

DECEMBRE 2009



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Enquêtes Eurochambres 2010

Sol glissant pour les entreprises:
la récession 2009 gèle l'investissement et l'emploi en 2010

■ EDITORIAL

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 montrent la profondeur de la crise



■ FLASH

Coup de projecteur sur l'esprit d'entreprise



■ INTERNATIONAL

Le Grand-Duché de Luxembourg se présente avec succès en Espagne

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 montrent la profondeur de la crise

La Chambre de Commerce vient de présenter les résultats de la 17^e édition de l'enquête annuelle Eurochambres sur la conjoncture européenne. Cette enquête traduit les opinions des chefs d'entreprise quant à l'évolution économique enregistrée au cours de l'année qui s'achève et leurs attentes pour l'exercice suivant. Les enseignements de l'enquête, qui a été conduite pendant les 1^{ère} et 2^e semaines d'octobre 2009, sont particulièrement intéressants puisqu'il faut les analyser à la lumière de la crise financière et économique la plus importante que traverse le Grand-Duché depuis l'après-guerre.

Pour 2009, comme c'est le cas de la quasi-totalité des pays européens, les prévisions officielles pour le Grand-Duché tablent sur une récession, avec un taux de croissance compris entre -3,6 % (Commission européenne) et -3,9 % (STAT-TEC). Il n'est en outre pas prévu de retour à une croissance luxembourgeoise bien supérieure à celle des Etats européens dans le moyen terme, ce qui pose des défis pour les finances publiques en grave déficit, la soutenabilité du système de pension et la sécurité sociale.

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 corroborent largement les prévisions précitées. Ils illustrent un pessimisme relatif des entreprises luxembourgeoises quant à l'évolution à venir de l'environnement économique. Les indicateurs relatifs aux résultats attendus pour l'année 2009, année de crise par excellence, sont particulièrement défavorables. Pour 2010, les entrepreneurs n'excluent pas un retournement de la tendance qui s'annonce au mieux timide.

Les indicateurs d'évolution de l'emploi attendu en 2010 sont globalement défavorables, particulièrement pour ce qui concerne le secteur manufacturier. Cet état de fait est à mettre en perspective eu égard aux prévisions inquiétantes de moindre croissance de l'emploi au Luxembourg, voire de destruction d'emplois (-1,3 % en 2010 prévu par la Commission européenne). La proportion des entrepreneurs qui sont pessimistes quant au futur nombre de leurs salariés atteint un nouveau record, avec un pourcentage de 18,3 %, légèrement supérieur aux 17,8 % de l'enquête EES2009. Ce triste record est également à nouveau à nuancer vu la forte part des entreprises qui, au contraire, s'attendent à une stabilité de leurs effectifs (65,5 %, c'est-à-dire près des deux tiers). L'économie luxembourgeoise est principalement composée

de PME qui participent à une certaine stabilisation des effets de la crise, même si elles sont aussi vulnérables compte tenu du contexte conjoncturel. Par ailleurs, les mesures gouvernementales de maintien dans l'emploi et de soutien à l'activité ont amorti les effets de la crise qui auraient pu être beaucoup plus virulents.

En matière de prévisions d'investissement, les perspectives ne sont pas meilleures que celles suggérées dans l'enquête précédente. La chute prévisible des investissements s'est confirmée et la reprise devrait être molle en 2010. Concernant, l'indicateur relatif à l'évolution des investissements en 2009, le taux de réponse «en baisse» a presque doublé en un an (de 16,2 % à 31 %) et le pessimisme a par conséquent fait s'infléchir la balance afférente. Par ailleurs, seules 20,1 % des entreprises avaient en 2009 l'intention d'accroître leurs investissements. Elles sont un an après en proportion à peine plus à penser pouvoir le faire en 2010 (21 %), au point que la balance d'optimisme (+0,5 point) est à peine supérieure à celle de l'enquête précédente (-0,4 point). Ces résultats n'incitent pas à l'optimisme.

Les perspectives, notamment d'investissement, sont à mettre en perspective avec les indicateurs relatifs au climat des affaires qui témoignent, au niveau national, de la frilosité et des inquiétudes des entreprises ainsi que de la prudence quant à une reprise économique encore non garantie et au mieux fort timide. Pour autant, tous les aspects des résultats afférents ne sont pas complètement négatifs. Certes, le contexte demeure difficile pour inciter les entrepreneurs à investir massivement, mais les pouvoirs publics ont pris nombre d'initiatives à court terme (mesures fiscales, investissements publics...) qu'il faut saluer et qui ont indubitablement limité les effets néfastes de la crise, notamment pour soutenir la demande. Du fait du plan de relance, les effets de la crise au Luxembourg ont été décalés. Mais les conséquences seront durables sur le déficit public en forte hausse et rendent encore plus nécessaires des réformes structurelles qui seules peuvent améliorer la compétitivité du Luxembourg qui est en forte baisse ainsi que l'a souligné l'Observatoire de la compétitivité. Il demeure beaucoup d'incertitudes, surtout en matière de réformes structurelles nécessaires au renforcement, voire au retour de la compétitivité nationale. ■



La Chambre de Commerce souhaite à tous ses ressortissants un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année!





DOSSIER

4 Enquête Eurochambres 2010: la récession de 2009 plombe l'emploi et fragilise l'investissement en 2010

FORMATION

36 Luxembourg School for Business: la «Maison de l'Economie» s'installe à la Foire de l'Etudiant 2009

DOSSIER

4 2010 marquée par l'incertitude

FLASH

20 Coup de projecteur sur l'esprit d'entreprise
21 Rencontre avec les partenaires turcs du «b2fair Forum de l'Entreprise 2009»

INTERNATIONAL

22 Salon à l'Envers 2009: un concept original
22 Calendrier d'activités
22 Salons de janvier à février 2010
23 Le Grand-Duché de Luxembourg se présente avec succès en Espagne
26 Entretien avec Gonzalo Romero de Lara, Deputy Manager de la plateforme logistique de Madrid
27 Mission exploratoire à Saragosse avec les entreprises membres du Cluster for Logistics Luxembourg asbl
28 Successful seminar on business opportunities in Indonesia
29 Trade mission to India
29 Salon Horecatel: et de huit!

30 Stand collectif au MIPIM 2010
32 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
34 Textes européens publiés du 23 octobre 2009 au 19 novembre 2009

FORMATION

36 La «Maison de l'Economie» s'installe à la Foire de l'Etudiant 2009
38 Programme de formation février-mars 2010
40 Les Techniques de Management de l'Innovation
42 Le nouveau certificat «Modern Business Management» fait sa rentrée

INNOVATION

44 Workshops pour coachs 1,2,3,GO
46 Toute la recherche publique luxembourgeoise en catalogue
46 Le «guichet» unique en ligne

ECONOMIE

48 Budget de l'Etat 2010: «La situation financière à moyen terme exige des ajustements à court terme»

52 Politique gouvernementale: les jalons posés par le projet de Budget de l'Etat 2010
54 Le PIB de la zone euro en légère hausse
55 Europäischer Wirtschaftssenat: Jean-Claude Juncker reçoit l'Award 2008
56 La reprise n'est pas encore garantie

LEGISLATION & AVIS

60 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
60 Inscription et publication du représentant permanent d'un mandataire personne morale d'une société
61 Procédure à suivre en matière de fusions transfrontalières
62 Nouvelle publication: le bail d'habitation
63 Wildgen Partners in Law lance un blog sur le Droit administratif luxembourgeois
63 Un site pour accompagner le contrat d'initiation à l'emploi – expérience pratique (CIE-EP)
64 Etablissement des fiches de retenue d'impôt par l'Administration des contributions directes



ECONOMIE

48 Politique gouvernementale: les jalons posés par le projet de budget de l'Etat 2010

64 Colloque: La fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé

FEDERATIONS/UEL

66 Le groupe patronal vote contre le projet de budget 2010 de l'assurance maladie

66 La responsabilité sociale des entreprises face aux jeunes et aux 45+

68 Mieux vivre et mieux travailler dans la Grande Région

69 Fall Welcome Back 2009: Riding Out the Storm...

RSE

70 Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE

71 LeasePlan prône une mobilité plus propre et plus durable

71 RTL a développé un programme «Well Being»



FEDERATION/UEL

66 UEL: le groupe patronal vote contre le projet de budget 2010 de l'assurance maladie

INFO ENTREPRISES

72 Cetrel lance une nouvelle prestation de domiciliation au Luxembourg

72 En bref

73 Deloitte enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 13,5 %

74 Les P&T et l'Université du Luxembourg s'associent pour mieux innover

BELVAL FLASH

76 Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

76 Bahnhofseröffnung, Wohnungsübergaben und Konzerte in Belval

BOURSE

78

LES 100 VISAGES DE LA CDC 80



BELVAL FLASH

76 Bahnhofseröffnung, Wohnungsübergaben und Konzerte in Belval

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 34.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



M. Carlo Thelen, chef du département économique de la Chambre de Commerce, présente les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 en présence de MM. Marc Wagener et François-Xavier Borsi, attachés économiques.

Enquête Eurochambres 2010

La récession de 2009 plombe l'emploi et fragilise l'investissement en 2010

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 indiquent dans l'ensemble que les prévisions des entreprises pour les douze mois à venir sont moins défavorables qu'il y a un an, les réponses des entreprises confirmant que l'année 2009 marque la plus grave crise économique traversée par l'Union européenne (UE) depuis 1945, alors que la reprise prévue pour 2010 sera plutôt molle. Les Européens ont mis en œuvre les plans nationaux qui ont eu pour effet de limiter les baisses de l'activité, mais les mesures conjoncturelles n'ont pas vocation à durer, ce dont les entreprises européennes ont conscience. Cela peut être une des explications de la prudence qui semble prévaloir de la part des hommes d'affaires quant aux perspectives de 2010.

L'enquête européenne semble indiquer que «le pire» est passé et, qu'en même temps, il subsiste des incertitudes quant à la vigueur de la reprise économique. Elle illustre également une certaine circonspection quant à la réduction ou à l'arrêt des programmes conjoncturels publics, dont les

effets positifs sur l'activité économique risquent de s'estomper à l'avenir. **Globalement, les prévisions des entrepreneurs européens expriment un espoir de reprise en 2010 dans un contexte qui demeure assez incertain.**

Concernant le Grand-Duché¹, les résultats de l'enquête Eurochambres

expriment plus de pessimisme de la part des entreprises que dans la plupart des autres pays européens. En matière de prévisions, on peut distinguer les pays où les entreprises sont plus confiantes quant aux perspectives de développement, y compris à l'international, et les pays où les entreprises demeurent

¹ L'enquête est coordonnée au Luxembourg par la Chambre de Commerce et elle est menée par TNS-ILRES

très prudentes. Le Luxembourg fait partie de ce deuxième groupe, à l'instar d'autres nations comme les Pays-Bas, la Slovaquie, l'Espagne ou le Royaume-Uni. Au Grand-Duché, la performance économique est caractérisée par une importante volatilité, tant à la hausse qu'à la baisse. Aussi, les entrepreneurs luxembourgeois font preuve d'un réalisme vis-à-vis de la situation conjoncturelle, laquelle dépend également de la santé des principaux partenaires commerciaux du pays et de la zone euro plus globalement. Les réponses des entreprises luxembourgeoises sont influencées par les tendances assez défavorables des indicateurs relatifs au climat des affaires, à l'emploi et aux investissements.

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 sont à considérer eu égard à l'évolution conjoncturelle en 2009. L'enquête qualitative corrobore en effet les données quantitatives à disposition jusqu'à présent. En 2009, le Luxembourg connaîtra la récession, avec un taux de croissance du PIB compris vraisemblablement et selon les sources entre -3,5 % et -4 %, (la variation du PIB au 1^{er} et 2^e trimestres 2009 s'élève respectivement à -1,7 % et -0,3 % selon le STATEC) et ce du fait du ralentissement de la demande, certes limité sur le plan intérieur par les mesures de relance mises en œuvre depuis le printemps 2009 dans le cadre du Plan de conjoncture du Gouvernement, mais nourri en particulier par la contraction des échanges au niveau international qui pénalise l'économie en raison de la contribution importante à la croissance nationale des exportations de biens et services, notamment financiers. L'enquête EES2009, réalisée en octobre 2008, a signifié que la situation des entreprises nationales allait se dégrader, tant en matière de chiffre d'affaires et de climat des affaires que du point de vue de l'emploi et de l'investissement. Les prévisions étaient pour certaines encore en deçà de la réalité que l'année 2009 allait dévoiler.

Pour ce qui concerne l'évolution conjoncturelle des douze prochains mois, les entrepreneurs font preuve d'une prudence évidente. Les indicateurs sont en général moins défavorables du point de vue des prévisions d'évolution de chiffre d'affaires national et à l'export que du point de vue des résultats atteints en 2009 (+0,5 point pour la balance totale relative au chiffre d'affaires attendue en 2010, -24,3 points pour ce qui est du résultat 2009). Nombre d'indicateurs sont même de signe positif, qu'ils concernent le marché intérieur ou les débouchés internationaux (par ex. +16,7 points pour la prévision de chiffre d'affaires 2010 pour le secteur F, +2,3 points concernant les ventes nationales du secteur B)², tandis que d'autres soldes restent négatifs, illustrant de fait un certain pessimisme. Nombreuses sont les entreprises qui s'attendent à une stabilisation de leur chiffre d'affaires en 2010. Cet état de fait donne l'impression d'une sorte d'attente de la part des entrepreneurs face aux incertitudes précitées. Il est donc dans ces conditions difficile de parler d'une reprise de la confiance.

En lien avec les effets récessifs de la crise, la Commission européenne prévoit pour le Grand-Duché **un taux de croissance de l'emploi fortement diminué en 2009, de l'ordre de 1,1 %, ainsi qu'un taux négatif en 2010, à hauteur de -1,3 %, du jamais vu depuis la crise des années 1970**. Les chiffres afférents du STATEC sont de 1,1 % et de -0,7 %³. Les enseignements de l'enquête Eurochambres sont conformes aux chiffres précités puisque l'indicateur global d'évolution de l'effectif des entreprises, entre 2008 et 2009, s'effondre littéralement pour atteindre -10,4 points, du jamais vu depuis le lancement de l'enquête Eurochambres. Tous les secteurs sont concernés par cette tendance hautement défavorable. S'agissant des prévisions d'emploi pour 2010 qui ressortent de la présente enquête, l'indicateur global est également négatif et très proche

de l'indicateur de l'enquête EES2009 (autour de -2 points). D'une certaine manière, les anticipations demeurent assez stables dans un contexte économique qui s'est pourtant considérablement dégradé depuis la fin 2008, ce qui semble soutenir l'idée d'une prudence plutôt qu'un pessimisme excessif de la part des entrepreneurs.

Pour ce qui est des intentions d'investissement, les résultats de l'enquête Eurochambres EES2010 de cette année sont assez semblables à ceux de l'enquête conduite fin 2008. Ils sont en outre cohérents avec les indicateurs relatifs à la perception du climat des affaires pour 2010. Seuls 21 % des entrepreneurs interrogés voient à la hausse leur propension à investir. Or les velléités à investir sont un indicateur souvent révélateur de la confiance des entreprises dans l'avenir. Les conditions du crédit semblent s'être quelque peu desserrées depuis un an et le système bancaire et financier national et international, certes encore fragile, a retrouvé une stabilité qui était particulièrement menacée il y a 12 mois. Cependant, les entrepreneurs luxembourgeois considèrent qu'il demeure encore trop d'incertitudes pour parier sur un développement garanti de leurs activités et de leur chiffre d'affaires dans les prochains mois. Ce raisonnement vaut surtout pour les entreprises industrielles, les entrepreneurs des services exprimant plus d'optimisme à cet égard. La seule éclaircie provient des prévisions officielles selon lesquelles le taux de croissance du PIB retrouverait des valeurs positives en 2010 (+1,1 % selon la Commission européenne, +2,1 % selon l'estimation de fin novembre du STATEC).

Malgré une situation économique potentiellement volatile compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques (petite taille, grande ouverture, poids élevé du secteur financier) le Luxembourg, bien que voyant sa situation conjoncturelle et structurelle se dégrader à court et à moyen terme, présente également des

² Comme l'indique la méthodologie générale de l'enquête (voir en fin de document), les entreprises qui font l'objet de l'étude sont réparties selon le code NACE (données de janvier 2009). Au sein des deux secteurs, industriel et manufacturier d'un côté (codes A, B, C et G), des services de l'autre (codes D, E et F), sont répertoriées sept catégories d'activité comme suit:

- Code A: «fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport»;
- Code B: «autres industries manufacturières»;
- Code C: «construction»;
- Code D: «vente en gros et détail, réparations, hôtels restaurant»;
- Code E: «transport, entreposage et communication»;
- Code F: «médiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services»;
- Code G: «autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)»

³ Cf. Note de conjoncture n°2-2009 du STATEC (novembre 2009)

atouts encore sains (par exemple, une capacité relative de financement et des structures économiques fondées sur un tissu d'entreprises innovantes et biens gérées). Combinés à une capacité élevée d'adaptation, une flexibilité accrue et un potentiel de solidarité nationale, ces atouts sont à même de permettre au pays de renouer avec la reprise en 2010, à condition qu'il se donne les moyens de réformer finement et intelligemment son appareil de production et de préparer l'avenir. Les pouvoirs publics, après avoir adopté des mesures à court terme pertinentes dans le cadre du plan de relance, doivent dès à présent élaborer des réformes structurelles à plus long terme qui garantissent le renforcement de la compétitivité des entreprises nationales, en particulier dans les secteurs à forte contribution à la valeur ajoutée (secteur financier, logistique, technologies de la santé, commerce) ainsi que la soutenabilité des finances publiques et de la sécurité sociale, condition *sine qua non* de la confiance des acteurs économiques nationaux.

■ 1. Les principaux résultats de l'enquête Eurochambres 2010 concernant le Luxembourg

La crise s'est manifestée au niveau luxembourgeois à travers plusieurs épisodes, dont la mise en œuvre à la fin de l'année 2008 au niveau national d'un budget 2009 à visée anticyclique, complété du plan de relance privilégiant le maintien du pouvoir d'achat et la garantie d'investissements publics élevés pour contrecarrer les effets récessifs à l'échelle nationale inhérents à la crise financière systémique et à la contraction généralisée de la demande internationale.

La quasi-totalité des économies européennes a été touchée par la récession (prévisions de la Commission d'une croissance moyenne de -3,6 % pour 2009). Or l'Europe concentre la plupart des partenaires économiques du Grand-Duché, en particulier en termes de débouchés internationaux, ce qui explique qu'une économie ouverte et de petite taille comme lui soit directement affectée par la crise telle qu'elle se déroule depuis plus d'un an.

L'édition 2010 de l'enquête Eurochambres illustre sans ambiguïté la situation conjoncturelle luxembourgeoise en 2009 et les perspectives que l'on peut en attendre pour 2010. Les entreprises nationales ont une perception très défavorable des résultats qu'elles auront obtenus au terme de l'exercice 2009, que ce soit en termes de chiffre d'affaires, de dynamique d'investissement et d'emploi ou simplement de climat des affaires. Leurs anticipations pour l'année prochaine sont en revanche un peu moins tranchées, dans le sens où les indicateurs afférents témoignent d'un retournement, plus d'ailleurs que d'une amélioration objective de la situation conjoncturelle. En cela, les résultats y relatifs doivent être pris avec grande précaution et leur interprétation se doit d'être prudente.

Les indicateurs de l'enquête Eurochambres 2010 ont connu deux grandes tendances. S'agissant des indicateurs de résultats pour 2009, l'évolution a été particulièrement défavorable, voire catastrophique selon les cas. Les perspectives pour 2009 sont les plus négatives jamais connues depuis les débuts de l'enquête Eurochambres. Les balances de résultats en termes de climat des affaires, de chiffre d'affaires, d'emploi

ou d'investissement sont, à quelques rares exceptions, très mauvais et, en tout cas, pires que ce que les prévisions de l'enquête EES2009 ne laissaient croire il y a douze mois. Les prévisions pour 2010 ne poussent pas non plus à un optimisme excessif quant à une reprise de la dynamique économique nationale. Les balances afférentes demeurent toutefois moins défavorables que les balances de résultats pour 2009. En cela, elles ne permettent pas de remettre en cause la possibilité d'un retournement de tendance.

Les prévisions de croissance économique ont plutôt tendance depuis le dernier trimestre 2009 à être revues à la hausse pour le Luxembourg. Les quelques données sectorielles et macro-économiques laissent penser à une amélioration de la situation conjoncturelle nationale dès le second semestre 2009, mais sans garantie de durabilité. Si les dernières prévisions du STATEC en matière de croissance du PIB pour 2010 devaient se confirmer, le retour de la croissance ne suffirait pourtant pas à affecter positivement le marché du travail. La croissance de l'emploi devrait même atteindre un taux négatif (-0,7 %), du jamais vu depuis l'essor de l'économie du Grand-Duché dans les années 1980. Sachant que c'est la dynamique positive de l'emploi (+50 % du nombre d'emplois depuis 10 ans) qui permet jusqu'à présent le financement du système de protection sociale, le retournement de tendance est un objectif crucial de l'action publique pour les prochaines années.

Les dernières prévisions macro-économiques vont dans le sens d'une amélioration de la situation conjoncturelle nationale, du fait notamment

■ Tableau 1: Prévisions macro-économiques

	1985-2008	2008	2009	2010	2011
Evolution en % (sauf si spécifié différemment)					
PIB (en vol.)	5,3	0,0	-3,9	2,1	2,8
Emploi total intérieur ²	3,4	4,7	1,2	-0,6	0,9
Taux de chômage ¹	3,0	4,8	6,0	7,0	7,4
Indice des prix à la consommation (PCN)	2,2	3,4	0,4	1,8	1,6
Coût salarial nominal moyen ²	3,8	2,1	0,7	2,5	2,2
Capacité/besoin de financement (adm. publ., % du PIB) ³	2,4	2,5	-2,7	-4,8	-4,0

Source: STATEC (1985-2008: comptes nationaux observés; 2009-2011: prévisions novembre 2009)

¹ Harmonisé, c.-à-d. sur base du concept BIT, en % de la population active

² Concept comptes nationaux

³ Prévisions du STATEC pour les années 2009-2011, moyenne 1990-2008 au lieu de 1985-2008

d'une reprise économique plus rapide qu'initialement prévu. Si le scénario de remontée de la croissance économique luxembourgeoise se confirmait, il ne garantirait pourtant pas un traitement efficace des grandes problématiques luxembourgeoises pour le futur, à savoir le rétablissement d'une compétitivité et d'une attractivité durables, l'assainissement crucial des finances publiques, la soutenabilité vitale du système de protection sociale, avec pour corollaire le renouveau du plein emploi. Les autorités publiques nationales ont agi de manière appropriée et rapide dans le cadre des mesures urgentes qu'il fallait prendre au moment du déclenchement de la crise économique à la fin de l'année 2008. Il importe désormais au Gouvernement récemment nommé de lancer les réformes nécessaires à l'adaptation structurelle du pays.

En ce qui concerne l'inflation, le projet de budget 2010 est basé sur un taux de l'IPCN avoisinant les 2 %, suite notamment à l'atténuation de l'effet de base favorable des prix du pétrole. Il faut rappeler que ce taux était proche des 4 % à l'été 2008 et qu'il avait chuté en un an jusqu'à des valeurs négatives en raison de la baisse sensible des prix pétroliers au cours du second semestre 2008. Le STATEC indique également que l'inflation sous-jacente est proche de 2 % et a tendance à se modérer. Il y a lieu d'observer un ralentissement de la hausse des prix des biens et services, probablement dû à la baisse des demandes nationale et internationale.

La récession de 2009 pour le Luxembourg a des conséquences directes sur les finances publiques puisque, d'un côté, les recettes fiscales baissent de manière spectaculaire (-8,7 % en 2010 par rapport au budget voté 2009) et que, d'un autre côté, on assiste à une hausse considérable des dépenses courantes, notamment de consommation (+11,13 %). Le tout contribue à **une amplification sensible de l'effet ciseaux entre recettes et dépenses** précitées et, partant, nourrit un niveau record de déficit. **Ce problème conjoncturel, et surtout structurel, risque de peser lourdement sur la capacité du Luxembourg à dégager des marges de manœuvre financières pour agir et réformer son appareil de production** en vue

de l'adapter à la nouvelle donne internationale portée par la crise de système de cette année.

Les projections d'automne 2009 de la Commission européenne tablent sur une remontée progressive du solde courant dont le surplus devrait passer de 9,4 % en 2009 à 11,2 % en 2010. C'est un signe positif dans la mesure où le Grand-Duché renouerait avec des performances en la matière proches de celles des années 2000-2005. Il ne faut pourtant pas en conclure trop vite qu'il en aurait terminé avec ses carences en matière de compétitivité-prix et -coûts. Tout au plus, cela pourrait traduire la tenue relative de la demande intérieure, soutenue notamment par les mesures de pouvoir d'achat. D'ailleurs, il convient de noter que, parallèlement aux prévisions précitées, la balance commerciale aurait tendance à moyen terme à se tasser (-8,4 % en 2009, -8,6 % en 2010, -8,1 % en 2011), ce qui incite à une vigilance particulière eu égard à la capacité du pays à maintenir ou conquérir des parts de marché à l'étranger.

■ 2. Analyse de l'évolution des différents indicateurs économiques

2.1. Climat des affaires: une dégradation sans précédent de la confiance des entreprises

• Les résultats de 2009

Si les signes de reprise demeurent extrêmement timides, il y a lieu de penser qu'un retournement de tendance est en train de s'opérer depuis le 2^e semestre 2009, compte tenu notamment des réévaluations successives à la hausse des rythmes de croissance, après un premier semestre 2009 qui laissait peu de doute au départ sur l'intensité extrême de la récession à laquelle il fallait s'attendre pour l'ensemble de l'année 2009. De ce point de vue, **les résultats de l'enquête Eurochambres relative au climat des affaires des entreprises au cours de l'exercice 2009 corroborent dans une large mesure le scénario de récession au cours de cette année.**

La situation macroéconomique nationale s'est grandement dégradée, particulièrement à compter de l'automne 2008 et, de plus en plus vite, jusqu'à l'été 2009. L'enquête EES2010 confirme la tendance précitée puisque l'indicateur de résultats concernant l'environnement des affaires a chuté encore

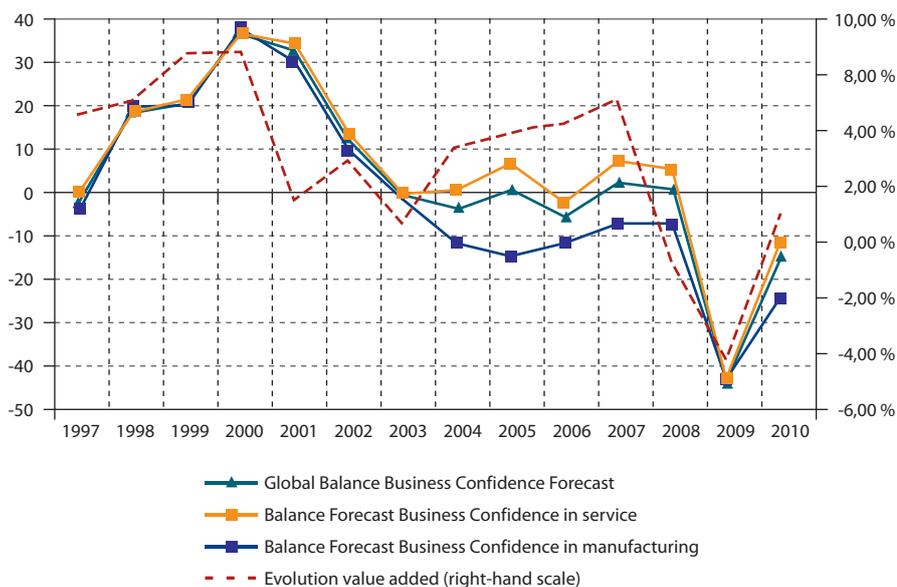
d'avantage en 2009 (-28,7 points), et ce en raison de l'accroissement de la part des entrepreneurs évaluant négativement l'évolution dudit environnement (de 41,5 % à 62,7 %) et de la diminution de la part des entreprises jugeant que le cadre des affaires luxembourgeois s'est amélioré (de 13,1 % à 5,6 %). Ce jugement est partagé entre secteur manufacturier (indicateur qui vaut -54,8 points) et secteur des services (-58,2 points).

Les résultats de EES2010 illustrent également les disparités sectorielles s'agissant de la perception de l'environnement économique. Ce sont les entreprises industrielles de catégories A et B (entreprises manufacturières au sens large) qui expriment le pessimisme le plus aigu quant à l'influence de l'environnement économique en 2009 par rapport à 2008 (respectivement -65,8 et -76,8 points), suivies des entreprises des secteurs bancaire, financier et auxiliaire (-60,8 points). Autrement dit, la tendance est à la fois particulièrement négative et partagée, à l'exception, il est vrai, du secteur d'activité G («exploitations minières, carrières, électricité, gaz, eau»), pour lequel l'indicateur afférent demeure assez faiblement négatif comparé aux indicateurs précités.

Enfin, en croisant à la fois le découpage de l'échantillon selon les secteurs d'activité et selon la taille des entreprises, il ressort nettement que le pessimisme en termes de perception de l'environnement des affaires est le plus élevé pour les très grandes entreprises et, plus largement encore, pour les entreprises du secteur manufacturier de plus de 250 personnes. A l'inverse, ce sont les firmes des services de taille assez importante (entre 500 et 999 personnes) qui ont l'indicateur de défiance vis-à-vis de l'environnement économique global le moins élevé (-40 points). Pour toutes les entreprises, l'année 2009 aura été une année de crise et de récession jamais connue dans l'histoire de l'enquête Eurochambres. Il est assez logique que l'ensemble des balances soit si négatif.

A noter également que le degré de pessimisme est plus fort pour les firmes qui exportent (-61,7 points) que pour les autres (-54,7 points). Il est aisé de ce point de vue de faire le lien entre les indicateurs qualitatifs afférents et la détérioration sensible de la demande

Graphique 1: Evolution des balances relatives aux résultats 2009 et aux prévisions 2010 concernant le climat des affaires, en comparaison avec le PIB



Note: Calculs selon les données de comptabilité nationale

internationale comme un élément structurel de la présente crise.

• Les prévisions pour 2010

Les balances ayant trait aux perspectives pour 2010 sont également négatives, exprimant ainsi un pessimisme réel, mais largement en deçà de celui traduit par les balances équivalentes de l'enquête EES2009. L'indicateur global passe en un an de -42,7 points à -16,1 points, ce qui représente une amélioration sensible. Il faut du reste noter que cette tendance concerne les secteurs manufacturiers et des services, avec tout de même l'expression d'un plus grand pessimisme dans le secteur de l'industrie (-24,5 points contre -12,1 points).

Deux éléments au moins font penser que les entrepreneurs s'attendent à un environnement des affaires plus favorable en 2010. D'abord le niveau absolu des indicateurs, certes toujours négatif, atteint malgré tout des valeurs moins catastrophiques que dans l'enquête réalisée douze mois plus tôt. Ainsi, les soldes en termes d'anticipations pour 2010 sont meilleures que celles pour 2009, et ce quelle que soit la distinction faite au sein de l'échantillon. Par exemple, concernant le secteur A, les balances sont de -65,8 points pour les prévisions 2009 et de -22,2 points pour celles de cette année. Les scores sont respectivement, pour le secteur D, -56,7 et -21,4 points, alors que pour les entre-

prises entre 500 et 999 personnes, les balances valent -55,6 et 0 point.

Ensuite, il arrive exceptionnellement que des balances de prévisions pour 2010 signifient davantage de l'optimisme que du pessimisme, du moins en atteignant des valeurs positives: +3,8 points pour le secteur «autres industries manufacturières», +10 points s'agissant des firmes du secteur de la finance en particulier, +9,3 points pour les entreprises de 500 à 999 personnes, pour ne citer que ces exemples. Même si la prudence prévaut dans l'appréciation de l'environnement économique, les entrepreneurs ne semblent pas prévoir *a priori* de dégradation du cadre des affaires.

2.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: résultats 2009 en forte chute, attentes pessimistes pour 2010

• Résultat global pour 2009

Les données relatives au chiffre d'affaires sont vues à travers deux composantes qui sont les ventes réalisées au niveau national et les exportations. Là encore, c'est le pessimisme qui prévaut du côté des entrepreneurs, tant en ce qui concerne les ventes réalisées en 2009 que les chiffres d'affaires prévus pour 2010. Le solde du chiffre d'affaires total réalisé en 2009 est largement inférieur à celui atteint en 2008 (baisse de +19,4 points à -24,3 points). Sa dégradation est largement imputable

au secteur de l'industrie pour lequel l'indicateur tombe à -31,2 points.

Les balances afférentes expriment ainsi une forte détérioration des résultats des entreprises nationales en termes de revenus générés par leurs activités, et ce au cours d'une année exceptionnellement difficile en raison de la crise économique mondiale. Il faut dire que ces résultats étaient prévisibles dans la mesure où l'enquête EES2009 faisait état de prévisions au titre des chiffres d'affaires 2009 particulièrement déprimées (indicateur à -3,2 points), surtout pour ce qui concernait le secteur manufacturier (-15,7 points). Les résultats pour l'année 2009 auront donc confirmé lesdites prévisions.

• Résultats 2009 pour les composantes nationale et extérieure

Que ce soit en matière de chiffre d'affaires national ou de chiffre d'affaires à l'exportation pour 2009, les tendances sont identiques à celles observées du point de vue du chiffre d'affaires total. Il faut noter toutefois des indicateurs un peu moins défavorables en ce qui concerne les ventes nationales, selon la classification par taille ou par secteur, et des indicateurs plus pessimistes pour ce qui est des résultats d'exportation. Les balances totales des deux composantes sont évaluées respectivement à -21,6 et -28,8 points (contre -24,3 points tous secteurs confondus). Concernant les secteurs de l'industrie, les indicateurs atteignent respectivement -27,5 et -32,1 points (comparé à -31,2 points), alors que les balances des services valent respectivement -18,7 et -27,4 points (contre -21,1 points). Les soldes relatifs à l'évolution du chiffre d'affaires national sont meilleurs que ceux relatifs aux exportations vu que, en proportion, il y a davantage d'entreprises tournées vers le marché intérieur qui ont estimé à la hausse l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2009 (20,1 % contre 17,8 %), et que les entreprises exportatrices ont déclaré plus fréquemment que les non exportatrices qu'elles s'attendaient à une baisse de leur chiffre d'affaires au cours de l'année qui se termine (46,6 % contre 41,7 %). Ces observations restent valables en distinguant les entreprises par secteur d'activité ou selon leur taille.

Ainsi, les résultats de l'enquête EES2010 évoqués ci-avant apparaissent

en cohérence avec le constat que la crise économique mondiale est, entre autres, une crise des débouchés internationaux et de la demande mondiale en général (contraction de -20 % du volume du commerce mondial en octobre 2009 par rapport à avril 2008 selon le STATEC). Or la mise en œuvre des mesures du Plan de conjoncture du Gouvernement, en particulier en matière de soutien du pouvoir d'achat, a permis aux entreprises orientées vers le marché local d'être moins affectées par une baisse de chiffre d'affaires que les entreprises plus exportatrices.

• Les prévisions pour 2010

Concernant les **indicateurs de prévisions pour 2010**, la plus grande prudence doit rester de mise. Ces derniers sont certes en général beaucoup moins pessimistes que les indicateurs de résultats (par exemple, +0,5 point pour la balance totale relative au chiffre d'affaires attendue en 2010, comparé à -24,3 points pour ce qui est du résultat 2009). Nombre d'indicateurs sont même de signe positif, qu'ils concernent le marché intérieur ou les débouchés internationaux (par ex. +16,7 points pour la prévision de chiffre d'affaires 2010 pour le secteur «finances et assimilés», +2,3 points concernant les ventes nationales du secteur «autres manufactures»). Pour autant, il demeure un grand nombre de soldes négatifs qui, par conséquent, illustrent, malgré des niveaux moins catastrophiques qu'avec les balances de résultats précédemment évoquées, une tendance au pessimisme qui ne peut que nourrir des incertitudes sur l'évolution possible pour 2010: solde de -15,5 points pour le secteur manufacturier en termes de prévision de chiffre d'affaires national, -20,5 points pour le seul secteur de la construction, -3,4 points pour ce qui concerne les entreprises qui n'exportent pas.

Si les balances apparaissent moins défavorables en matière de prévisions pour 2010, c'est en raison des importantes proportions d'entreprises qui s'attendent à une stabilisation de leur chiffre d'affaires. Cet état de fait donne l'impression d'une sorte d'attentisme de la part des entrepreneurs face aux incertitudes précitées et, en tout cas, il semble difficile d'affirmer qu'il puisse traduire un regain d'optimisme ou de confiance

vis-à-vis d'une quelconque reprise économique.

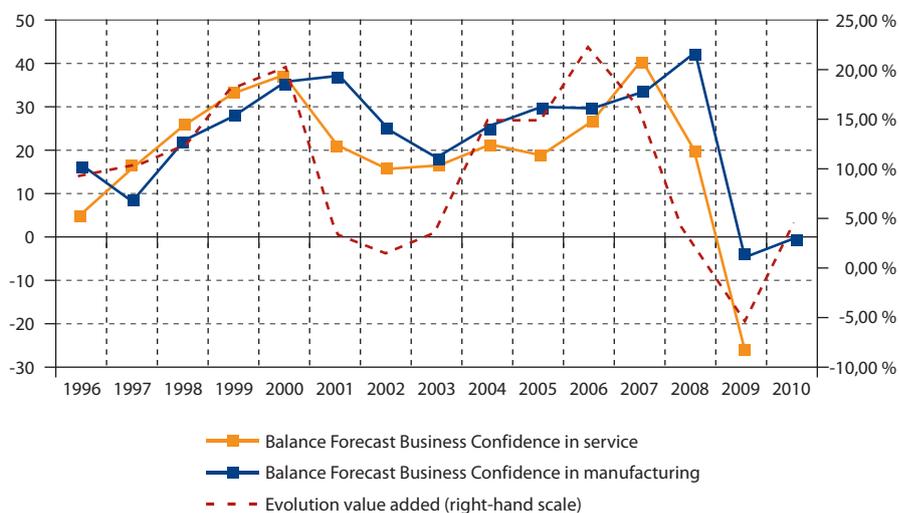
Une autre tendance mérite d'être soulignée: les balances relatives aux résultats en termes de chiffre d'affaires national ou à l'exportation semblent indiquer une meilleure tenue du marché intérieur par rapport aux marchés étrangers. Or c'est visiblement l'inverse quand on passe du point de vue «résultat 2009» à l'optique «prévision 2010», en témoignent le solde en berne de prévision globale du chiffre d'affaire national pour 2010 (-1,6 point) et la balance de prévision du chiffre d'affaires à l'exportation pour la même année (+6,2 points). La tendance des prévisions se confirme au regard des comparaisons des indicateurs par secteur d'activité (par ex. pour le secteur A «fabrication produits métalliques, machines et matériels de transport», le solde relatif au marché national se monte à -13,5 points et celui relatif aux marchés étrangers à +10,7 points, tandis que pour le secteur E («transport, entreposage et communication»), l'indicateur de marché national vaut +15 points, c'est-à-dire bien moins que l'indicateur relatif aux exportations qui s'élève à +32,1 points) ainsi que selon la taille des effectifs des entreprises interrogées: +2 points pour la balance de prévision de chiffre d'affaires sur le marché national pour les entreprises de 10 à 49 employés et +8 points pour ce qui concerne les mêmes entreprises en termes de réalisation de chiffre d'affaires à

l'étranger. Les mêmes soldes indiquent +14,1 points et +26,1 points s'agissant des entreprises de 50 à 99 personnes.

• Analyse selon le secteur d'activité et la taille des entreprises

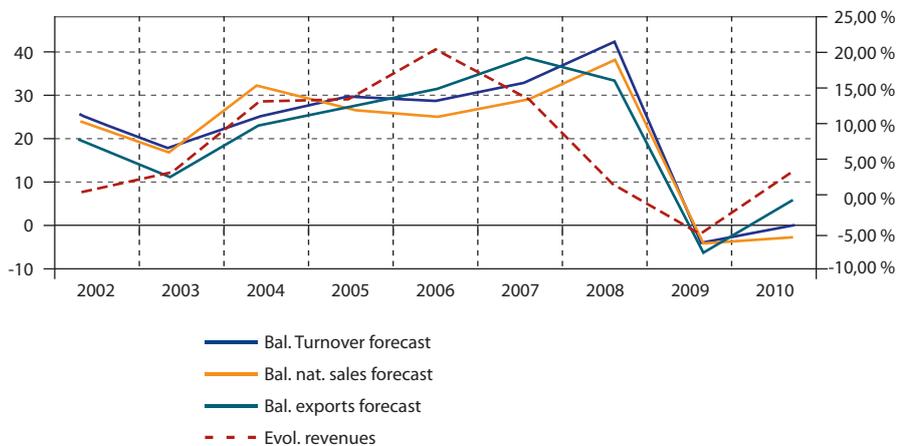
De manière générale, si reprise il devait y avoir, **ce sont les entreprises de services et aux effectifs les moins importants qui envisagent le plus d'améliorer leurs résultats en 2010, à la fois sur le marché national et étranger.** A l'inverse, les entreprises de taille plus importante (notamment celles aux effectifs supérieurs à 1.000 personnes) semblent plus frileuses par rapport à leurs prévisions pour 2010. Si lors de l'enquête EES2009, au contraire, elles semblaient plus armées pour faire face à la crise qui s'annonçait, et donc plus confiantes (balances plus favorables les concernant) dans leurs prévisions, les entreprises les plus grandes par leur taille n'ont pas été épargnées par les turbulences précitées (soldes les plus négatifs en termes d'évolution du chiffre d'affaires total, national et d'exportation) et manifestent désormais le moins de confiance en ce qui concerne les résultats qu'elles anticipent pour l'année prochaine. Il est probable que cet état de fait soit dû, au-delà des données objectives, à un effet d'ordre psychologique qui résulte de la difficulté pour ces entreprises d'encaisser le choc de la crise et de pouvoir repartir dans des dynamiques de croissance, même si

Graphique 2: Evolution des balances relatives aux résultats 2009 et prévisions 2010 concernant le chiffre d'affaires total et comparaison avec l'évolution de la production (consommations intermédiaires incluses)



Note: Les données concernant la production sont extraites de la comptabilité nationale

Graphique 3: Evolution des balances relatives aux prévisions concernant le chiffre d'affaires total, les ventes nationales et les exportations, en comparaison avec l'évolution du produit total



Note: Calculs selon les données de comptabilité nationale

la reprise devait avoir lieu (balance de -15,4 points pour la prévision de chiffre d'affaire en 2010).

Le graphique 2 propose en outre un lien intéressant entre les balances précitées et l'évolution de la production totale nationale depuis la moitié des années 1990. A cet égard, il y a lieu de souligner une certaine corrélation entre les évolutions indiquées.

Au total, l'enquête Eurochambres 2010 apporte deux types d'information: d'abord elle illustre clairement les turbulences que les principaux secteurs d'activité de l'appareil de production nationale ont traversées en 2009 (soldes pour l'année en cours très négatifs comme précédemment décrit); ensuite elle traduit les incertitudes qui pèsent sur l'année 2010, laquelle pourrait marquer un retournement favorable, mais dont le caractère durable n'est pas encore garanti compte tenu de la fragilité de certains secteurs, voire de certaines (grandes) entreprises luxembourgeoises.

L'enquête EES2010 donne une idée de ce sur quoi pourrait être bâtie la santé économique du Luxembourg en 2010, à savoir les secteurs comme la finance ou la logistique qui font l'objet d'une attention particulière en termes d'adaptation du cadre légal, fiscal et réglementaire de la part des pouvoirs publics dans le cadre des efforts nationaux de multispécialisation. Il faut en revanche s'inquiéter de la perception de 2010 des entreprises de construction. Ce secteur est traditionnellement très contributeur à la croissance nationale et

à l'emploi et a fait l'objet, dans le cadre du plan de relance luxembourgeois, d'un effort de soutien en termes d'investissements publics dont il importe qu'il puisse se traduire et se concrétiser l'année prochaine par des résultats satisfaisants en matière de chiffre d'affaires. Les entrepreneurs du secteur en question pourraient s'attendre à ce qu'aux investissements publics précités ne succèdent pas des niveaux d'activité suffisants entretenus par les opérateurs privés, et ce d'autant plus que, s'agissant du plan de relance, de nombreux investissements y relatifs n'ont fait qu'être avancés dans le temps et, par voie de conséquence, n'ont pas vocation à être poursuivis, voire intensifiés en 2010.

Enfin, il est intéressant de mettre en regard les soldes globaux de résultats et de prévisions de chiffre d'affaires national et à l'exportation (respectivement -24,3 points et +0,5 point) avec un indicateur objectif comme le solde de la balance courante du Grand-Duché: ce dernier passerait de 9,4 % du PIB à 11,2 % entre 2009 et 2010 selon les prévisions d'automne de la Commission européenne.

2.3. Marché de l'emploi: destruction d'emplois et explosion du chômage

Les rythmes enviables de croissance de l'emploi intérieur encore enregistrés en 2006, 2007 et 2008 (respectivement 3,6 %, 4,4 % et 4,7 %) apparaissent désormais comme des performances

largement passées. La crise ayant produit ses effets, y compris en matière de déséquilibre du marché du travail, la Commission européenne prévoit un taux de croissance de l'emploi fortement diminué en 2009, de l'ordre de 1,1 %, et tout simplement négatif en 2010, atteignant -1,3 %. Cette tendance pourrait en outre être durable puisque les prévisions pour 2011 convergent vers un scénario de taux de croissance nul. Le Gouvernement, quant à lui, prévoit +1 % en 2009 et -0,6 % en 2010 (projet de budget 2010).

• Les résultats 2009

Les enseignements de l'enquête Eurochambres sont assez conformes aux chiffres précités puisque l'indicateur global d'évolution de l'effectif des entreprises entre 2008 et 2009 s'effondre littéralement de 31 points en tout pour atteindre -10,4 points, du jamais vu depuis l'instauration de l'enquête Eurochambres. Il est vrai que la prévision d'évolution de l'emploi de l'année dernière était plutôt sombre, étant passée en un an de +20,6 points à -1,6 point, et que, partant, il convenait de s'attendre à des résultats défavorables de ce point de vue, mais force est d'admettre que les résultats avérés dépassent de manière non favorable largement les prévisions, et ce pour tous les secteurs d'activité pris en compte (-21,4 points pour A, -19,6 points pour C pour ne citer que ces exemples).

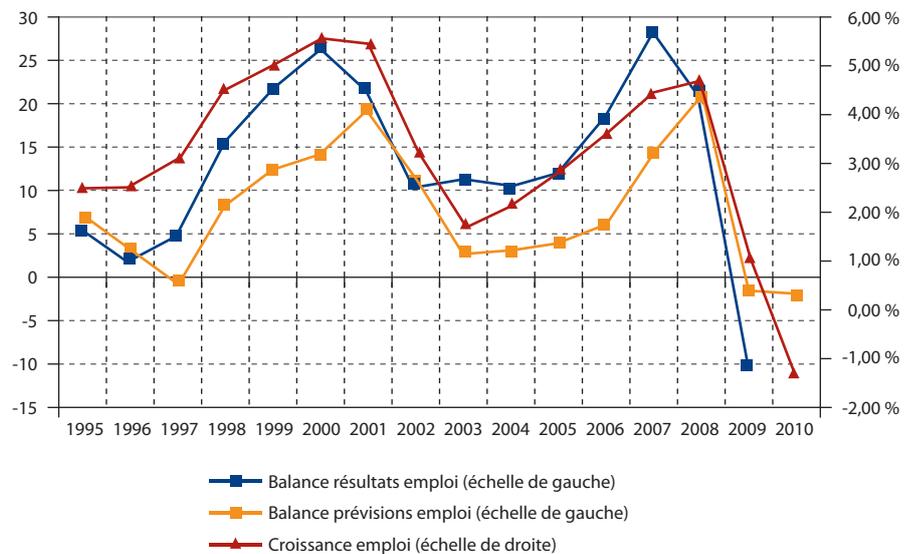
Malgré les résultats globaux défavorables précédemment évoqués, il faut souligner que certains indicateurs d'évolution de l'emploi demeurent tout de même positifs, ne témoignant de fait pas forcément d'un pessimisme flagrant. C'est le cas lorsqu'est prise en compte la taille des entreprises interrogées. Ainsi, la balance relative aux entreprises de 500 à 999 personnes s'établit à +10,4 points. Elle grimpe à +40 points quand elle se focalise sur les seules entreprises de services, notamment en raison d'une forte proportion d'entreprises s'attendant à une stabilité en 2009 de leurs effectifs (60%), mais aussi et peut-être surtout du fait qu'aucune d'elles n'enregistre *a priori* de baisse de l'emploi en 2009. Compte tenu de la taille de l'échantillon en question, il est cependant essentiel d'interpréter les résultats avec grande prudence.

Pour autant, ce résultat est intéressant car il permet de définir un profil d'entreprises qui semblent avoir été assez épargnées par les problématiques d'effectifs au cours de l'année 2009, année de crise par excellence. Il est difficile de dire quels secteurs ont été prémunis des dites problématiques. Il est néanmoins intéressant d'observer que, des balances négatives calculées par secteur, il y en a trois qui restent assez mesurées dans le pessimisme, à savoir celle du secteur industriel des «autres manufactures» (-5,2 points), celle du secteur des entreprises financières et assimilées (-6,3 points) et celle du secteur G «exploitations minières, gaz, eau, électricité» (indicateur nul). Il est raisonnable d'envisager que la plupart des quelques entreprises de l'échantillon (au nombre de 8 tous secteurs confondus) évoluent dans les trois secteurs précités. Il est du reste hasardeux de conclure que les évolutions ainsi décrites en termes d'emploi signifient une santé relative des firmes et leur résistance à la crise. Il faut pour s'en convaincre se rappeler que les données d'emploi suivent en général celles des résultats observés avec le plus souvent un décalage dans le temps. Si l'on revient sur les balances de chiffre d'affaires de 2009 correspondant aux mêmes entreprises (respectivement -65,9 points, -5,5 points et 0 point), on ne peut s'empêcher d'envisager des difficultés à venir, au moins pour le secteur «autres manufactures».

• Les prévisions pour 2010

En matière de **prévisions d'emploi pour 2010**, l'indicateur global est certes négatif, mais bien moins que l'indicateur de résultat précédemment commenté (-2 points contre -10,4 points). De plus, il est très proche de l'indicateur évalué dans l'enquête EES2009 (-1,6 point). D'une certaine manière, les anticipations demeurent donc assez stables dans un contexte économique qui s'est pourtant considérablement dégradé depuis la fin 2008. Est-ce à dire que c'est la prudence plutôt que le pessimisme excessif qui prévaut, rien n'est moins sûr? Il est un fait, comme cela a été indiqué auparavant, que les prévisions officielles tablent sur une contraction de l'emploi et une forte élévation du chômage dans les années à venir. Du point de vue de l'emploi, l'enquête

Graphique 4: Evolution des balances relatives aux résultats et prévisions concernant l'emploi et évolution réelle de l'emploi



Note: Les données concernant l'emploi sont celles du STATEC et de la Commission européenne

EES2010 ne récuse pas les données objectives.

Du point de vue de l'emploi, toutefois, les attentes diffèrent entre les entrepreneurs du secteur industriel et ceux du secteur des services. L'indicateur afférent vaut -15,7 points pour les premiers et +4,6 points pour les seconds. Autant dire que la confiance des uns tranche quelque peu avec le pessimisme relatif des autres. La dichotomie est encore plus claire si l'on regarde les balances par secteur: de A à G, elles s'élèvent respectivement à -12,6 points, -13,2 points, -18 points, -4,7 points, +5,1 points, +14,2 points et +11,3 points. Ainsi, à l'exception du secteur des exploitations minières, eau, gaz, électricité, l'ensemble de l'industrie s'attend plutôt à connaître une contraction de ses effectifs. Ceci pose des questions relatives au traitement de la crise, compte tenu des mesures anti-cycliques mises en œuvre depuis un an au Grand-Duché et dont les effets d'amortissement du choc devraient s'étioler au fil des mois, mais également relatives aux mesures à moyen et long terme, de nature plus structurelle, que le Gouvernement gagnerait à mettre en place et, le cas échéant, de leur efficacité avérée.

Il faut souligner, s'agissant des prévisions d'effectifs pour l'année 2010, la forte proportion de réponses «stables» (de 62 % à plus de 88 %). Celle-ci pourrait témoigner d'une certaine frilosité

des firmes interrogées à pronostiquer dans un tel contexte d'incertitudes des évolutions bien difficiles à cerner en termes d'emploi. Elle pourrait également signifier que les entreprises parviennent à s'adapter aux difficultés conjoncturelles sans forcément avoir recours à la variable d'ajustement salariale. La question se pose de savoir combien de temps les mesures de chômage partiel vont pouvoir jouer leur rôle et soutenir les entreprises dans leurs efforts de maintenir dans l'emploi un maximum de collaborateurs, malgré des carnets de commande déprimés.

2.4. Investissements: la crise n'a pas épargné ce moteur de croissance

• L'enjeu de l'investissement privé pour un pays comme le Luxembourg

L'analyse des tendances à l'investissement privé est particulièrement cruciale pour un pays comme le Grand-Duché dans la mesure où cet indicateur économique constitue, pour toutes économies de petite taille, très ouvertes et très intégrées eu égard aux facteurs de production et aux marchés étrangers, un outil d'analyse du dynamisme économique, même si, pour les raisons invoquées, il a également la caractéristique d'être relativement volatil.

L'investissement est, de manière générale, un élément essentiel au maintien

d'un haut niveau de compétitivité dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel. Il est de ce point de vue important de rappeler que les efforts gouvernementaux au niveau luxembourgeois sont allés dans le sens d'un soutien renforcé de l'investissement. Sans énoncer l'intégralité des mesures mises en œuvre suite à l'adoption du «Plan de conjoncture du Gouvernement» au printemps 2009, il convient tout au moins d'évoquer quelques grandes composantes dudit plan de relance, comme par exemple les volets «soutien au pouvoir d'achat par des mesures ciblées», «soutien de l'activité des entreprises par le biais de mesures fiscales et autres» ainsi que «soutien de l'activité des entreprises par le biais de l'investissement public».

• Les résultats 2009

Comme les indicateurs afférents le laissaient pressentir dans l'enquête EES2009, notamment les indicateurs de prévisions, l'investissement des entreprises aura connu en 2009 un important ralentissement. L'indicateur relatif à **l'évolution des investissements au cours de l'année qui se termine** si le taux global de réponse «en hausse» diminue quelque peu en un an (de 29,2 % à 22,1 %), il est surtout remarquable le fait que le taux de réponse «en baisse» a presque doublé sur la même période (de 16,2 % à 31 %). C'est donc le pessimisme grandissant qui a fait s'infléchir la balance afférente, laquelle est devenue négative (variation de +13 points à -8,9 points). Ladite balance est certes structurellement en diminution depuis

2007, mais la crise n'a pas amélioré la tendance. Il faut de surcroît noter que la dégradation de la balance vaut pour les secteurs industriel et des services, avec un pessimisme semble-t-il plus prononcé pour le secteur des manufactures (-14,8 points pour le premier, -6,1 pour le second).

Comparé à il y a un an, seules 19,4 % des entreprises industrielles ont vu leurs investissements progresser en 2009 (ce chiffre était de 25,7 % dans EES2009) et 23,4 % des entreprises de services (contre plus de 30 % en 2008). Or, le plus souvent, ce sont les investissements privés d'un période donnée qui font le niveau d'activité de la période suivante et qui conditionnent le niveau d'emploi de l'avenir. De telles baisses observées en 2009 nourrissent donc tout naturellement des incertitudes sur la capacité de l'appareil de production luxembourgeois à générer de l'activité, de la valeur ajoutée, des recettes fiscales futures.

Tous les indicateurs ne sont pas dans le rouge. La balance relative à l'évolution de l'investissement entre 2008 et 2009 est en effet positive en ce qui concerne les secteurs de la finance et assimilée (+3,4 points) et des exploitations minières et autres énergies (+34,4). Il faut dire, s'agissant du secteur F, que le Luxembourg a certes subi un choc important de la crise financière internationale sur son propre secteur financier, mais que ce dernier a quelque peu résisté comme en témoignent certains indicateurs encore fragiles. Quant au secteur G, nombre d'investissements publics ont été réalisés au cours de l'année 2009, dans le

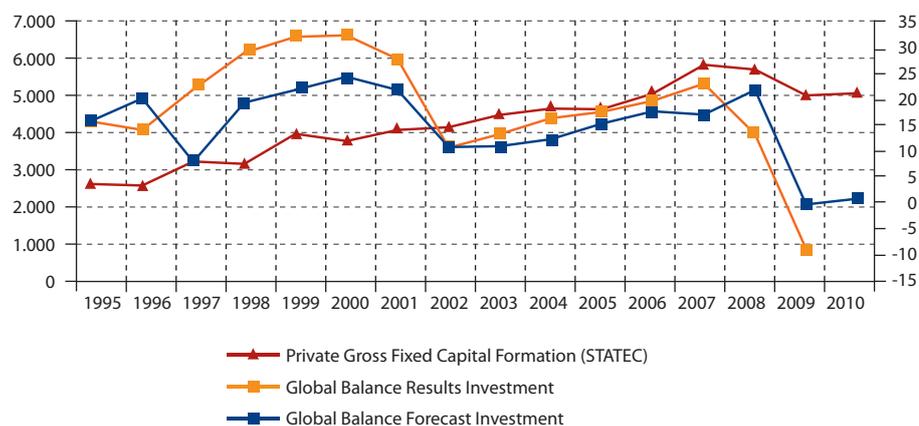
sillage du plan de relance et des investissements publics y relatifs, et qu'il s'agit d'un secteur aux effets d'entraînement importants.

• Les prévisions pour 2010

Seules 20,1% des entreprises avaient en 2009 **l'intention d'accroître leurs investissements**. Elles sont un an après en proportion à peine plus à penser pouvoir le faire en 2010 (21 %). En combinant ce taux de réponses «en hausse» avec le taux de réponse «en baisse», à savoir 20,5 % ou juste un peu plus en rapport que les 20,3 % de fin 2008, il apparaît une balance d'optimisme de 0,5 point, c'est-à-dire pas tellement différente de la balance afférente de EES2009, en l'espèce -0,4 point. Ainsi, par rapport à des années plus fastes du point de vue conjoncturel, ces résultats n'incitent pas à la confiance et ne peuvent être considérés comme encourageants. Jusqu'à la fin 2007 (EES2008), les taux de réponse «en baisse» n'atteignaient que le seuil des 10 %, c'est-à-dire la moitié du résultat de cette année qui n'a pas pour ainsi dire empiré depuis l'année dernière. Même s'il demeure le bloc important des réponses dites «stables», il n'en reste pas moins que les niveaux de EES2010 en matière de prévisions d'investissements rappellent trop ceux de fin 2008 pour penser, sur base de ces seuls éléments, que la situation pourraient s'améliorer en 2010.

Cependant, l'analyse sectorielle montre que les perspectives en 2010 ne sont pas les mêmes dans le secteur de l'industrie et dans celui des services, (balances afférentes égales respectivement à -9,5 points et à +5,5 points). Selon la classification NACE, il apparaît que les soldes pour les secteurs A, B et C sont estimés à -4,3 points, -12,4 points et -10,8 points, tandis que les balances pour les secteurs D, E, F et G sont, à l'inverse, positifs: +3,4 points, +6,3 points, +7,5 points et +6,6 points. Ces tendances et ces indicateurs de confiance ne sont pas sans rappeler les soldes relatifs aux prévisions en matière d'emploi. Il faut dire que le lien entre investissements et emplois est connu et que, de ce point de vue, l'enquête Eurochambres démontre une certaine cohérence et, partant, un intérêt véritable dans l'interprétation du réel et de l'évolution conjoncturelle que vivent les entreprises nationales.

Graphique 5: Evolution des balances relatives aux résultats et aux prévisions concernant les investissements en comparaison à la FBCF du secteur privé



Note: Les données concernant l'emploi sont celles du STATEC et de la Commission européenne

Il y a lieu de souligner que le secteur des services prévoit une amélioration des investissements en 2010, et ceci de manière assez homogène eu égard à la prise en compte de la taille de ses entreprises. Hormis les entreprises de 500 à 999 personnes pour lesquelles la balance afférente est nulle, tous les indicateurs sont positifs. Ce n'est en revanche le cas que des entreprises de 50 à 99 personnes dans le secteur industriel, ce qui paraît montrer que la tendance au pessimisme en matière de prévisions d'investissements soit profondément ancrée dans le secteur des manufactures.

C'est une fois de plus dans le secteur «exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau», mais aussi dans celui des entreprises financières et des firmes du secteur «transport, entreposage et communication» que la propension à investir est la plus élevée, même si elle n'apparaît pas exceptionnelle. Il est à parier tout de même que ces trois secteurs continuent de jouer un rôle prépondérant dans la tenue de l'appareil de production luxembourgeois.

Au total, il faut donc s'attendre à une année 2010 empreinte d'incertitudes, même si cela vaut davantage pour les entreprises industrielles que pour les entreprises de services. Si retournement il doit y avoir et, par conséquent, reprise, cela ne pourra probablement qu'être progressif. En outre, il semble que les entreprises qui exportent s'attendent plus systématiquement à une reprise des investissements que celles qui n'interviennent que sur le seul marché national (soldes respectivement de +4,5 points et -1,3 point), ce qui montre que, en cas de reprise de la demande mondiale, les opportunités de développement pourraient s'opérer relativement aux marchés étrangers.

■ 3. Le recours au commerce électronique semble diminuer globalement en 2009, même si cela dépend surtout de la taille des entreprises

• *Recours par les entreprises au commerce électronique*

Les entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires par le biais électronique sont largement moins nombreuses que celles qui n'ont pas recours au commerce électronique pour réaliser leurs activités: la proportion y relative est de 15,7 % dans la

présente enquête, c'est-à-dire un point de moins que l'année précédente. Ce chiffre poursuit une diminution lente et continue depuis plusieurs années. Il est clair que la crise économique n'y est pas pour rien, ne serait-ce qu'à travers son aspect «crise de la demande», lequel interfère évidemment sur les activités nationales et d'exportations qui se prêtent traditionnellement au recours au commerce électronique.

La baisse de la proportion des entreprises qui ont recours au commerce électronique est visible à la fois dans le secteur industriel et dans celui des services (-0,1 point pour le premier et -1,3 points pour le second). Pour autant, les entreprises de services utilisent bien plus systématiquement ce type de canal économique et commercial comparé à leurs consoeurs industrielles.

Une analyse sectorielle plus fine montre que deux secteurs ont progressé en la matière depuis un an, à savoir le secteur de «production métallique, machines et matériel de transport» (de 12,2 % à 17,6 %) et le secteur finance et assimilé (de 13,9 % à 15,9 %). Ces données sont renforcées par le fait que les échantillons questionnés sont plus amples également en 2009.

Parmi l'ensemble des entreprises interrogées, il convient de noter que ce sont les plus petites en termes d'effectifs qui ont vu diminuer le recours au commerce électronique pour réaliser leur chiffre d'affaires. Les entreprises de 100 à 249 personnes voient à l'inverse leur proportion de recours à ce type de canal commercial bondir de presque 6 points de pourcentage (de 27 % à 32,9 %, tandis que les entreprises les plus grandes (plus de 1.000 salariés), certes au nombre de 4 dans l'échantillon, obtiennent un score en la matière de 28,8 %, au lieu de 14,4 % lors de la précédente enquête. S'il faut évidemment nuancer le propos compte tenu de la taille de l'échantillon précité, il reste que les quelques grandes entreprises luxembourgeoises qui ont répondu à l'enquête EES2010 représentent un poids important de l'activité économique nationale et que leur avis eu égard à ce type d'enquête pèse également beaucoup.

Au sein du secteur des services, c'est encore parmi les entreprises employant de 100 à 249 personnes et de 500 à 999 personnes que le commerce électronique

participe le plus en proportion à la réalisation du chiffre d'affaires (respectivement 36,4 % et 40 %).

Au total, il y a, semble-t-il, une différence assez prononcée entre les entreprises qui ont l'habitude d'exporter, et pour lesquelles 21,4 % ont recours à internet pour procéder à leurs opérations commerciales, et les entreprises qui n'écoulent pas leurs marchandises sur les marchés étrangers. Ces dernières ne sont en effet que 12,9 % à indiquer avoir recours au commerce électronique dans leur activité.

• *Type de commerce électronique réalisé par les entreprises et prévisions y relatives*

Toutes entreprises confondues, il faut souligner une évolution dans les types de recours au commerce électronique. Ainsi, la pratique du business to business (B2B) semblent s'essouffler quelque peu (de 28,4 % fin 2008 à 26,7 % fin 2009), contrairement à celle du business to consumer (B2C) qui progresse légèrement (de 30,9 % dans EES2009 à 31,2 % dans EES2010). Il faut du reste noter que la pratique concomitante de ces deux types de commerce électronique progresse également jusqu'à 42,2% dans la présente enquête.

En distinguant les entreprises selon les codes NACE, il y a lieu d'observer un moindre recours au seul B2B concernant le secteur manufacturier au sens large (A et B) (-8,2 points de pourcentage en un an pour l'un et -18,6 points pour l'autre) ainsi qu'un moindre recours au seul B2C, mais au profit de la pratique combinée de ces deux types de commerce électronique (respectivement +8,2 points et +24,7 points). Cet état de fait est sans doute à mettre, dans le cadre d'une année 2009 très difficile du point de vue conjoncturel, sur le compte d'une stratégie de diversification et de combinaison des modes commerciaux. Il est en tout cas également visible quand on observe les pratiques de commerce électronique selon la taille des entreprises.

Enfin, en matière de prévisions de chiffre d'affaires réalisé par le biais du mode de transaction électronique, il est un fait que les entreprises qui revendent son utilisation demeurent très largement optimistes. La balance afférente s'établit en effet à +41,4 points. Pour autant, ce résultat est en forte

baisse comparé à celui de l'année passée, à savoir un solde entre prévisions à la hausse et prévisions à la baisse de 48,9 points. La diminution en cause concerne davantage le secteur industriel (-15,1 points) que le secteur des services (-5,5 points).

L'analyse des soldes par code NACE semble de surcroît suggérer que l'atténuation de l'optimisme ainsi mesurée s'opère, surtout du côté des entreprises industrielles, à travers une hausse en proportion des nombres de réponses «stable» (de 28,5 % à 44,5 % en un an pour le secteur A, montée en flèche de 32,3 % à 73,3 % pour le secteur B, et même que des réponses «en hausse» pour le secteur G). Le secteur des services voit quant à lui la part d'optimisme absolu (réponses «en hausse») repartir pour ce qui concerne les entreprises de vente, de réparation et d'Horeca (de 59,8 % à 62,9 %) ainsi que pour les entreprises travaillant sur le segment large de la logistique (de 48,3 % à 52,9 %). Néanmoins, ces chiffres sont à mettre en lien avec la dégradation de l'indicateur d'optimisme du secteur finance et assimilé, lequel diminue de 43,3 % à 30,9 % en un an. Même si la balance afférente demeure positive assez largement, elle illustre d'une certaine façon la prudence encore de mise dans le secteur financier et, plus généralement, eu égard aux perspectives de développement économique en 2010. Usage ou pas des technologies internet dans la réalisation du chiffre d'affaires, les entreprises restent sur le qui-vive et particulièrement prudentes sur la possibilité l'année prochaine d'une véritable reprise.

■ 4. Les résultats de l'enquête Eurochambres au niveau européen: une confiance en hausse?

Comme le Grand-Duché, l'Union européenne, dans son ensemble, est en train de traverser le retournement économique le plus sévère depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. A travers le plan de relance coordonné à l'échelle communautaire et décliné dans les Etats membres, le pire scénario a pu être évité, et aujourd'hui, il semble que l'Union ait atteint la limite d'une inversion de la tendance dans la mesure où la dégringolade semble avoir été stoppée, comme en témoigne, certes de manière encore fragile, la croissance du PIB de l'ordre de 0,2 % au 3^e trimestre 2009 pour l'Union des 27 observée par Eurostat, et eu égard à l'amélioration du climat des affaires qu'indique la présente enquête Eurochambre.

A l'exception des prévisions concernant l'emploi et l'investissement, tous les indicateurs sont en effet globalement dans le vert. Or les chiffres positifs restent largement en deçà des niveaux observés il y a encore par exemple deux ans. Ainsi, l'enquête européenne semble indiquer que «le pire» est certes passé, mais qu'en même temps, des incertitudes quant à la vigueur de la reprise économique subsistent. En outre, l'enquête fait ressortir des écarts significatifs entre les pays, voire entre les différents indicateurs. Elle illustre également une certaine circonspection quant à la réduction ou à l'arrêt des programmes conjoncturels publics, dont les effets positifs sur l'activité économiques risquent de s'estomper à l'avenir.

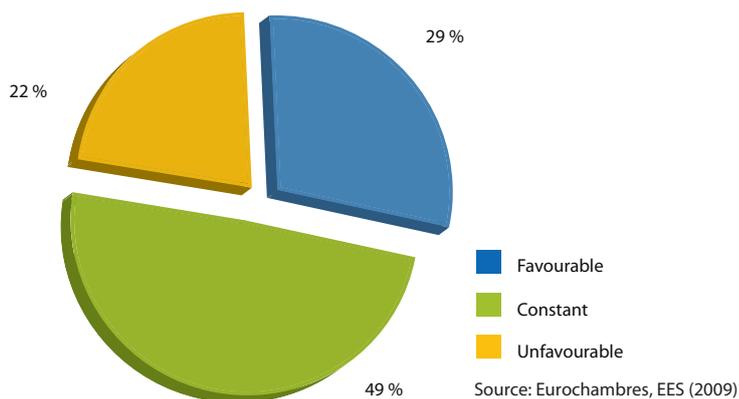
En ce qui concerne le climat des affaires, la balance afférente est positive en 2010 après une année 2009 en berne. Toutefois, en estimant que le climat des affaires restera inchangé en 2010, une bonne moitié des répondants reste très prudente. Seul un tiers des enquêtés estime que le climat des affaires va s'améliorer l'année prochaine, ce qui confirme la remarque énoncée ci-avant quant à l'arrêt de la chute libre des indicateurs économiques phares, mais combiné à des prévisions encore très timides pour 2010.

Eu égard au contexte luxembourgeois, il est intéressant de noter que l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la France, qui comptent parmi les huit principaux partenaires commerciaux du Luxembourg, font état de balances positives quant au climat des affaires. Ces résultats tranchent quelque peu avec ceux des nouveaux Etats membres, lesquels restent très pessimistes quant au climat des affaires en 2010.

En matière de chiffre d'affaires, les résultats sont assez mitigés dans la mesure où l'enquête fait apparaître des améliorations pour une moitié des pays seulement, avec comme corollaire une nouvelle dégradation prévue pour l'autre moitié. Il est à noter que la France et l'Allemagne restent relativement circonspectes quant à l'appréciation portant sur le chiffre d'affaires 2010. De manière générale, pour ce qui est de l'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation, les attentes pour l'année 2010 sont assez optimistes, avec le Royaume-Uni demeurant le pays majeur pour lequel la balance afférente reste négative.

Pour ce qui est du marché de l'emploi, et à l'opposé des indicateurs relatifs au climat des affaires et au chiffre d'affaires où une certaine amélioration est perceptible, du moins pour certains pays, l'évolution est teintée d'un pessimisme quasi-généralisé en ce qui concerne les prévisions pour l'année 2010. La balance générale cumulée reste en effet négative. L'Italie prévoit la baisse la plus importante en matière d'emploi en 2010, suivie de l'Allemagne. Les reculs en France, respectivement au Royaume-Uni, seront moins prononcés à en croire l'enquête Eurochambres 2010, les soldes afférents

Graphique 6: La confiance dans le climat des affaires – zone euro



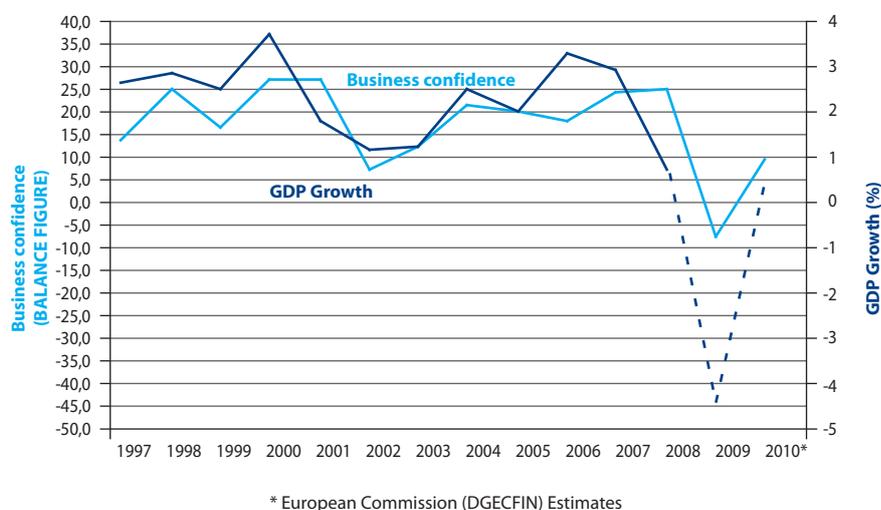
demeurant dans des valeurs positives pour ces deux pays. A noter également que, dans certains pays, les prévisions en termes d'emploi restent franchement positives, à l'opposé de la tendance générale, à l'instar notamment de la Belgique, du Portugal et de la Lettonie.

Quant aux **investissements**, les balances afférentes aux prévisions 2010 restent négatives, soulignant la prudence des entreprises face à la vigueur de la reprise économique et, partant, la retenue quant à l'opportunité d'investir davantage à court et à moyen terme. Cependant, il faut noter qu'une certaine circonspection en matière de prévisions portant sur les investissements n'impliquera pas nécessairement un recul du niveau de ces derniers: en effet, plus de la moitié des entreprises interrogées en Europe estime que leur niveau d'investissement respectif sera inchangé en 2010 en comparaison à 2009, alors que seul un quart des firmes prévoit d'investir moins en 2010 qu'en 2009. En ce qui concerne les différentes zones géographiques, il est intéressant d'observer que, parmi les cinq plus grandes économies européennes, seule l'Italie jouit d'une balance positive pour 2010.

Somme toute, 2009 a été une année d'incertitude marquée pour les entreprises européennes, mais la plupart d'entre elles estime que le pic de la crise a été passé, tout comme elles affichent un certain optimisme, certes encore timide, modéré, voire fragile, en ce qui concerne l'année 2010. S'agissant de l'analyse par pays, les entreprises situées hors de la zone euro sont généralement plus optimistes que leurs homologues ayant adopté la monnaie commune. Parmi les pays ayant adopté l'euro, le Portugal, la Belgique et la Finlande sont les plus optimistes.

Les résultats de l'enquête 2010 peuvent être consultés sur le site de la Chambre de Commerce (www.cc.lu, volet luxembourgeois) et sur celui d'Eurochambres (www.eurochambres.eu, volet européen)

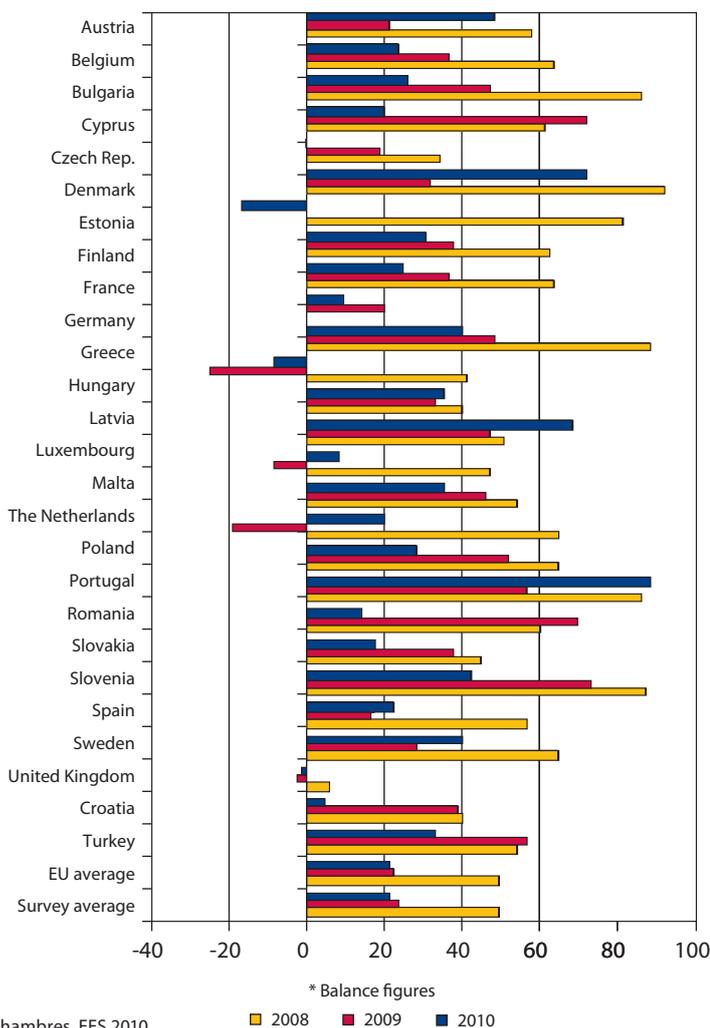
Graphique 7: Evolution des balances relatives aux prévisions concernant le climat des affaires et la croissance économique au niveau européen
Business Confidence Expectations / Real GDP Growth



Source: Eurochambres, EES 2010

Graphique 8: Evolution des balances de prévision des exportations depuis 2008, en comparaison européenne

Export sales expectations for 2010* compared to 2009* and 2008*



Source: Eurochambres, EES 2010

La 17^e édition de l'enquête Eurochambres: méthodologie

L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres⁵ a procédé cette année à la 17^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Cette enquête qualitative est basée sur un questionnaire harmonisé qui est envoyé aux entreprises européennes.

L'objectif de l'enquête est d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2009 et d'avoir connaissance des prévisions des entreprises pour l'année 2010. La reconduction annuelle de cette étude auprès du même panel d'entreprises permet de mettre en évidence les changements intervenus d'une année sur l'autre. Comme l'enquête est réalisée dans tous les pays de l'Union européenne, ses résultats rendent possible la comparaison du climat économique luxembourgeois avec celui des autres pays européens.

C'est la Chambre de Commerce qui est en charge de diriger et réaliser l'enquête Eurochambres 2010 au Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec TNS-Ilres⁶ qui a effectué la collecte des données par téléphone au cours des 1^{ère} et 2^e semaines d'octobre 2009. Le panel de départ compte 1.022 entreprises du secteur industriel et manufacturier ainsi que du secteur des services. Sur le total des entreprises interrogées, 754 ont répondu à l'édition 2010 de l'enquête Eurochambres (taux de réponse: 73,7%, sensiblement supérieur à celui de l'édition précédente). L'échantillon, qui inclut les entreprises d'au moins 10 salariés, est représentatif de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise, exception faite de l'agriculture, de la santé et de l'administration. 33,2% des sociétés interrogées évoluent dans le secteur industriel (cf. catégories A, B, C, G du tableau ci-dessous) et 66,8% dans celui des services (cf. catégories D, E, F).

L'économie du Luxembourg se compose principalement d'un tissu de petites et moyennes entreprises. Partant, afin d'en donner une idée la plus pertinente et la plus réelle possible, les résultats ont été pondérés par un coefficient qui prend en compte les secteurs d'activité divisés en 7 catégories de la nomenclature européenne NACE-REV ainsi que le nombre de salariés répartis en 6 catégories (cf. tableau 3). Il en résulte un nombre total d'entreprises considérable, à savoir 3.822. Les résultats sont ainsi supposés s'appliquer à toute société luxembourgeoise correspondant aux critères de l'étude.

L'enquête Eurochambres est actuellement la seule enquête réalisée au Luxembourg qui prenne en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie, hormis ceux de l'agriculture, de la santé et des administrations publiques. De plus, en choisissant d'insérer une question supplémentaire à propos de l'utilisation du commerce électronique dans les entreprises luxembourgeoises, la Chambre de Commerce peut mieux sonder le degré d'utilisation du commerce électronique dans le monde des entreprises au Grand-Duché.

⁵ L'association Eurochambres représente 45 organisations nationales de Chambres de commerce et d'industrie et regroupe 2000 Chambres de commerce et d'industrie locales. Elle représente quelque 19 millions d'entreprises en Europe. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de commerce européennes (www.eurochambres.eu)

⁶ TNS-ilres (www.tns-ilres.com)



Le lancement de
mon entreprise
c'est grâce à eux !

Baisse des taux d'intérêt.

Pas facile de s'orienter parmi toutes les aides disponibles pour la création d'entreprises. Pour y voir plus clair, nous vous guidons et introduisons pour vous vos demandes de prime de premier établissement et de toute autre aide étatique. Et pour saisir rapidement les opportunités d'affaires et assurer des performances durables, nous vous proposons la forme de financement la mieux adaptée à vos besoins. Pour le lancement de votre entreprise, ayez le réflexe Dexia Start : le service dédié aux créateurs d'entreprises de Dexia BIL.

PME - tél : 4590-2981 www.dexia-bil.lu

NV200

DU

NEUF

DANS

L'UTILITAIRE



NOUVEAU NISSAN NV200 ÉLU « INTERNATIONAL VAN OF THE YEAR 2010 »

Il était temps qu'arrive un nouvel utilitaire. Découvrez le nouveau Nissan NV200, la camionnette compacte révolutionnaire avec une consommation extrêmement faible et le meilleur volume de chargement « de sa catégorie » : 4,2 m³ pour à peine 4,4 m hors tout. De plus, 2 europalettes s'y glissent telles qu'elles. Le nouveau Nissan NV200 vous fait de la place... de la place à la réussite.

À partir de € 12.550 hTVA

Cons. comb. : 5,2-7,4 l/100 km - Emissions CO₂ : 137-174 g/km
Inform. environnementales A.R. 19/03/2004: www.nissan.lu

◆ DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



SHIFT the way you move

Journées Création et Développement des entreprises 2009

Coup de projecteur sur l'esprit d'entreprise



Françoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme a rappelé la réforme du droit d'établissement comme une de ses premières priorités



Mark Raison, conférencier international en créativité et innovation depuis 20 ans a mis en avant la richesse créative qui fait la différence en entreprise



Une salle enthousiaste de futurs entrepreneurs et d'acteurs clefs de la création d'entreprises



Françoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme (au centre) et Mark Raison, conférencier international en créativité et innovation (à gauche de la Ministre) entourés de Jean-Paul Hahn (LSC, Chambre de Commerce), Rachel Gaessler, Martine Kirsch, Claudine Schlessler et Gérard Eischen (Espace Entreprises, Chambre de Commerce)

serait donnée aux projets de moindre envergure pouvant être mis en œuvre rapidement. Gérard Eischen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce, a indiqué qu'il s'agissait de stimuler l'esprit d'entreprise des résidents luxembourgeois, nationaux ou non, mais également des ressortissants de la Grande Région.

«Vous ne pouvez découvrir de nouveaux océans que si vous avez le courage de perdre de vue le rivage!». Tels ont été les premiers mots de Mark Raison, conférencier international en créativité, lors de la manifestation d'ouverture. Le conférencier a mis en avant les notions de créativité des équipes qui doivent tendre le plus possible vers l'impossible, seul objectif permettant de se dépasser et de créer une offre unique, garante de succès pour l'entreprise. Les entreprises gagnantes sont celles qui savent former, encourager, stimuler leurs collaborateurs pour qu'ils fassent preuve d'imagination et d'inventivité.

Les «Journées Création et Développement des entreprises 2009» organisés par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, sous le patronage du ministère des Classes moyennes et du Tourisme et du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, pour permettre à ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise, d'entrer en contact avec tous les acteurs-clés de ce secteur en quelques jours, ont eu lieu du 21 novembre au 3 décembre dernier. La séance inaugurale du samedi 21 novembre s'est déroulée à la Chambre de Commerce en présence de plus d'une centaine de participants. La nouvelle ministre des Classes moyennes et de l'Egalité des chances, Madame Hetto-Gaasch, a confirmé la résolution du Gouvernement de vouloir rapidement réformer le droit d'établissement et mettre en production le guichet unique «entreprises». Madame la ministre a aussi souligné les aides financières apportées annuellement aux entreprises par les Classes moyennes qui se chiffrent à quelque 10 millions d'euros pour une moyenne de 800 dossiers. Elle a finalement mis en exergue que la priorité

De nombreux ateliers, répartis sur 9 journées, ont suivi la séance d'ouverture et ont été organisés sur différents lieux. Oser entreprendre au féminin à la Chambre de Commerce, la transmission d'entreprises à Marnach, une nocturne des Guichets Uniques ponctuée de plus de 80 rendez-vous à la Chambre de Commerce, une plateforme b2fair pour rencontrer de futurs partenaires commerciaux à Luxexpo, un séminaire de deux jours sur la création d'entreprise organisé par la FUSE (Fondation Universitaire des étudiants en Sciences Economiques) à la Chambre de Commerce ou encore des présentations des marchés français et allemand à la Chambre des Métiers et du marché belge à Hosingen. Un workshop sur les aides et financements orchestré par Luxinnovation à la Chambre de Commerce est venu clôturer l'édition 2009 de ces journées. Pour tous les détails de la manifestation: www.journees.lu.

26 novembre 2009

Rencontre avec les partenaires turcs du «b2fair Forum de l'Entreprise 2009»



De gauche à droite: Ayhan Zeytinoglu, Chairman of the Board of Directors, Kocaeli Chamber of Industry; Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Sabrina Sagramola, Gérant et Responsable des Affaires Européennes à la Chambre de Commerce; Haluk Ulusoy, Vice Chairman of the Board of Directors, Kocaeli Chamber of Industry et Memet Turabi, Director, EU Business Center of East Marmara

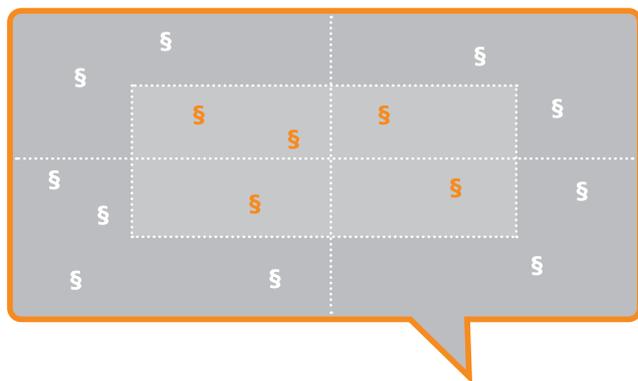
La Chambre de Commerce a accueilli la délégation turque qui a contribué activement à la promotion du «b2fair Forum de l'Entreprise 2009» en Turquie. Ensemble avec d'autres partenaires turcs, dont notamment ISO – Istanbul Chamber

of Industry et Sabanci University, elle a pu mobiliser onze entreprises turques à venir participer à l'événement «b2fair Forum de l'Entreprise 2009».

Lors de la mission officielle en Turquie en septembre 2008, la Chambre de Commerce avait signé un contrat

«b2fair» avec ces mêmes partenaires. La visite du Comité de Direction de la Chambre d'Industrie de Kocaeli s'inscrit dans le cadre d'une poursuite des bonnes relations d'affaires entre les deux chambres.

156 avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

Janvier 2010

- 8-14** Mission économique en Inde
- 10** Visite accompagnée du salon AutoExpo à New Delhi (Inde)

Février 2010

- 4** Visite d'une délégation suédoise
- 23-25** Stand collectif CONFEX à Londres (Grande-Bretagne)

Mars 2010

- 7-11** Stand collectif au salon Horecatel à Marche-en-Famenne (Belgique)
- 16-19** Stand collectif au salon MIPIM à Cannes (France)

Avril 2010

- 12-15** Mission économique en Russie (Moscou et Saint Pétersbourg)
- 19-23** Événement de matchmaking *b2fair* au salon Hannover Messe
- 19-23** Salon de coopération ICBI Fund Forum Asia
- 22-25** Mission économique en Israël (Tel Aviv)

SALONS DE JANVIER A
FÉVRIER 2010

12.01. – 14.01.2010

INTERGRAPHIC –
Salon de la communication graphique
Paris (France)
Tél.: (+33) 1 41 98 40 33

12.01. – 16.01.2010

DEUBAU – Salon international
de la construction
Essen (Allemagne)
Tél.: (+49) 201 72 440

19.01. – 21.01.2010

Swiss Plastics
Lucerne (Suisse)
Tél.: (+41) 41 31 83 700

20.01. – 22.01.2010

PROsicherheit
Wels (Autriche)
Tél.: (+43) 72 42 93 920

26.01. – 28.01.2010

Eco-Industries – Salon International
des Eco-Industries Metz (France)
Tél.: (+33) 3 87 55 66 00

26.01.-28.01.2010

URBEST – Salon pour l'espace Public
Metz (France)
Tél.: (+33) 3 87 55 66 00

22 octobre 2009

Salon à l'Envers 2009: La réussite
d'un concept original

Le 22 octobre dernier la quatorzième édition du Salon à l'Envers s'est tenue à Thionville. Unique en son genre de par son concept simple et pratique, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre les donneurs d'ordres, d'une part, qui viennent exprimer leurs besoins en terme d'achats et les fournisseurs, d'autre part, qui proposent leurs offres de produits et/ou de services.

Après le succès toujours croissant des dernières éditions, les organisateurs ont accueilli cette année une plate-forme record de 120 donneurs d'ordres et quelque 600 visiteurs de la région provenant de la Lorraine, de Belgique, de la Sarre et du Grand-Duché de Luxembourg. Du côté luxembourgeois, une quarantaine de personnes a visité le salon en tant que fournisseurs, alors que Brace Automotive SA, Cargolux, Eureka – Its, Guardian Luxguard, L'essentiel Edita SA, Luxair, Rovi-Techlux SA, Securybat, Valeres Konstruction SA, ont fait le déplacement en tant que donneurs d'ordres.

Comme les éditions précédentes, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg s'est associée activement aux organisateurs et a été présente avec un stand sur lequel une

cinquantaine de visiteurs sont venus s'informer sur le marché luxembourgeois, sur le secteur entrepreneurial ou bien encore sur les services proposés par la Chambre aux entreprises.

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, était également présent à Thionville pour l'inauguration du Salon. Dans son discours, le ministre a fait un fervent plaidoyer en faveur de la Grande Région, région où il se sent «à l'aise car je suis entouré d'amis».

«Restons chacun avec nos forces et nos atouts, et développons les synergies qui s'en dégagent dans un esprit de partenariat» a ajouté le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur. Le développement de la zone de Belval des deux côtés de la frontière pouvant devenir un exemple concret de cette coopération. «Nous avons un intérêt commun à travailler ensemble» a conclu Jeannot Krecké.

Jeannot Krecké a invité les responsables et les exposants de la Grande Région à venir nombreux au Salon Contact, organisé par la Chambre de Commerce du Luxembourg, les 26 et 27 novembre derniers, et qui s'adressait spécifiquement aux PME de la Grande Région. ■

16-18 novembre 2009

Le Grand-Duché de Luxembourg se présente avec succès en Espagne



Les interventions de S.E.M. Jean Welter, Ambassadeur du Luxembourg en Espagne, Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce et Fernand Grulms, CEO, Luxembourg for Finance, ont donné une vue d'ensemble sur l'économie, la place financière luxembourgeoise et les opportunités qu'offre le Grand-Duché aux entreprises espagnoles (Madrid: photo du haut; Barcelone)

8 2 représentants issus de 57 entreprises luxembourgeoises ont participé du 16 au 18 novembre 2009 à une mission économique en financière en Espagne. Cette mission a été organisée par la Chambre de Commerce du Luxembourg en étroite collaboration avec les Chambres de Commerce de Madrid et Barcelone,

ainsi qu'avec les agences «Luxembourg for Finance» et «Luxembourg for Business». Cette mission multisectorielle s'est déroulée à Madrid puis à Barcelone et a été clôturée par une mission exploratoire, le 19 novembre à Saragosse, pour les entreprises relevant du secteur de la logistique. A chacune des destinations visitées, des rendez-vous d'affaires avec

27.01. – 28.01.2010

Learning Technologies
Londres (Grande-Bretagne)
Tél.: + 44 17 30 81 76 00

30.01.-01.02.2010

Beautyworld – Internationale Frankfurter Messe
Francfort/Main (Allemagne)
Tél.: (+49) 69 75 75 00

09.02. – 11.02.2010

E-world energy & water – Salon spécialisé et congrès pour la production de l'énergie international
Essen (Allemagne)
Tél.: (+49) 201 72 44 00

09.02. – 12.02.2010

Power Engineering – ENERGETICA
Samara (Russie)
Tél.: (+7) 846 27 03 405

11.02. – 14.02.2010

automechanika ROMA
Rome (Italie)
Tél.: (+49) 69 75 75 00

23.02. – 26.02.2010

KievBuild (Building Week Ukraine)
Kiev (Ukraine)
Tél.: (+44) 20 75 96 50 00

25.02.-28.02.2010

BOYA – Istanbul Paint Fair
Istanbul (Turquie)
Tél.: (+90) 212 45 42 503

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-379.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-379.

des entreprises espagnoles ont été organisés. Le programme de cette mission comportait des séminaires économiques et financiers, des visites en entreprise, des entretiens individuels, ainsi que des réceptions officielles, notamment à la Résidence de l'Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Espagne. Vu le nombre de participants aux différents séminaires, le nombre des contacts organisés avec des entreprises espagnoles et les témoignages positifs de la part des entrepreneurs luxembourgeois, ce voyage d'affaires peut être considéré comme une grande réussite.

■ Les séminaires économiques et financiers: Grand intérêt pour le Luxembourg

Dans chacune des deux villes visitées, Madrid et Barcelone, une séance inaugurale suivie de séminaires économiques et financiers ont été organisés pour présenter toutes les facettes de l'économie luxembourgeoise. Avec plus de 200 participants, la séance inaugurale à Madrid a notamment attiré un grand nombre de chefs d'entreprise espagnols. En fonction de leurs intérêts, les participants ont ensuite pu participer à des séminaires plus spécifiques portant sur les opportunités offertes par les différents secteurs économiques au Luxembourg, avec un accent particulier mis sur la R&D, l'innovation, le sec-



La mission économique peut être considérée comme une grande réussite vu les nombreux participants aux différents séminaires, ici à Madrid



Arrivée des participants à la «Casa Llotja de Mar», un édifice historique de Barcelone, au sein duquel s'est tenu le forum économique et financier

teur de la santé et la logistique. Pour le secteur financier, le Wealth Management et les Fonds d'Investissement ont été mis en avant.

Les interventions de S.E.M. Jean Welter, Ambassadeur du Luxembourg en Espagne, et Monsieur Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce, ont donné aux entreprises espagnoles une vue d'ensemble sur l'économie luxembourgeoise et les opportunités qu'elle offre aux entreprises espagnoles. En même temps, des représentants des régions respectives ont présenté les caractéristiques économiques de la région concernée. Monsieur Fernand Grulms, CEO, Luxembourg for Finance, a, quant à lui, présenté la place financière luxembourgeoise au public espagnol.

Convention importante entre le Luxembourg et l'Espagne

Fernand Grulms a rappelé qu'en marge de l'Ecofin à Bruxelles, le ministre des Finances, Luc Frieden, et son homologue espagnole, Elena Salgado Mendez, qui assumera la présidence de l'Ecofin à partir du 1er janvier 2010, ont signé, le 10 novembre 2009, un avenant à la convention de non-double imposition entre les deux pays, afin d'y inclure l'échange d'informations sur demande dans des cas spécifiques selon le standard OCDE. Cet accord revêt une importance majeure pour le développement des activités internationales de la place financière de Luxembourg, et notamment son industrie des fonds d'investissement, alors qu'à la suite de cet accord, le Luxembourg ne figurera plus sur la liste des pays qui selon un décret royal espagnol définit les paradis fiscaux. Depuis la réunion du G20 en avril 2009 et l'acceptation par le Luxembourg des standards OCDE en matière d'échange d'informations sur demande en matières fiscales, le ministre des Finances, Luc Frieden, a signé 20 accords de ce type, dont 14 avec des pays de l'OCDE.



■ Les rencontres d'affaires: Echos positifs

L'intérêt pour le Luxembourg et pour ses entreprises s'est également manifesté lors des rencontres d'affaires organisées pour les entreprises industrielles, commerciales et de services. A Madrid comme à Barcelone, une quinzaine

d'entreprises luxembourgeoises représentant divers secteurs ont participé à ces rencontres avec des entreprises espagnoles sélectionnées sur base de leurs besoins exprimés au préalable. Ainsi, de nouveaux contacts ont pu être établis par exemple pour importer des produits espagnols au Luxembourg, pour trouver un représentant local en Espagne, pour identifier des marchés potentiels ou encore pour attirer des investisseurs au Luxembourg. Au total, plus d'une centaine de contacts d'affaires ont pu être réalisés. Les premiers échos étant très positifs, des négociations seront poursuivies dans les mois à venir. Certaines entreprises ont déjà des rendez-vous pour le mois de janvier 2010.



© Gabriel Cazado

Un nombre élevé d'entretiens très concluants ont été organisés avec des entreprises espagnoles

Témoignages d'entreprises

M. Georges André Maurissen,
TMB Industry Sàrl



«C'est la deuxième fois que je participe à une mission. La première a eu lieu en Slovaquie. Ces missions sont très bien organisées. Les premiers contacts sont bons, mais il faut encore travailler (*rires*). J'ai eu un entretien à Madrid et quatre à Barcelone. Mon but est de trouver des sociétés locales actives dans le même créneau que la mienne, à savoir l'opération industrielle de manutentions, et pénétrer ainsi le marché espagnol.»

M. Paul Schockmel,
Director Strategic Marketing & Communication IEE, et
Président de l'Iléa
(Industrie luxembourgeoise des
Equipementiers de
l'Automobile)



«Je suis allé deux fois aux Etats-Unis et une fois au Japon. L'Espagne est ma quatrième mission avec la Chambre de Commerce. L'avantage est que les Chambres de Commerce peuvent nous aider à nouer des contacts. Le fait que tout est organisé à l'avance a également un côté très agréable. Je suis en mission pour trouver des clients potentiels et il y a de bonnes opportunités. J'ai obtenu quatre rendez-vous à Madrid et six à Barcelone. Nous avons l'expérience et une position de leader en matière de sécurité passive au niveau des voitures et nous cherchons d'autres applications. Nous avons lancé trois nouveaux produits il y a deux mois et je suis ici pour conquérir de nouvelles parts de marché en matière de sécurité en relation avec les infrastructures (comptage, singularisation des personnes, gestion des files d'attente par affichage...). Le bilan de cette mission est très positif, j'ai obtenu un grand nombre de contacts, mais, c'est... épuisant!» (*soupir, puis éclats de rire*)

M. Michel Maquil,
Managing Director
Offergeld Logistics



«Mon entreprise fournit un service logistique global, grâce à des solutions intelligentes pour la gestion des entrepôts, le transport et la distribution. Nous recherchons des produits à haute valeur ajoutée, car nous avons des entrepôts hautement sécurisés ou à température contrôlée, pour le transport de produits pharmaceutiques ou biotech., par exemple. J'ai eu cinq contacts fructueux à Madrid et trois, à Barcelone. J'ai déjà des rendez-vous pour la semaine prochaine et pour le mois de janvier. J'ai également eu des contacts intéressants au sein même de la délégation luxembourgeoise. Ce sont des contacts que je n'aurais sans doute jamais eus, si j'étais resté dans mon entreprise! Je suis parti pour la première fois avec la Chambre de Commerce en novembre, l'an dernier. C'était en Italie. J'ai eu de très bons contacts là aussi. Je vais continuer à prendre part aux missions de la Chambre de Commerce dans le monde entier. Avec la crise actuelle, ce serait une erreur de rester retranché à attendre des jours meilleurs. Seul problème, je n'ai pas le temps de tout faire. Si on faisait tout ce que propose la Chambre de Commerce, on ne serait jamais dans l'entreprise!» (*rires*)

■ L'Espagne: un marché important pour le Luxembourg

La première ville au programme de la mission économique et financière a été Madrid, le 17 novembre. Capitale de l'Espagne, Madrid a renforcé son rôle de leader économique à l'échelle internationale et a bénéficié d'un fort dynamisme économique. La ville s'est spécialisée dans des secteurs à fort potentiel de croissance. C'est le cas en particulier des services destinés à la vente, notamment, les services avancés, financiers, logistiques et de télécommunications, ainsi que les services éducatifs et sanitaires. La grande concentration de centres d'innovation dans la capitale et l'effort en matière de R&D atti-

rent des investisseurs et agents économiques de tout genre intervenant dans l'économie locale.

Le 18 novembre, la délégation luxembourgeoise s'est rendue à Barcelone, la capitale historique et économique de la Catalogne qui constitue la principale région industrielle espagnole, avec la construction automobile, l'électronique, la chimie, le textile et l'agro-alimentaire comme secteurs de pointe. Les services représentent près de 60 % de l'activité et un fort développement a, ces dernières années, été réalisé dans l'innovation entrepreneuriale et dans la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC). Une attention particulière

a également été portée à la création de nouvelles infrastructures scientifiques et technologiques avec la mise en place de centres de recherches, parcs technologiques, pôles de compétences, universités et entreprises qui se consacrent aux biotechnologies appliquées. En effet, l'Espagne est l'un des pays européens leader en termes d'infrastructures technologique et industrielle. Depuis quelques années, les parcs technologiques prolifèrent dans les principales zones industrielles, ainsi que près des Universités et les Centres de Recherche et Développement. Actuellement 24 parcs scientifiques et technologiques sont opérationnels, et 55 parcs sont prévus pour les prochaines années. ■

Entretien avec Gonzalo Romero de Lara, Deputy Manager de la plateforme logistique de Madrid



De gauche à droite: Marie-Hélène Trouilleux, Coordinatrice du Cluster for Logistics Luxembourg asbl, Gonzalo Romero de Lara, Deputy Manager de la «Plataforma Logística de Madrid» et Jean-Marie Spaus, Directeur et Membre du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications

Dans le cadre du programme complémentaire pour les entreprises relevant du secteur de la logistique, Jean-Marie Spaus, Directeur et Membre du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et Marie-Hélène Trouilleux, Coordinatrice du Cluster for Logistics Luxembourg asbl ont pu s'entretenir avec Gonzalo Romero de Lara, Deputy Manager de la «Plataforma Logística de Madrid». Madrid Plataforma Logística (MPL), qui est également le Cluster logistique de la communauté de Madrid, a été constitué en 2005, sous l'impulsion du gouvernement régional, pour promouvoir et développer la com-

pétitivité en matière de transport et d'infrastructures. L'objectif de l'association Madrid Plateforme Logistique est de promouvoir l'amélioration permanente de la compétitivité du transport de marchandises et de favoriser la coopération entre ses membres, dans le but d'attirer le plus grand nombre possible de trafics, d'entreprises et de nouvelles activités logistiques et de transport à la région, ainsi que le développement de nouvelles infrastructures logistiques. L'Association met en œuvre son activité en quatre secteurs d'intervention: infrastructures, formation, innovation et activités internationales (signature d'accords avec Shanghai, notamment). ■

Mission exploratoire à Saragosse avec les entreprises membres du Cluster for Logistics Luxembourg asbl



La délégation luxembourgeoise et les participants espagnols lors de sa visite de la PLAZA, la plus grande plateforme logistique du continent européen située à Saragosse

Si pour certaines entreprises, la mission financière et économique s'est achevée le 18 novembre, un programme chargé, ponctué de nombreuses visites, attendait les entreprises participant à la mission d'étude organisée à Saragosse, à l'initiative du Cluster for Logistics Luxembourg asbl., avec la précieuse collaboration de la Chambre de Commerce de Saragosse et la Chambre belgo-luxembourgeoise en Catalogne.

La journée a débuté avec la visite d'Inditex, le groupe distributeur des marques Zara, Pull and Bear, Kiddy's Class, Massimo Dutti, Bershka, Stradivarius, Oysho Uterqüe ou encore Tempe. Inditex est localisé sur la plateforme logistique de Saragosse, la plus grande du continent européen, avec une superficie de plus de 1.200 hectares. Créé en 2002, 700 personnes travaillent actuellement au sein d'Inditex sur ce site. Inditex est appelé à s'agrandir pour passer de 120.000 m² à 180.000 m² et le groupe prévoit d'embaucher 300 personnes supplémentaires. 70 % de la production est fabriquée en Europe. Inditex prépare 7.000 cartons par jour, livre tous les points de ventes deux fois par semaine et expédie pas moins de 100 millions de pièces par an dans le monde entier.

Le centre de distribution est hautement mécanisé. La réception de marchandises et leur répartition dans les différents magasins sont centralisées. Une équipe spécialisée et munie des dernières technologies et processus automatisés fait de la ponctualité et de la précision les critères essentiels de la préparation des commandes des magasins du groupe dans le monde entier.

Après cette visite et un déjeuner rapide, les entreprises luxembourgeoises ont pu visiter l'aéroport de Saragosse, localisé sur la même plateforme logistique. L'aéroport de Saragosse est utilisé principalement pour les vols internationaux par les compagnies aériennes à bas prix. Il transporte 600.000 passagers par an et 33.000 t. en matière de fret aérien, une activité qu'il entend développer.

Une visite en mini-bus, précédée d'une présentation de la plateforme logistique de Saragosse ont ensuite été proposés à la délégation. Ricardo Garcia Becerril, Directeur de la plateforme a présenté la PLAZA, la plateforme logistique de Saragosse et le plus grand complexe logistique et de transport intermodal d'Europe (route, chemin de fer et avion). La ville de Saragosse est à la fois

la capitale de la province du même nom et de l'Aragon. La province de Saragosse compte 800.000 habitants. Saragosse est le centre de six aires métropolitaines du sud-ouest européen (Bordeaux, Toulouse, Bilbao, Madrid, Valence et Barcelone) et jouit d'un solide prestige en tant que lieu de recherche, de formation et d'échange du savoir dans le domaine théorique et pratique de la logistique. Constituée en société par le Gouvernement d'Aragon, la Mairie de Saragosse, la Caisse d'Epargne de Saragosse, Aragon et Rioja, la Caisse d'Epargne de la Inmaculada, l'ambitieux projet de PLAZA répond aux besoins stratégiques, tactiques, opérationnels et fonctionnels les plus exigeants. Plus de 12 millions de m² consacrés exclusivement au transport et à la fonction logistique obéissent au concept le plus moderne de multimodalité et permettent aux opérateurs la plus grande flexibilité et polyvalence.

Pour clôturer cette journée bien remplie, la délégation a été invitée à visiter la gare de Saragosse, avant de reprendre le train pour Barcelone... et l'avion pour le Grand-Duché dès le lendemain. ■

18 November 2009

Successful seminar on business opportunities in Indonesia



On the 18th of November, the Chamber of Commerce organized in close cooperation with the Embassy of Indonesia in Brussels, a seminar on Business opportunities in Indonesia.

During the keynote speech by Gita Wirjawan, chairman of the Indonesia Investment Coordination Board (BKPM), the participants received useful information about the on-going reforms to strengthen the business cli-

mate in Indonesia. The mission of the BKPM and its function as a “one stop shop” for investors was highlighted by Wirjawan.

The first presentation titled “*The future of Indonesian Industry*” and presented by Roosmariharso, Special Assistant to the Minister of Industry, provided detailed information about the 32 priority industrial clusters in Indonesia. Raya Dipodiputro, Special Assistant at the Ministry of Trade,

developed during his presentation the numerous opportunities from a trading side. At the end of the seminar Abidin, Senior Advisor at the Bank Indonesia (Central Bank) insisted on the measures taken after the financial crisis 1997/1998 to stabilize the Indonesian banking system.

The seminar was followed by a networking reception hosted by the Embassy of the Republic of Indonesia and the Chamber of Commerce. ■

For further information about business relations and opportunities with Indonesia, please feel free to contact Jean-Claude Vesque, International Department

Phone: (+352) 42 39 39-311 – E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu

8-14 January 2010

Trade mission to India



For further information about this upcoming trade mission,
feel free to contact Viviane Hoor

Phone: (+352) 42 39 39-315 E-mail: viviane.hoor@cc.lu
or Daniel Sahr – Phone: (+352) 42 39 39-313 – E-mail: daniel.sahr@cc.lu

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with Luxembourg for Business and the Ministry of the Economy and Foreign Trade, will organize a trade mission to India. The delegation will be led by Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade, from 8th of January to the 14th of January 2010. The mission will start in New Delhi, where seminars will be organized in partnership with the “Federation of Indian Chambers of Commerce & Industry” (FICCI). On 10th of January an accompanied visit of the largest Asian automotive show “Auto Expo 2010” is scheduled. The mission will continue on 12th of January to Kolkata for a 2-day stay.

Participating companies from Luxembourg may request business meetings with local companies or institutions at each of the two visited sites. ■

07-11 mars 2010

Salon Horecatel: et de huit!



Le Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous invite à participer pour la 8^e année

consécutive au stand collectif mis en place dans le cadre du salon HORECATEL à Marche-en-Famenne du 7 au 11 mars 2010.

Avec ses quelque 350 exposants répartis sur 19.000 m² de surface d'exposition et plus de 40.000 visiteurs, le salon Horecatel rencontre depuis plusieurs années un franc succès qui lui confère, à juste titre, la réputation d'un «rendez-vous incontournable» parmi les professionnels du secteur de l'agroalimentaire, des boissons et de l'horeca. Les visiteurs professionnels viennent essentiellement de la Wallonie, du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que du nord de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne.

Que vous soyez fabricant, importateur, grossiste de produits alimentaires les plus divers, brasseur, glacier, pâtisier, hôtelier, restaurateur ou bien gestionnaire de cuisine, de snacks ou de friteries, l'Horecatel vous concerne!

En vue de cette prochaine participation collective au pavillon luxembourgeois et suite aux diverses manifestations

Quelques emplacements sont encore disponibles sur le pavillon luxembourgeois. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Andreja Wirtz

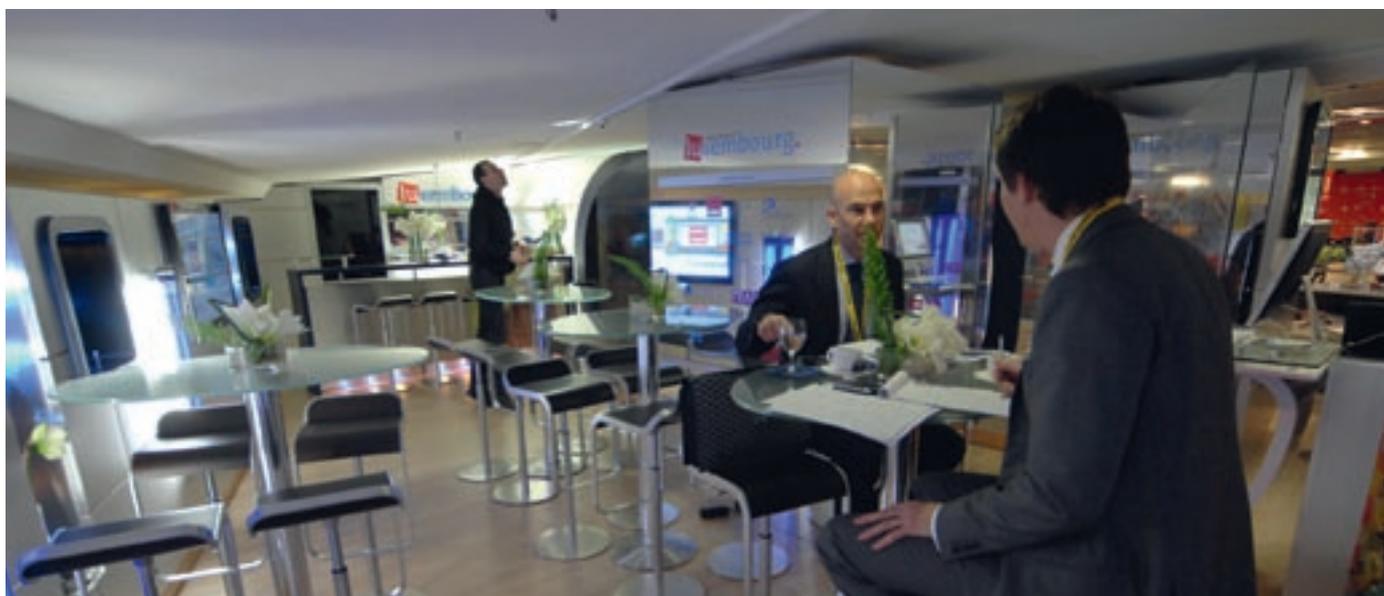
Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: international@cc.lu

Des informations sur le salon sont disponibles via son site Internet officiel: www.horecatel.be et www.wex.be

d'intérêt d'ores et déjà reçues, la Chambre de Commerce souhaite augmenter davantage la visibilité de son stand. Par ailleurs, un gros effort sera aussi mis en œuvre afin de rendre la «Journée des Exposants luxembourgeois» encore plus attrayante. De plus, une journée consacrée exclusivement aux vins et crémants luxembourgeois est également envisagée. ■

16-19 mars 2010

Stand collectif au MIPIM 2010



Le stand luxembourgeois lors de l'édition 2009 du salon MIPIM

Pour sa cinquième participation au salon MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier, dont la 21^e édition aura lieu du 16 au 19 mars 2010, la Chambre de Commerce organise un stand collectif de 195 m² ouvert aux entreprises luxembourgeoises du secteur immobilier.

Le MIPIM est le salon international annuel du marché immobilier par excellence, au cours duquel se rencontrent porteurs de projets et investisseurs. En 2009, le MIPIM a comptabilisé plus de 2.000 sociétés exposantes, quelque 18.000 décideurs, 4.000 investisseurs et utilisateurs finaux, représentant au total 79 pays.

Au fil des années, le MIPIM est devenu un rendez-vous incontournable et il permet de rassembler, en un

même lieu, les villes et collectivités territoriales, les promoteurs et entreprises de construction, les chaînes hôtelières, les utilisateurs finaux (banques, investisseurs institutionnels, conseils en immobilier d'entreprise), ainsi que les divers secteurs complémentaires (avocats, architectes, experts en immobilier, urbanistes, gestionnaires d'actifs immobiliers, comptables, chaînes hôtelières, groupes d'immobilier touristique, etc.).

La promotion des sites économiques au niveau mondial a choisi depuis 21 ans Cannes, et le cadre prestigieux de son Palais des Festivals pour y présenter l'étendue des projets d'investissement de l'ensemble des pays représentés. Le Luxembourg y sera présent pour la 5^e année consécutive par le biais d'un stand collectif national. Les entreprises

luxembourgeoises y exposeront leurs services sur un stand de type «Open space – VIP lounge». Deux temps forts rythmeront cette participation du Grand-Duché au MIPIM 2010: la présence de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur à la journée luxembourgeoise, et au cours de cette dernière, une conférence sur les instruments d'investissements immobiliers organisée par l'Agence Luxembourg for Finance, dont la Chambre de Commerce est membre fondateur avec comme objectif de veiller à une représentation coordonnée des exposants luxembourgeois du secteur financier.

Si vous êtes intéressés par le salon MIPIM, nous vous invitons à nous retourner le coupon-réponse ci-dessous: ■

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

souhaite rencontrer un collaborateur du Département International afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2010»

souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2010»

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International

Sabrina Saqramola/Anne-Marie Loesch
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-312 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: international@cc.lu

“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’. C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site www.boip.int vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque
marque, il y a un
entrepreneur avec
une bonne idée**

Le succès d’une
entreprise commence
par l’enregistrement

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce
Enterprise Europe Network –
Luxembourg**
Tél.: (+352) 42 39 39-333
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

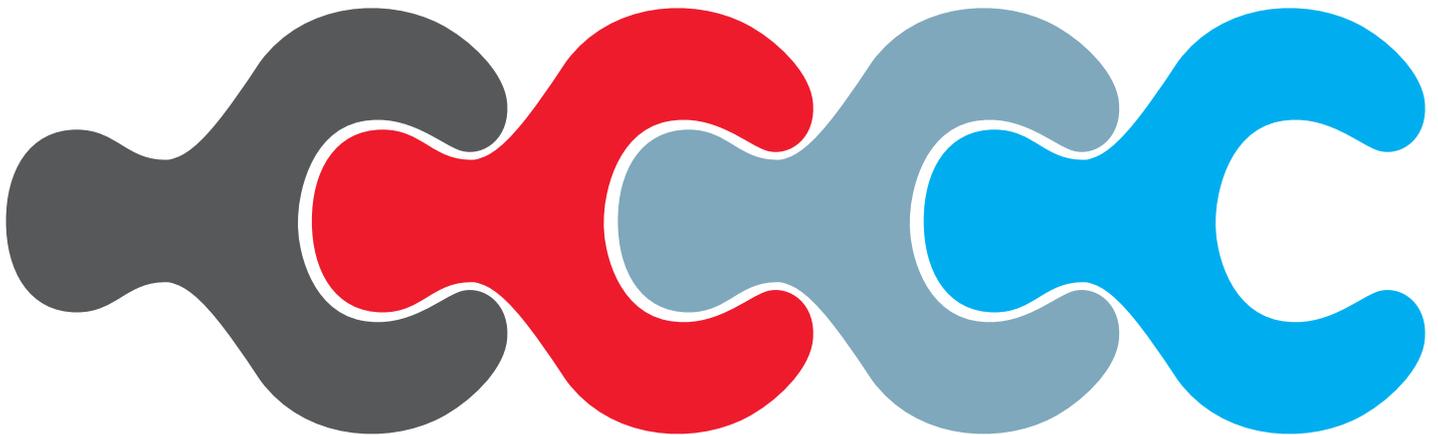
OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société belge, spécialisée dans le secteur informatique, recherche des distributeurs pour un nouveau système informatique d'archivage et de gestion de documents (EEN-20090623021)
- 2 Société allemande, active dans l'import-export dans le secteur alimentaire (bonbons et confitures) et dans le secteur textile, recherche des partenaires pour conclure des accords mutuels de marketing et de distribution de produits alimentaires (EEN-20091111004)
- 3 Société artisanale italienne, active dans le secteur de la torréfaction du café, recherche des distributeurs pour ses produits (EEN-20091102031)
- 4 Société bulgare, spécialisée dans la production de textile de maison et de textile pour les hôtels et les restaurants, propose ses services comme sous-traitant (EEN-20091027040)
- 5 Société roumaine, spécialisée dans la construction de tous types de bâtiments résidentiels et non résidentiels, recherche un partenaire pour créer une joint venture (EEN-20091026004)
- 6 Société turque, spécialisée dans la production de chaussettes et sous-vêtements, recherche des importateurs (EEN-20091023001)
- 7 Société russe de consulting, spécialisée dans le développement des affaires, dans le domaine de l'efficacité énergétique, le développement durable régional et urbain, recherche des partenaires pour créer une joint venture. Elle offre aussi ses services d'intermédiaire commercial et de sous-traitant (EEN-20091026022)

LOGISTICS
MANAGEMENT
FORUM
2010
24-25.02

THE LOGISTICS MEETING OF LUXEMBOURG AND THE GREATER REGION

JOIN THE WORLDWIDE LOGISTICS AND SUPPLY CHAIN EXPERTS
IN THE HEART OF THE GREATER REGION



Supported by



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade

In collaboration with



WWW.LUXEXPO.LU

FEEL IT LIVE!

- 8 Société polonaise, spécialisée dans la logistique et le transport, propose ses services comme sous-traitant (EEN-20091030006)
- 9 Société finlandaise, spécialisée dans la production de produits cosmétiques de haute qualité pour les soins de la peau, bien-être général et des soins de santé, recherche des distributeurs et des partenaires pour créer une joint venture (EEN-20091106004)
- 10 Société espagnole, spécialisée dans la fabrication de produits d'irrigation et de systèmes fiables pour les fontaines d'ornement et d'architecture, recherche des importateurs et des distributeurs pour ses produits (EEN-20091111015)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Décembre 2009 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 23 octobre 2009 au 19 novembre 2009

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Recommandations publiées du 23 octobre 2009 au 19 novembre 2009

- | | | |
|---|-------------|--|
| 1 | 2009/784/CE | Procédures de réduction de la retenue à la source |
| 2 | 2009/824/CE | Utilisation de la classification internationale type des professions (CITP-08) |

Directives publiées du 23 octobre 2009 au 19 novembre 2009

- | | | |
|---|-------------|----------------------|
| 3 | 2009/134/CE | Produits cosmétiques |
|---|-------------|----------------------|

4	2009/132/CE	Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée de certaines importations définitives de biens
5	2009/65/CE	Coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)

Règlements publiés du 23 octobre 2009 au 19 novembre 2009

6	948/2009	Nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun
7	1061/2009	Etablissement d'un régime commun applicable aux exportations
8	1071/2009	Règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route
9	1072/2009	Règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route
10	1060/2009	Agences de notation de crédit

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Décembre 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

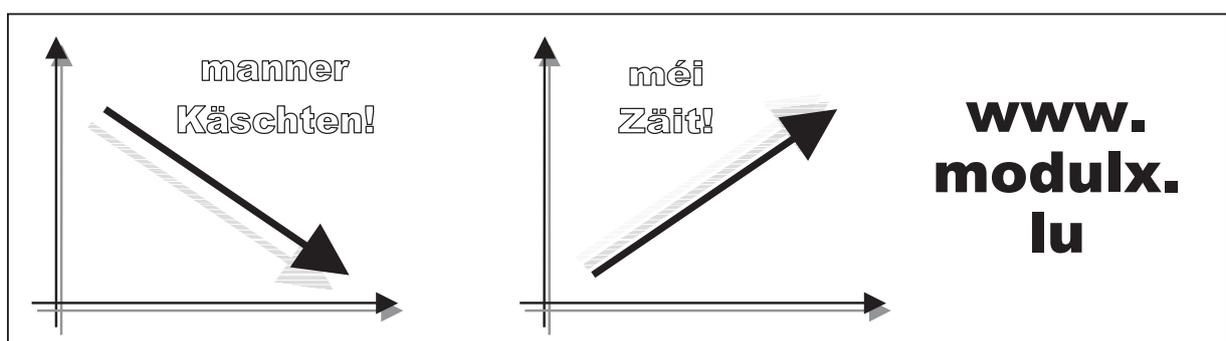
E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu



Luxembourg School for Commerce

La «Maison de l'Économie» s'installe à la Foire de l'Étudiant 2009



Présente à la Foire de l'Étudiant les 12 et 13 novembre derniers, la Chambre de Commerce avait

mis en place dans le cadre du salon, son stand, la «**Maison de l'Économie**», en coopération avec les fédérations et grou-

pements professionnels. La gestion pratique de ce projet était assurée par la Luxembourg School for Commerce, la nouvelle entité de formation de la Chambre de Commerce.

L'objectif de ce stand était d'informer les étudiants, les enseignants, mais aussi les parents, sur les différents secteurs de l'économie luxembourgeoise, sur l'emploi dans ces secteurs, ainsi que sur les diverses perspectives professionnelles afférentes. Un accent avait également été mis sur la création d'entreprise par l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

La «Maison de l'Économie» a été investie par de nombreux acteurs du monde économique qui se sont tenus à disposition des visiteurs et ont répondu à toutes les questions relatives à l'économie du Grand-Duché: l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) a dispensé des informations relatives au secteur bancaire et financier, les métiers du secteur des assurances étaient présentés par l'Association



des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) et par l'Association Luxembourgeoise des Actuaires (ALAC). Présente également, la «FEDIL, Business Federation Luxembourg» avait pour objectif de familiariser les visiteurs de leur stand avec l'industrie, la construction et les services, et de faire part des possibilités de carrière dans ces secteurs, quant à la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), elle a apporté tous les renseignements sur les métiers du commerce, de la grande distribution, de la logistique, du marketing, de la publicité et des transports. La Fachhochschule für Ökonomie und Management (FOM) a présenté ses diverses filières d'études dans le domaine du Management. Enfin, le comptoir de la Fédération Nationale des Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers du Luxembourg (HORESCA) accueillait les visiteurs qui souhaitaient avoir des informations sur les métiers de la gastronomie et du tourisme.

Au nombre des multiples attraits de la «Maison de l'Economie», les interventions des *guest-speakers* issus de différents secteurs économiques tenaient une place prépondérante, tout comme les offres des stages destinées aux étudiants qui souhaitent s'initier aux pratiques professionnelles en entreprise et proposées par la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg (FJD). Le «photoshooting» organisé par la FJD, lequel a permis aux étudiants de se procurer une photo d'identité pour un curriculum vitae, ainsi que des cartes de visite, a remporté également un vif succès.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce avait organisé un concours s'adressant aux étudiants désireux de poursuivre des études d'enseignement supérieur dès l'année académique 2010/2011. Parmi les prix mis en jeu: des bourses d'études ainsi que des iPods, remis aux heureux gagnants lors du tirage au sort qui s'est déroulé au cours de ce mois de décembre. Quelque 200 étudiants ont participé à ce concours.

La «Maison de l'Economie» ayant rencontré un accueil très favorable et ayant été très fréquentée tout au long de la foire, il est d'ores et déjà prévu de renouveler cette expérience l'année prochaine.



Calendrier «Guest-speakers»

JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

Grande Distribution
10h15 → 10h55: Monsieur Roland THILL,
Directeur des Ressources Humaines, Cactus S.A.

Santé
11h15 → 11h45: DR. Ph. Marie-Laure FRIANT,
Pharmacien spécialiste en biologie clinique

Communication et Marketing
14h15 → 15h00: Monsieur Claude MULLER,
Directeur, Agence en communication Comed

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

Industrie
10h15 → 10h55: Madame Michèle DETAILLE,
Administrateur délégué, No-Nail Boxes S.A.

Transport et Logistique
11h15 → 11h45: Monsieur Joerg SEIFERT
Capacity Management, Panalpina Luxembourg S.A.

Secteur bancaire et financier
14h15 → 14h55: Monsieur Raoul STEFANETTI
Head of Structured Finance,
Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A.

Immobilier
15h00 → 15h30: Monsieur Carlo HEIN,
Directeur, Property Management Luxembourg S.A.



PROGRAMME DE FORMATION FÉVRIER-MARS 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Découvrir la norme ISO 9001: Enjeux et bénéfices d'une démarche qualité	22.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Développer ses ressources humaines de manière stratégique pour développer son entreprise	02.02, 23.03 et 04.05.2010	8.30 - 12.00	195 €
S Recueil et analyse des besoins en formation: Mieux construire son plan de formation	25 et 26.02.2010	8.30 - 17.00	390 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
Formation pour le personnel de vente – Culture du service	18.01 et 22.02.2010	9.00 - 17.00	180 €
S Attitude ou rôle du technicien en clientèle	29.01.2010	8.30 - 17.00	195 €
S Kunden finden – Kunden binden	03 et 04.02.2010	8.30 - 17.00	390 €
S Prospecter, chercher et trouver de nouveaux clients	09.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL			
S Toutes les facettes de la bonne organisation d'achat	04.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
S Connaître et employer les Incoterms	10.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
DROIT			
S Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	10.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
FISCALITÉ			
S Implications fiscales de la structure juridique de l'entreprise	28.01.2010	8.30 - 17.00	195 €
S Déclaration de TVA	29.01.2010	8.30 - 17.00	195 €
S Aides fiscales aux entreprises	11.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Leistungsfähig und gesund in jeder Wirtschaftslage – Wie Sie von Ihrer Gesundheit profitieren	26.01 et 09.02.2010	18.00 - 20.30	280 €
EFFICIENCE PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ			
S Comment bien décider? Entre passion et raison	25 et 26.01.2010	9.00 - 17.00	390 €
ORGANISATION ET SECRÉTARIAT			
S Savoir gérer ses priorités	12.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK			
S Connaissance de soi et des autres – le profil MBTI	08 et 09.02.2010	8.30 - 17.00	420 €
S Nouveaux rôles du manager	8.02, 9.02, 09.03 et 10.03.2010	8.30 - 17.00	600 €
S Techniques de résolution des problèmes et stratégie de prise de décision	25.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Savoir-faire au téléphone	02 et 03.02.2010	8.30 - 17.00	390 €
S Erfolgreiche Rhetorik: Die Kunst, sich in Gesprächen zu behaupten	25 et 26.02.2010	8.30 - 17.00	390 €
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)			
S Référencement des sites web	24.02.2010	8.30 - 17.00	195 €
BUREAUTIQUE			
S Outlook – Initiation	05.02.2010	8.30 - 17.00	220 €
S Word – Initiation	03.02.2010	8.30 - 17.00	220 €
S Excel – Initiation	26.01.2010	8.30 - 17.00	220 €
S Excel – Calculs avancés	22.02.2010	8.30 - 12.00	150 €
S Excel – Gestion d'une liste et tableaux croisés dynamiques (pivot tables)	22.02.2010	13.30 - 17.00	150 €
LANGUES			
S Lëtzebuergesch fir Ufänger – Modul 1	25.01 - 23.04.2010 (lundis et vendredis)	12.15 - 13.45	350 €
S Perfectionnement en expression française – Grammaire et conjugaison	23.02 - 25.03.2010 (mardis et jeudis)	13.00 - 14.30	195 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820



CATALOGUE «FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE»: SEMESTRE I/2010

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT!



Prière de nous renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante :

Luxembourg School for Commerce

L-2981 Luxembourg

Fax: (+352) 42 3939-820

ou par commande directe via mail : info@lsc.lu

Société: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: N°, Rue _____

Localité: _____

Code postal: _____

Pays: _____

E-mail: _____



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training

Cycle de formation

Les Techniques de Management de l'Innovation

La Luxembourg School for Commerce (LSC), en collaboration avec Luxinnovation et la Chambre des Métiers, organise un cycle de formation «Techniques de Management de l'innovation». Ce dernier débutera en mars 2010 et se déroulera au Centre de Formation de la Chambre de Commerce.

Cette formation vise à familiariser les participants avec les techniques de management de l'innovation et a pour objectifs:

- De révéler et de développer leur potentiel de créativité
- D'évaluer leur capacité à innover et à installer un véritable processus d'innovation dans l'entreprise

- D'améliorer ou de concevoir de manière efficace de nouveaux produits, services et processus
- De développer et de vendre l'innovation sur leurs marchés

Il est plus particulièrement destiné à des dirigeants de PME souhaitant faire évoluer leur entreprise, à des cadres techniques, administratifs ou financiers en charge de projets d'innovation, à des ingénieurs ainsi qu'à des

cadres responsables des départements de marketing, bureau d'études, achats ou SAV dans tout secteur industriel et à des créateurs d'entreprise.

Ce cycle de formation se tient **en français et en allemand**. Il est possible de s'inscrire au cycle entier comme à un ou plusieurs modules séparés. Le droit d'inscription au cycle entier s'élève à 1.550 €. Une inscription à un module séparé revient à 350 €.

Pour de plus amples informations, contactez Muriel Morbé
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: muriel.morbe@lsc.lu – W: www.lsc.lu

	Dates	Horaire	Intervenant
Modul 1: Innovationsmanagement im Überblick – von der Strategie zum erfolgreichen Produkt			
<ul style="list-style-type: none"> – Das Konzept „Wirksames Innovationsmanagement“ – Der Innovationsbedarf: Erfolgreiche Unternehmen wissen, wie innovativ sie sein müssen – Vom Produkt- zum Kundenfokus: Erfolgsfaktor „Marktorientierung“ – Methoden zur Ermittlung von heutigen und zukünftigen Kundenbedürfnissen – Der nahtlose Innovationsprozess – von der Strategie bis zum erfolgreichen Produkt – „Front End of Innovation“: Die frühen Phasen sind entscheidend – Die Unternehmenskultur als Treiber des Innovationsmanagements – „Innovations-Check“: Wie steht es um die Innovationsfähigkeit Ihres Unternehmens?“ 	Freitag 12. März 2010	9.00 bis 17.30 Uhr	Janine Thurnherr, Helbling Management, Consulting AG, Zürich, Schweiz
Modul 2: Systematisch Ideen generieren und bewerten – Methoden, Tipps und Tricks			
<ul style="list-style-type: none"> – Von der Strategie zum Suchfeld: Innovation beginnt mit dem Festlegen des Problems / der Chance – Der Innovationsprozess im Überblick: Die Grundgedanken des Stage-Gate-Prinzips – Methoden zum Aufspüren und Bewerten von Suchfeldern – Die fünf Phasen der Ideengenerierung – Mentale Kreativitätsbarrieren... und wie wir sie überwinden können – Einsatz von Methoden zur Ideengenerierung: Kreative Denkprinzipien im Überblick – Die Durchführung von Kreativitätsworkshops: Tipps zur motivierenden und effektiven Gestaltung – Die schrittweise Bewertung und Auswahl: Dem Risiko angemessene Priorisierung von Ideen – Ziele, Inhalt und Umfang erster Voralysen 	Dienstag 23. März 2010	9.00 bis 17.30 Uhr	Janine Thurnherr, Helbling Management, Consulting AG, Zürich, Schweiz

	Dates	Horaire	Intervenant
Module 3: Analyse fonctionnelle du besoin ou comment établir le cahier des charges fonctionnel d'un produit ou d'un service			
<ul style="list-style-type: none"> - Conception ou reconception d'un produit, d'un processus ou d'un service: comment poser le problème du besoin? - Définition d'un besoin cohérent: les unités de lieu, de temps et de manière - Les quatre niveaux de spécification: besoin, cahier des charges générique, brief et analyse fonctionnelle - Trouver les fonctions de services par la Méthode des Milieux Extérieurs - Les performances attendues ou critères d'appréciation: comment les trouver et comment les mesurer? - Le cahier des charges: réglementation et rédaction - Initiation à l'innovation ciblée - Partir des fonctions principales pour aboutir progressivement à un concept de solution viable: le diagramme FAST 	Mardi 13 avril 2010	9.00 à 17.30 heures	Bernard Yannou Professeur en Ingénierie de la conception Ecole Centrale Paris, France
Module 4: L'innovation des services			
<p>Ce qu'il faut savoir des services</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un service - La place des services dans notre économie - Typologie des services selon les secteurs industriels - Invariants d'un service: immatérialité, interactions avec le client, instantanéité. Distinctions entre produit et service - Qu'est-ce que l'innovation dans les services? Exemples et positionnement des grands groupes et des PME-PMI <p>Représentation d'un service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le front office et le back office, les processus supports du service - Représentation des processus d'un service par la méthode Blueprinting - Application à la modélisation des services d'une concession automobile <p>Processus de conception d'un service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un périmètre original du besoin d'un nouveau service, des valeurs pour les clients - Cahier des Charges Fonctionnel – Définition des critères d'appréciation - Conception des processus - Conception des interactions - Conception de détail - Validation d'un service relativement aux critères et valeurs 	Vendredi 7 mai 2010	9.00 à 17.30 heures	Bernard Yannou Professeur en Ingénierie de la conception Ecole Centrale Paris, France
Module 5: Développer et vendre l'innovation sur ses marchés – Le marketing de l'innovation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les différences essentielles entre le marketing stratégique et le marketing opérationnel: le vrai challenge pour un produit nouveau n'est pas la stratégie, mais l'exécution - Les tests de marché qui permettront d'éliminer du nouveau produit un maximum de freins à la commercialisation. Dont les étapes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • Comment valider le potentiel réel du nouveau produit. • Utiliser pratiquement les tests chez les différents types d'utilisateurs • Tester la réaction du marché - Comment commercialiser le produit nouveau: <ul style="list-style-type: none"> • Les six clés pour développer une stratégie de commercialisation gagnante • Comment diffuser efficacement un nouveau produit: les six règles du succès • Le plan marketing de lancement du produit nouveau • En prime: cinq clés pour rendre le marketing plus efficace en période de crise 	Vendredi 21 mai 2010	9.00 à 17.30 heures	Bernard Adriaensens Managing-Partner BAA Nivelles, Belgique

Luxembourg School for Commerce et Sacred Heart University

Le nouveau certificat «Modern Business Management» fait sa rentrée

La Luxembourg School for Commerce (LSC) et la Sacred Heart University (SHU) renforcent leur coopération en lançant la formation «Modern Business Management Certificate». C'est en substance ce qu'a annoncé récemment Paul Emering, Directeur de la Luxembourg School for Commerce, lors d'une conférence de presse. Fruit d'un partenariat entre deux acteurs très dynamiques sur le marché de la formation au Luxembourg, la formation «Modern Business Management» s'intègre dans la philosophie de la LSC de développer des formations en collaboration étroite avec d'autres acteurs de formation et répondant au marché pour satisfaire au mieux les besoins des entreprises et de leurs salariés. Ce cycle de formation modulaire s'adresse aux salariés ayant récemment acquis une fonction managériale ou étant sur le point d'y accéder. Il a pour objectif de transmettre aux participants les techniques les plus récentes et performantes en gestion d'entreprise afin qu'ils puissent assurer leur mission de «manager» dans les meilleures conditions possibles.

La LSC entend ainsi soutenir et encourager le développement du capital des connaissances et compétences et contribue à fournir des solutions aux questions que les entreprises sont appelées à résoudre pour relever les défis dans un environnement économique changeant.

La réussite à cette formation est sanctionnée par un certificat émis par la LSC et la SHU tout en bénéficiant de «crédits» acquis dans le cadre de cette formation. L'obtention de ce certificat offre, en outre, à son titulaire, la possibilité d'accéder au Master of Business Administration (MBA) proposé par la SHU ou d'autres institutions d'enseignement supérieur. En optant pour la coopération avec la Sacred Heart University, la LSC a fait le choix d'un établissement d'enseignement supérieur de renommée mondiale bien connu des entreprises luxembourgeoises.

■ Développer et approfondir les compétences en management

Dr. Petra Garnjost, Directrice de la Sacred Heart University Luxembourg,

a présenté le programme et les différents modules de cette formation. Elle a mis en avant l'objectif de ce certificat qui est de développer et d'approfondir d'une manière pratique et pertinente les compétences en management des participants dans les domaines de la direction, de la planification et de la gestion. Pour y parvenir, la formation a été élaborée autour de trois pôles indispensables pour une bonne gestion d'un département ou d'une unité, à savoir le management des personnes (motivation et direction), la compréhension des données financières (comptabilité budgétaire, rapports de performances et de contrôle) et la connaissance organisationnelle (compréhension des marchés et des besoins des clients).

Le participant peut composer d'une manière individuelle les modules du certificat pour se préparer de la meilleure façon à sa fonction managériale.

L'encadrement académique des participants est assuré par des professeurs de la SHU (Fairfield-USA et Luxembourg), bénéficiant d'une expérience académique et professionnelle dans le secteur privé. Ils ont pour objectif de permettre aux étudiants une mise en application directe des différentes théories en entreprise.

La formation débutera au mois de février 2010 et se déroulera en langue anglaise. Le seul pré-requis pour pouvoir y accéder est un diplôme du type «Bachelor». Les cours se tiendront en soirée de 18h30 à 21h30 et quelques samedis.

Des séances d'information pour les personnes intéressées auront lieu le 14 décembre 2009 et le 14 janvier 2010 à 18 heures à la Chambre de Commerce.



Pour de plus amples informations vous pouvez contacter:

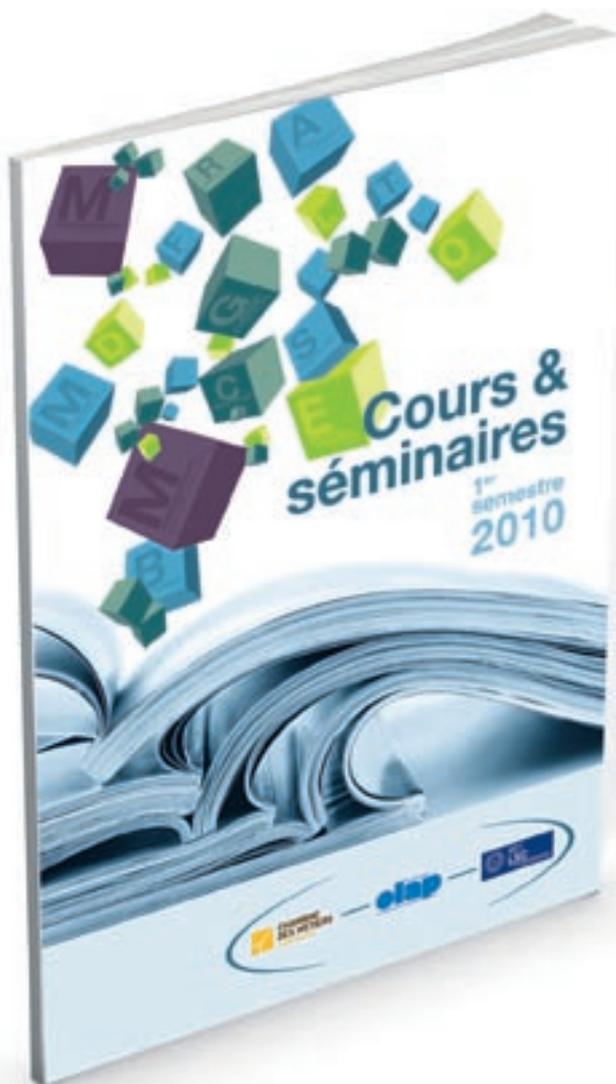
Luxembourg School for Commerce – 7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg/Kirchberg – L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-220 – Fax: (+352) 42 39 39-820 – E-mail: info@lsc.lu – Site Internet: www.lsc.lu

Sacred Heart University – 7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg/Kirchberg – L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 22 76 13 – Fax: (+352) 22 76 23 – E-mail: arech@shu.lu – Site Internet: www.shu.lu

DEMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT !



Les domaines de formation proposés:

- Management de la qualité
- Ressources humaines et formation
- Marketing et commercial
- Achat, logistique et commerce international
- Droit
- Gestion comptable et financière
- Fiscalité
- Sécurité, santé et environnement
- Efficience personnelle et assertivité
- Organisation et secrétariat
- Management, leadership et teamwork
- Communication
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Bureautique
- Langues



Recevez votre exemplaire gratuit du catalogue!

Prière de renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante:

LUXEMBOURG SCHOOL FOR COMMERCE
L-2981 Luxembourg • (+352) 423939-820
ou par commande directe via mail: info@lsc.lu

Société

Nom Prénom

Rue N°

Code postal Localité

Pays

Vous pouvez également commander votre exemplaire gratuit sur notre site www.lsc.lu (Rubrique «Actualités»)

Entreprises innovantes

Workshops pour coachs 1,2,3,GO



Claude Faber a animé le workshop sur les techniques de coaching



Wouter Bogaert a exposé les techniques d'élaboration et d'évaluation du business plan selon la méthodologie McKinsey

On n'a jamais fini d'apprendre, qu'on soit jeune entrepreneur ou chef d'entreprise confirmé! Dans ce cadre, 1,2,3,GO a organisé une série de workshops dans plusieurs villes de la Grande Région, entre le 24 novembre et le 10 décembre derniers. Le coup d'envoi a été donné le 24 novembre à la Chambre de Commerce du Luxembourg, la séance a attiré une trentaine de coachs. Des workshops au château de Colonster à Liège le 8 décembre, à la CCI de la Sarre le 9 décembre et dans les locaux de Synergie à Metz le 10 décembre ont suivis. L'ensemble de ces workshops a connu un grand succès et a rassemblé une bonne centaine de coachs de secteurs d'activités variés.

Les nouveaux coachs ont pu se familiariser avec le fonctionnement du parcours 1,2,3,GO et ceux ayant déjà une expérience, ont approfondi leurs connaissances.

Le but pour les organisateurs était de proposer des workshops gratuits pour que les coachs du réseau 1,2,3,GO puissent tirer profit de leurs compétences et accompagner les créateurs d'entreprises innovantes en Grande Région de façon efficace dans la rédaction de leur business plan. L'objectif était de fournir des outils simples et pratiques pour garantir une qualité élevée dans l'encadrement des porteurs de projets qui participent au parcours.

Les Workshops étaient animés par deux intervenants. Claude Faber a traité l'aspect pédagogique du parcours sur le thème «*Techniques de Coaching: comment encadrer et guider au mieux un porteur de projet?*» en proposant des solutions aux questions suivantes: Comment définir les besoins du créateur? Comment résoudre les difficultés rencontrées? Comment motiver et encourager le coaché? Comment installer une relation de confiance et créer une dynamique de collaboration?

Claude Faber est le directeur général d'Optimise S.A., société luxembourgeoise d'Executive Transition Management et de consultance. Fort d'une expérience de 30 ans dans des fonctions de cadre, entre autres, chez Siemens et Arbed (ancien ArcelorMittal), il s'est spécialisé dans le redressement et la réorientation stratégi-

que des sociétés. Aujourd'hui, il met ses connaissances au service de l'accompagnement des entreprises, notamment des PME.

Wouter Bogaert, deuxième intervenant, a exposé les techniques d'élaboration et d'évaluation du business plan selon la méthodologie McKinsey. D'après lui, un bon business plan est indispensable à la création d'une entreprises pour plusieurs raisons: il habitue le futur créateur à réfléchir sur son projet de façon continue et dans tous les détails tout en soulevant d'éventuelles lacunes, il encourage l'action et la prise de décision, il sert d'outil de communication principal pouvant attirer des investisseurs potentiels, il donne une vision claire des ressources nécessaires à la création et il met le porteur de projet en situation avant qu'il ne se jette à l'eau. Pour convaincre, le dossier final doit être réaliste, basé sur des faits, agréable à lire et contenir des éléments clés tels que: un *executive summary*, une description du produit ou service, une présentation de l'équipe, la stratégie marketing, des objectifs clairs avec des *deadlines* précises, le modèle d'organisation de l'entreprise, une analyse SWOT, ainsi qu'un plan financier.

Ancien associé de Mc Kinsey & Company de 1995 à 1998, Wouter Bogaert est aujourd'hui gestionnaire de projet et spécialiste en Private Equity et Venture Capital dans les secteurs du B2B, de la technologie, des médias et de l'industrie. Directeur de Fordaq et Anais Consulting & Software Services, il s'occupe généralement de l'investissement et conseil stratégique, fusions, acquisitions et levée de fonds dans des PME et des fonds de capital à risque.

Les cocktails qui suivaient les workshops étaient ensuite l'occasion pour les participants de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue sur le rôle du coach, sur les méthodes d'accompagnement et sur leurs expériences.

Repartant avec des connaissances approfondies et de nouveaux contacts professionnels, les coachs 1,2,3,GO encadreront les nouveaux projets d'entreprises innovantes de l'édition 2009-2010. ■

Appel à projets

Vous avez un projet innovant?

Rendez-vous sur www.123go-networking.org et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les 4 critères d'accès (innovation, faisabilité économique, avoir le siège en Grande Région et ne pas être financé par du capital à risque), vous pourrez entrer dans le réseau 1,2,3,GO et profiter de coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires!

A vos agendas!

Le Speed Coaching, le prochain événement 1,2,3,GO, se déroulera le 21 janvier 2010 à Luxembourg. Testez votre idée d'entreprise en 3x20 minutes en la présentant à des experts qualifiés pour recevoir un feedback personnalisé et constructif. Inscription gratuite et renseignements:

Tél.: (+352) 42 39 39-274 – E-mail: 123go@cc.lu

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



Fiduciaire Weber et Bontemps S.à r.L., Husky S.A., SES S.A.
BP Investment Partners, Corastol S.A., La Luxembourgprovo

NOS PARTENAIRES MEDIAS:



Formal S.à r.L., Barber Palace S.A.

ORGANISÉ PAR:



LABELLISÉ PAR: Créativité et innovation
Bordeaux Luxembourg 2007

Créez votre entreprise innovante!

Des entrepreneurs aident des entrepreneurs



- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plan d'affaires
- 65 000€/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

www.123go-networking.org

Luxinnovation

Toute la recherche publique luxembourgeoise en catalogue



Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, publie le premier catalogue de la recherche publique au Luxembourg. Ce nouvel outil de promotion met l'accent sur les compétences et le savoir-faire des organismes de recherche du pays. *Public Research in Luxembourg* répertorie 40 départements et équipes de recherche et équipes de recherche issus de l'Université du Luxembourg, des Centres de recherche publics (les Centres de recherche publics Gabriel Lippmann, Henri Tudor, Santé ainsi que le CEPS) et d'autres organismes

de recherche, tels que le Centre Virtuel sur la Connaissance de l'Europe ou encore le Musée National d'Histoire Naturelle.

Edité en langue anglaise, ce catalogue se compose d'une première partie consacrée à la présentation générale des acteurs luxembourgeois de la recherche. L'introduction apporte également au lecteur des informations complémentaires sur les mesures d'aides et instruments financiers existants pour stimuler les activités de RDI du pays. Souvent méconnues, ces aides sont destinées à tout acteur souhaitant mener à bien des projets de RDI avec des partenaires nationaux ou même étrangers. Un premier chapitre décrit notamment les régimes d'aides offerts par le nouveau cadre légal pour le soutien aux activités de RDI, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2009 au Luxembourg, les diverses mesures d'aides du Fonds National de la Recherche (FNR) ou encore les différents volets du 7^e Programme Cadre de Recherche et de Développement (FP7).

■ La recherche publique, réelle valeur-ajoutée pour les entreprises

Afin de démontrer l'expertise des organismes de recherche, la deuxième partie du catalogue présente les capacités scientifiques et technologiques de 40 départements et unités de recherche du pays. Classées selon 8 thématiques (automobile, ingénierie et veille technologique, environnement et construction, sciences humaines et sociales, technologies de l'information et de la communication, centres interdisciplinaires, droit, finance et mathématiques, sciences de la vie et matériaux), les unités de recherche y sont précisément détaillées. Axes de recherche majeurs, domaines d'application, principaux partenariats et collaborations, équipements, produits et services, ressources humaines et contacts, autant d'informations fondamentales pour saisir l'excellence des équipes de recherche publique luxembourgeoises.

En tant qu'interface entre le monde de l'entreprise et de la recherche, ce catalogue et ses quelque 140 pages contribueront à mettre en lumière les compétences des organismes de recherche publics luxembourgeois susceptibles de répondre aux besoins de l'économie.

Pour recevoir un ou plusieurs exemplaires du catalogue

«Public Research in Luxembourg»

ou pour plus de renseignements, veuillez contacter: Luxinnovation GIE

Xavier Feller – Responsable communication et promotion

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: xavier.feller@luxinnovation.lu

Internet

Le «guichet» unique en ligne



Tout juste mis en ligne, le portail Internet **www.guichet.lu** s'adresse tant aux citoyens qu'aux entreprises. But avoué: faciliter les quelque 250 démarches administratives, avec possibilité de télécharger une quarantaine de formulaires et d'effectuer certaines de ces démarches via Internet, et ceci 24 heures sur 24.

Ce lancement concrétise la première phase de réalisation du guichet unique

virtuel au travers duquel les requérants pourront introduire toutes les demandes en autorisation d'établissement de façon intégralement dématérialisée en utilisant un certificat électronique Luxtrust (prévu au premier trimestre 2010). En vue de cette réalisation, le contenu du *Portail entreprises* a également intégré ce guichet unique.

Dans ce cadre, l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce devient le

guichet unique *physique* rattaché au guichet unique *virtuel* offrant un accès privilégié aux porteurs de projets prévoyant le lancement d'une activité en tant qu'indépendant.

■ Une initiative primée au niveau européen

En outre, lors de la cérémonie de l'European Public Sector Award EPSA 2009, qui s'est déroulée le 4 novembre dernier à Maastricht, sous l'égide de la présidence suédoise, le Guichet en ligne de l'État luxembourgeois s'est vu décerner un prix «*Best Practice*» dans la catégorie «*amélioration de la performance dans la prestation de services publics*».

Dans le cadre du Concours européen d'excellence dans le secteur public, l'EPSA a réuni les acteurs les plus innovants et les plus performants dans ce domaine. Quinze pays d'Europe, de même que la Commission européenne et le Fonds social européen, soutiennent officiellement EPSA. Le concours s'adressait à toutes les administrations en Europe. Les candidats ayant soumis un dossier ont pu démontrer leurs pratiques innovantes dans différents domaines thématiques.

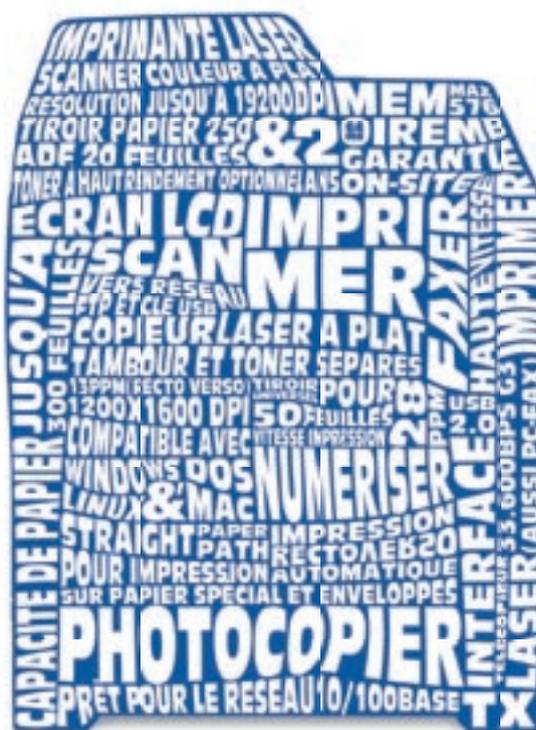
Ce prix a été attribué au portail www.guichet.lu par l'Institut européen d'administration publique (IEAP). Établi à Maastricht, l'IEAP récompense tous les deux ans dans le cadre de ce concours les acteurs les plus compétitifs du secteur public européen, au niveau local, régional et national.

Conçu pour simplifier les échanges avec l'État en donnant un accès rapide et convivial à l'ensemble des informations et services offerts par les organismes publics aux citoyens et aux entreprises, www.guichet.lu a été sélectionné parmi 300 projets européens issus de 28 pays.

Le projet a ainsi été jugé particulièrement novateur et compétitif au niveau européen parmi les initiatives du même type. ■

brother
at your side

MFC-8370DN : le multifonction le plus compact qui soit. Impossible d'y ajouter plus de fonctions.



**Le nouveau Brother
MFC-8370DN : le multifonction le plus compact de sa classe.**

Ne vous fiez pas à sa taille. Le MFC-8370DN imprime, faxe, scanne et copie comme un tout véritable multifonction, mais occupe un minimum de place. Non seulement il vous fait gagner de l'espace, mais il est également fiable et économique, ce qui est bon pour l'environnement et votre budget. Vous pouvez déjà vous en procurer un à partir de €589, TVA, recupe le treprobelinclus. Plus d'infos sur www.brother.be ou appelez le 02/467 42 11.

Pour de plus amples informations:

www.guichet.lu ou

Espace Entreprises de la
Chambre de Commerce,
7, rue Alcide de Gasperi,
Luxembourg.

Tél.: (+352) 42 39 39-330

E-mail: entreprises@cc.lu

Questions-réponses

Budget de l'Etat 2010: «La situation financière à moyen terme exige des ajustements à court terme»



La Chambre de Commerce a présenté au public, le 16 novembre dernier lors d'une conférence de presse, son avis sur le projet de budget de l'Etat 2010. Dans ce contexte, elle s'inquiète de l'attentisme du Gouvernement face à une situation qu'elle qualifie d'alarmante.

Le projet de budget 2010, déposé à la Chambre des Députés le 29 septembre 2009, est le deuxième projet de budget de crise consécutif, dans la mesure où il se caractérise par la poursuite de la politique anti-cyclique entamée par le budget de l'Etat relatif à l'exercice 2009.

De ce fait, les dépenses de l'Administration centrale continueront de progresser (+9,2 % entre 2008 et 2009; +5,9 % entre 2009 et 2010), alors que les recettes poursuivront une tendance inverse (-4,0 % entre 2008 et 2009, -0,8 % entre 2009

et 2010), la conséquence étant le creusement du déficit budgétaire de l'Administration centrale, lequel passe de 89,9 millions EUR en 2008 à 1,49 milliards EUR en 2009 pour atteindre un prévisionnel de 2,26 milliards EUR en 2010, ce qui correspond à un besoin de financement de l'ordre 6,2 % par rapport au PIB. Au niveau de l'Administration publique au sens large¹ le déficit passera de 2,3 % à 4,4 % du PIB entre 2009 et 2010, en violation de la limite de 3 % prévue par le Pacte de stabilité et de croissance européen. La dette publique atteindra quelque 19,8 % du PIB fin 2010 (15,9 % fin 2009).

Afin de retracer les dernières évolutions des finances publiques du Grand-Duché, **Carlo Thelen, Chief Economist à la Chambre de Commerce, revient, au travers de ce questions-réponses,**

sur le récent avis émis par la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2010.

Merkur: Quels sont les principaux aspects positifs de la politique budgétaire du Gouvernement? Quelles sont les principales critiques formulées à ce sujet par la Chambre de Commerce?

Carlo Thelen: La Chambre de Commerce retient comme points positifs du projet de budget 2010 les mesures du plan de relance décidées en mars 2009, les mesures d'accompagnement de la crise et le niveau élevé de dépenses d'investissements affichées. Encore faudrait-il procéder aux investissements prioritaires de façon intégrale et selon le calendrier annoncé. Par ailleurs, un niveau élevé de dépenses d'investissement doit conduire

¹ Y compris la sécurité sociale et les Administrations locales

en parallèle à une réduction des dépenses courantes non liées à la politique anticyclique, comme ceci peut s'observer dans nombre de pays européens.

Et c'est ici que le bât blesse: les dépenses de consommation de l'Etat poursuivent leur progression rapide, alors que les recettes, sous l'effet de la baisse conjoncturelle, chutent de 5 % sur les 9 premiers mois de 2009 (la variation prévue pour l'année 2010 est de -8,71 %).

Donc, face à une situation conjoncturelle toujours incertaine et à des problèmes structurels de plus en plus marqués tels que relatés par le dernier «Tableau de Bord Compétitivité»², la Chambre de Commerce salue la poursuite de la politique anticyclique du Gouvernement, mais estime que des économies du côté des mesures non liées à cette politique – dont les effets vont par ailleurs s'estomper en cas de prolongement de la crise – sont inévitables et urgentes. De tels ajustements seront d'autant plus douloureux que le temps passe. Ils sont nécessaires même selon l'hypothèse peu probable d'un retournement conjoncturel rapide et soutenu.

Merkur: Le projet de budget 2010 est le premier projet de la nouvelle législature. Il a été élaboré en plein retournement économique. Quels accents y sont mis par le nouveau Gouvernement issu des élections du mois de juin 2009?

Carlo Thelen: Le projet de budget 2010 est à considérer plutôt comme un budget de transition. Il reprend certes de nombreux éléments retenus dans le Programme gouvernemental annexé à la déclaration gouvernementale du 29 juillet 2009 que la Chambre de Commerce a approuvés, par exemple, les investissements dans les infrastructures nécessaires au développement socio-économique du pays et les efforts en matière de recherche-innovation. Cependant, le projet ne répond pas aux interrogations fondamentales de la situation de crise et ne propose pas de pistes dans ce contexte: quel est le carnet de route relatif à la sortie de crise et quel sera à l'avenir le modèle de croissance?

Ces questions sont d'autant plus cruciales qu'il s'agit du premier projet de la

nouvelle législature et donc, d'un outil optimal et d'une période idéale pour présenter, ne fût-ce que sommairement, les visions stratégiques pour les 5 prochaines années. Le projet de budget 2010 ne fournit pas non plus d'indication quant au scénario de retour à l'équilibre budgétaire: quel scénario de sortie des déficits publics, de réduction de la dette publique et de dette cachée relative à la sécurité sociale et, à terme, de reconstitution de réserves budgétaires, le Gouvernement veut-il et peut-il privilégier?

Merkur: Quels principaux défis les finances publiques du Grand-Duché ont-elles à relever?

Carlo Thelen: Il s'agit à court terme de baisser le déficit des administrations publiques des 4,4 % prévus par rapport au PIB à un taux en dessous de 3 %, pour respecter les critères prévus par le Pacte de stabilité et de croissance. A moyen et plus long termes, il faudra rétablir l'équilibre budgétaire et viser des surplus. Comment y arriver? En inversant l'effet ciseaux actuel entre recettes et dépenses budgétaires, les premières évoluant à un rythme largement inférieur aux secondes. Il est vrai que les mesures anti-crise ont un coût pour le budget de l'Etat, mais cela vaut également pour les autres Etats membres de l'Union européenne. Or, en période normale, les dépenses courantes luxembourgeoises évoluent largement plus rapidement que pour la moyenne de la zone euro. Une simulation effectuée dans l'avis de la Chambre de Commerce du potentiel d'économies pouvant résulter au Luxembourg de l'application du taux de progression européen moyen des dépenses courantes dégage des économies de quelque 900 millions EUR sur une période de trois ans, c'est-à-dire entre 2006 et 2008.

D'autre part, et dans une optique dépassant le seul exercice 2010, la Chambre de Commerce propose des mesures susceptibles d'augmenter l'efficacité de la dépense publique et de contribuer à un changement de paradigme au niveau des finances publiques. Une analyse de l'efficacité et un meilleur ciblage des transferts sociaux, des subventions et subsides étatiques, des transferts aux communes ainsi qu'une étude sys-

tématique de l'efficacité-coût des projets d'investissement et le recours accru aux projets sous forme de *public-private partnerships* devraient contribuer, à l'avenir, à freiner la progression des dépenses publiques et à une efficacité accrue de la dépense publique en général.

Merkur: Et la dette publique? Le Luxembourg est encore loin de la limite des 60 % par rapport au PIB prévu par le Traité de Maastricht...

Carlo Thelen: C'est vrai qu'avec un niveau d'endettement public prévu pour 2010 se situant à moins de 20 % du PIB, y compris les emprunts liés aux mesures de sauvetage de deux banques de la place en automne 2008, le Luxembourg se situe en effet dans une situation plus favorable que la plupart des autres Etats membres de l'Union européenne, en tout cas, pour l'instant.

Toutefois, étant donné la taille restreinte du pays, sa forte dépendance vis-à-vis du secteur financier, et la précarité et la volatilité d'une part importante de ses recettes fiscales, la capacité d'endettement du Luxembourg est sans aucune mesure comparable à celle des Etats plus grands. Par conséquent, la limite des 60 % d'endettement par rapport au PIB a une pertinence moindre pour notre pays. Le niveau de dette publique prévu au sein de

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg Luxembourg, le 11 novembre 2009

Projet de loi n° 6100 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2010 (3556TCA)

**Avis de la
Chambre de Commerce**

Un attentisme dangereux
face à une situation alarmante

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG
www.ccl.lu



² Voir le dernier «Bilan de Compétitivité», document publié annuellement par l'Observatoire de la Compétitivité du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur (www.eco.public.lu)

la Note d'experts³, qui s'élèverait à quelque 40 % en 2014 à politique de dépenses inchangée, est inacceptable, car hautement dangereux pour un pays comme le Luxembourg. Et ce pour une double raison, à savoir, l'équité intergénérationnelle, en général, et le poids étouffant de la charge d'intérêts liée à cette dette (427 millions EUR en 2014, soit 1 % du PIB), en particulier. A titre d'illustration, une

dépense de quelque 400 millions EUR représente presque autant que les dépenses cumulées, en 2010, par le Fonds du rail et le Fonds des routes.

Sous un angle intergénérationnel, les soldes positifs actuels des réserves de l'assurance pension sont largement artificiels. Le Conseil Supérieur pour un Développement Durable estime que le Luxembourg devrait générer des excédents budgétaires

annuels de 8 % afin de sécuriser le système de sécurité sociale à l'horizon 2050⁴. Or, la pérennité à long terme s'apprécie non seulement au sein du système des pensions, mais également en ce qui concerne l'assurance maladie et l'assurance dépendance. Pour éviter la déconfiture du système et afin de rétablir l'équité intergénérationnelle, des décisions courageuses et incisives s'imposent⁵.

Merkur: Quelles mesures concrètes la Chambre de Commerce propose-t-elle pour réduire à court terme le déficit public. Sont-elles réalisables?

Carlo Thelen: La Chambre de Commerce estime que les multiples problèmes soulevés dans son avis budgétaire rendent indispensables des mesures urgentes et volontaristes de la part des autorités publiques, qui se placent dans le cadre d'un effort de solidarité nationale. En effet, salariés, de statut privé ou public, ménages et entreprises doivent contribuer aux efforts de réduction du déficit. Une telle réduction, à travers des modifications du projet de loi budgétaire en décembre 2009, pourra être opérée par des diminutions ciblées de dépenses courantes (notamment à travers plus de sélectivité sociale), au niveau de quelques dépenses en capital, ainsi que par des hausses de certains postes de recettes, tout en limitant les effets négatifs potentiels sur l'économie.

La Chambre de Commerce a identifié un potentiel de réduction du déficit de l'ordre de 512 millions EUR (1,41 % du PIB; cf. Annexe). Il s'agit d'une énumération non exhaustive de pistes techniquement réalisables. Il est évident que les mesures proposées se différencient quant au degré de faisabilité politique, mais en cette période de crise, des mesures courageuses sont inévitables. Le caractère impopulaire de mesures de restriction budgétaire va d'ailleurs s'agrandir avec le temps, tout immobilisme en la matière aggravant la situation financière et rendant les ajustements ultérieurs plus douloureux. ■

■ Annexe: Les mesures de réduction du déficit public à court terme: quelques pistes reflétant un effort de solidarité nationale

No	Type	Mesure	Bénéfice
1	Baisse dépense courante	CFL: baisse des subventions d'exploitation accordées	32,50
2	Baisse dépense courante	Autres subventions d'exploitation: baisse de 5 %	8,95
3	Baisse dépense courante	«PRIME cool»: abolition	1,00
4	Baisse dépense courante	«Achats de biens et services non-durables»: baisse	40,00
5	Baisse dépense courante	Congé parental: alignement durée par rapport au cadre européen	25,50
6	Baisse dépense courante	Forfait d'éducation: modulation	30,00
7	Baisse dépense courante	Allocation d'éducation: modulation	29,00
8	Baisse dépense courante	Allocations familiales: modulation	27,80
9	Baisse dépense courante	Plafond cotisable au niveau des pensions: baisse de 5 à 4 fois le SSM	48,60
10	Baisse dépense courante	Salaire d'entrée dans la fonction publique: baisse de 20 %	6,30
11	Baisse dépense courante	13 ^e dans la fonction publique: baisse de 20 %	27,90
12	Baisse dépense courante	Tranche indiciaire 2010: annulation (impact sur les adm. publiques)	75,00
13	Baisse dépense courante	Mesures en faveur de l'emploi: baisse des crédits	5,10
14	Baisse dépense courante	Aide au logement: modulation en fonction du revenu du bénéficiaire	15,00
15	Baisse dépense courante	Police grand-ducale: baisse des crédits alloués	9,10
16	Baisse dépense courante	Ministère des Finances, loyers d'immeubles	7,80
17	Baisse dépense courante	Enseignement musical: baisse des crédits alloués par l'Etat	2,00
18	Baisse dépense courante	Equipements militaires: baisse des dépenses	2,00
19	Baisse dépense en capital	Fonds pour les monuments historiques: baisse de dotation	1,30
20	Baisse dépense en capital	CTIE et autres administrations: réduction acquis, matériel informatique	1,00
21	Baisse dépense en capital	Réalisation équipements collectifs de base: aide en capital pour les communes	2,00
22	Baisse dépense en capital	Construction de bâtiments dans le pays par le secteur des admin. publiques	4,81
23	Baisse dépense en capital	9 ^e plan quinquennal d'équipements sportifs: baisse dotation	2,00
24	Baisse dépense en capital	Utilisation rationnelle énergie: participation frais d'études et aux dép. d'investiss.	2,00
25	Baisse dépense en capital	LUXTRAM, participation dans le capital	2,00
26	Baisse dépense en capital	Routes nationales: redressement et aménagement chaussées	2,50
27	Baisse dépense en capital	Chemins repris: redressement et aménagement chaussées	3,00
28	Baisse dépense en capital	Ouvrages d'art routiers: construction et réfection	2,00
29	Baisse dépense en capital	Port de Mertert et Moselle canalisée: construction et réfection	1,00
30	Hausse recette courante	Accises sur tabacs manufacturés et l'alcool	25,00
31	Hausse recette courante	Accises sur les essences et le Diesel	70,00

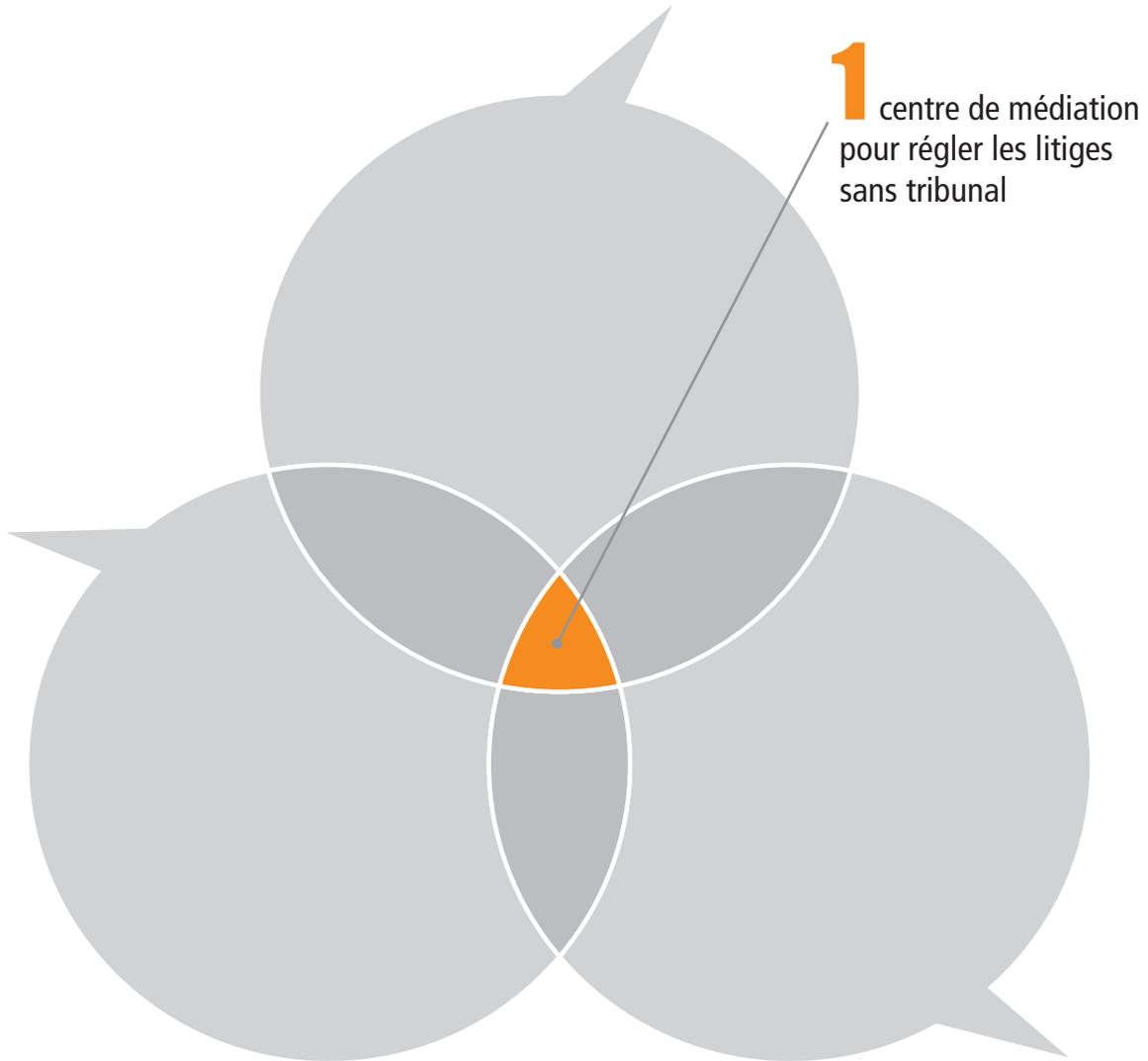
Baisse dépense courante	393,55
Baisse dépense en capital	23,61
Hausse recette courante	95,00
Grand Total	512,16

Pour commander l'Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de Budget de l'Etat 2010, envoyez un e-mail à: eco@cc.lu

³ «Note d'experts internes à l'administration publique au sujet des prévisions macro-économiques et de l'évolution des finances publiques pour la période 2009-2014, annexée à la déclaration gouvernementale»

⁴ CSDD: «Stellungnahme des CSDD zur nachhaltigen Entwicklung der Staatsfinanzen», septembre 2008, page 30

⁵ Voir, entre autres: CdC: Actualité & Tendances n° 7 «Entreprise Luxembourg 2.0», juin 2009; UEL: «La réforme du régime général d'assurance pension – Position de l'UEL», juillet 2009



1-7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 72 72 -1 / www.cmbll.lu / info@cmbll.lu

En 2008, **47 médiateurs** de tous les horizons de l'activité économique (chefs d'entreprise, juristes, avocats, experts-comptables, réviseurs, médecins, ingénieurs, experts en bâtiment, conseillers indépendants...) ont été désignés par le CMBL pour aider les citoyens et les entreprises à régler leurs litiges sans passer par les tribunaux.

Le Centre de Médiation du Barreau de Luxembourg est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Une initiative de:



Prise de position

Politique gouvernementale: les jalons posés par le projet de Budget de l'Etat 2010



Dans le cadre de sa mission d'articulation et de représentation de l'intérêt économique général et à travers la publication en mai et juin derniers des bulletins «*Actualité & tendances*» «*Bilan de législature 2004-2009*» et «*Entreprise Luxembourg 2.0*», la Chambre de Commerce a eu l'occasion de faire part des priorités de l'économie luxembourgeoise dans le contexte de la nouvelle législature 2009-2014¹. Dans les lignes qui suivent, elle entend analyser quelques-unes de ses revendications à la lumière du programme gouvernemental, en général, et

du projet de Budget 2010, en particulier. En effet, selon elle, la «loi la plus importante de l'année» constitue l'opportunité par excellence de traduire le programme gouvernemental en politiques tangibles et il importe d'apprécier dans quelle mesure la première loi budgétaire de la présente législature porte ces politiques concrètes.

Cette juxtaposition entre les revendications phares de la Chambre de Commerce et les politiques publiques annoncées sera publiée sous forme d'une série de contributions à *Merkur*. Dans cette édition, la Chambre de Commerce entend

analyser dans quelle mesure ses attentes en matière de consolidation de la compétitivité des entreprises, d'une part, et de simplification administrative, d'autre part, ont pu trouver des réponses dans le projet de budget de l'Etat 2010.

Les éléments indiqués entre parenthèses renvoient aux demandes formulées dans la publication «*Entreprise Luxembourg 2.0*».

■ Contribution à l'amélioration de la compétitivité des entreprises

La Chambre de Commerce salue la déclaration du Premier Ministre, formulée lors de la présentation du programme gouvernemental le 9 juillet 2009, quant à **l'impératif de la compétitivité** de l'économie luxembourgeoise en tant que condition indispensable du développement durable du pays: «*une économie ne connaît de croissance durable que si elle est compétitive et qu'elle le reste*»². Aux yeux de la Chambre de Commerce, cette affirmation doit revêtir le caractère d'une véritable «clause horizontale compétitive» et, partant de là, doit guider l'élaboration de toutes les décisions et initiatives politiques majeures.

En ce qui concerne la structure de coûts des entreprises, il faut souligner que le projet de **budget ne comporte aucune augmentation d'impôts** à charge des entreprises, ce qui doit être salué compte tenu du contexte de déficits publics inédits pour le Luxembourg (→ *stabilité des cotisations sociales; non-augmentation des impôts à charge des entreprises*).

De manière générale, toute augmentation des coûts à charge des entreprises dans la phase actuelle de la crise et la période de relance subséquente serait désastreuse pour la compétitivité de l'économie luxembourgeoise et hautement contre-productive. En effet, elle effacerait d'un trait les efforts

¹ *Actualité & Tendances* n° 6 et n° 7. Ces publications peuvent être téléchargées directement sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) sous la rubrique «Economie au Luxembourg – Publications»

² Déclaration du Premier ministre Jean-Claude Juncker sur le programme gouvernemental 2009 le 9 juillet à la Chambre des Députés

anticycliques consentis par les mesures anti-crise et de relance inscrites aux budgets 2009 et 2010, ainsi que dans le plan de conjoncture du Gouvernement. De manière particulière, la situation financière et économique du pays, de même que la situation compétitive des entreprises luxembourgeoises ne permettent pas le paiement d'une **tranche indiciaire à la mi-2010** (→ *consolidation de la compétitivité-coût; évolution des coûts salariaux en ligne avec la productivité*).

Par ailleurs, la Chambre de Commerce regrette l'absence, dans le programme gouvernemental, d'une déclaration formelle en ce qui concerne **l'indexation automatique des salaires**. A la mesure de la dégradation du coût salarial unitaire (→ *Bilan de Compétitivité³*), elle espère toutefois que le Gouvernement fera preuve d'une bonne appréciation de la situation et convoquera les partenaires sociaux dans les meilleurs délais afin de pouvoir discuter des leviers quant à la réforme du système (→ *limitation de l'indexation à 1,5 fois le salaire social minimum; refonte du panier des biens sous-jacent à l'indexation*).

En matière de compétitivité nationale, le «Tableau de Bord Compétitivité» de l'Observatoire de la Compétitivité fait état d'une chute du classement du Luxembourg au niveau de la catégorie d'indicateurs de **compétitivité liée à la productivité et au coût du travail**⁴ (24^e rang sur les 27 Etats membres de l'UE, soit une perte de 18 places en un an) (→ *évolution des coûts salariaux*). La Chambre de Commerce s'attend à des mesures incisives de la part du Gouvernement afin de rétablir la compétitivité des entreprises.

En dernier lieu, la Chambre de Commerce salue le passage suivant du programme gouvernemental, qui constitue, selon elle, le point de départ d'une politique soucieuse d'éviter la dissociation entre le coût du travail et la productivité: «*le Gouvernement se doit de constater que l'inflation sous-jacente se trouve toujours à un niveau élevé. La stabilité des prix est une préoccupation majeure de toute politique économique*» (→ *consolidation de la compétitivité-coût*).

■ Mise en œuvre rapide de la simplification administrative et refonte du droit d'établissement

La Chambre de Commerce salue également le fait que le dossier transversal de la **simplification administrative** soit devenu une **prérogative du Premier Ministre**. (→ *nouvelle stratégie interministérielle dans le domaine de la simplification administrative*). Elle se réjouit, en outre, du fait que les crédits budgétaires prévus au titre de l'exercice 2010 (200.000 EUR) au profit du «Comité national pour la simplification en faveur des entreprises» (CNSAE) ont augmenté de manière substantielle (→ *mise en œuvre intégrale du programme d'actions du CNSAE*). Cet effort budgétaire est en effet un signal important de l'intérêt et de la nouvelle volonté du Gouvernement d'agir dans cette direction. Encore faudra-t-il qu'il soit suivi d'une mise en œuvre rapide et pragmatique de la simplification administrative.

D'après le programme gouvernemental, le **CNSAE** accompagnera la **refonte de tout un ensemble de mesures en matière de simplification administrative**, et notamment (→ *réduction des entraves administratives et contribution à l'esprit d'entreprendre*):

- la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi que certains des règlements grand-ducaux afférents (→ *transposer les conclusions du groupe de travail du CNSAE «Aménagement du territoire – aménagement communal*);
- la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
- la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;
- la législation sur les marchés publics (→ *non-redondance des documents requis en cas de marchés publics successifs*);
- la législation relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement de projets d'infrastructure de transport (→ *transposer les conclusions du groupe de travail du CNSAE «Aménagement du territoire – aménagement communal*);

- la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;
- la loi du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets. (→ *accélérer les procédures en matière de gestion des déchets*).

La Chambre de Commerce retrouve à travers ces thèmes nombre de revendications qu'elle avait formulées au moment de la constitution du nouveau Gouvernement. Elle demande désormais la mise en pratique des déclarations d'intentions figurant au programme gouvernemental. La mise en place d'un **guichet unique** «autorisation» pour les PME et l'intégration de la gouvernance électronique dans les plans de réforme administrative constituent autant de bonnes déclarations d'intention au niveau du programme gouvernemental qui trouvent l'assentiment de la Chambre de Commerce (→ *création d'un guichet unique «Autorisations» en faveur des entreprises*).

Dans sa prise de position «*Entreprise Luxembourg 2.0*» et au chapitre dédié à la simplification administrative, la Chambre de Commerce avait également milité en faveur d'une refonte du droit d'établissement et de la création d'un **statut d'auto-entrepreneur**. Dans ce contexte, elle prend note des déclarations de la Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme qui a annoncé, lors de la «Journée d'actualités économiques, comptables et fiscales», organisée au mois d'octobre 2009 par un grand cabinet d'expertise comptable, une réforme fondamentale du droit d'établissement et du **statut de l'indépendant et du dirigeant d'entreprise**. La Chambre de Commerce, tout en se félicitant de ces déclarations et forte de plus de 50.000 membres affiliés représentant les quatre cinquièmes du PIB, dispose de tous les leviers et de toutes les compétences afin de contribuer efficacement à cet important projet de réforme (→ *création d'un statut d'auto-entrepreneur à la luxembourgeoise; augmentation du nombre d'indépendants au Grand-Duché*).

³ Publié annuellement par l'Observatoire de la Compétitivité du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Voir sous: www.eco.public.lu

⁴ Au total, le Tableau de Bord reprend 10 catégories d'indicateurs, à savoir: performances macro-économiques (1^{er} rang sur les 27 Etats membres de l'UE), emploi (19^e rang), productivité et coût du travail (24^e rang), fonctionnement des marchés (13^e rang), cadre institutionnel et réglementaire (6^e rang), entrepreneuriat (18^e rang), éducation et formation (24^e rang), économie de la connaissance (10^e rang); cohésion sociale (9^e rang) et environnement (22^e rang)

EUROSTAT

Le PIB de la zone euro en légère hausse



Au cours du troisième trimestre 2009, le PIB de la zone euro (ZE16, 16 pays) a augmenté de 0,4 % et celui de l'Union européenne des 27 (UE27) de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, selon les «estimations rapides» publiées par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, le 13 novembre dernier. Au cours du deuxième trimestre 2009, le taux de croissance avait été de -0,2 % dans la zone euro et de -0,3 % dans l'UE27.

Comparé au même trimestre de l'année précédente, le PIB corrigé des variations saisonnières de la zone euro a toutefois enregistré un repli de 4,1 %

et celui de l'UE27 de 4,3 % au cours du troisième trimestre 2009, contre respectivement -4,8 % et -4,9 % au trimestre précédent.

Au cours du troisième trimestre 2009, le PIB des Etats-Unis a progressé de 0,9 % par rapport au trimestre précédent après -0,2 % au deuxième trimestre 2009. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB des Etats-Unis a diminué de 2,3 % (-3,8 % au trimestre précédent).

Il est cependant à noter qu'à ce stade, il ne s'agit que d'estimations préliminaires susceptibles d'être modifiées par la suite.

Tableau: Évolution du PIB en volume (basée sur des données corrigées des variations saisonnières*)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2008	2009			2008	2009		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
ZE16	-1,8	-2,5	-0,2	0,4	-1,8	-4,9	-4,8	-4,1
UE27	-1,9	-2,4	-0,3	0,2	-1,7	-4,8	-4,9	-4,3
Etats membres								
Belgique	-2,1	-1,8	-0,1	0,5	-1,5	-3,7	-4,2	-3,5
Bulgarie**	:	:	:	:	3,5	-3,5	-4,9	-5,8
République tchèque	-0,8	-4,5	0,3	0,8	0,4	-4,3	-4,7	-4,1
Danemark	-2,0	-1,3	-2,6	:	-3,7	-3,6	-7,0	:
Allemagne	-2,4	-3,5	0,4	0,7	-1,8	-6,7	-5,8	-4,8
Estonie**	-4,5	-6,0	-3,4	-2,8	-9,2	-15,0	-16,1	-15,3
Irlande	-5,6	-2,3	0,0	:	-8,0	-9,3	-7,3	:
Grèce	-0,7	-0,5	-0,1	-0,3	0,7	-0,5	-1,2	-1,6
Espagne	-1,1	-1,6	-1,1	-0,3	-1,2	-3,2	-4,2	-4,0
France	-1,5	-1,4	0,3	0,3	-1,7	-3,5	-2,9	-2,4
Italie	-2,1	-2,7	-0,5	0,6	-2,9	-6,0	-5,9	-4,6
Chypre	0,0	-0,5	-0,8	-1,4	2,5	0,7	-1,0	-2,7
Lettonie	-4,7	-11,0	-0,8	:	-10,7	-18,6	-17,4	:
Lituanie	-1,2	-11,3	-7,7	6,0	-1,5	-13,1	-19,7	-14,3
Luxembourg	-2,9	-1,7	-0,3	:	-3,9	-5,9	-5,3	:

Hongrie	-1,9	-2,6	-2,0	-1,8	-2,2	-5,6	-7,2	-8,0
Malte	-1,1	-1,2	-0,9	:	0,5	-1,7	-3,0	:
Pays-Bas**	-1,0	-2,4	-1,0	0,4	-0,7	-4,5	-5,4	-3,7
Autriche	-1,1	-2,6	-0,5	0,9	-0,2	-4,0	-4,9	-3,4
Pologne	-0,1	0,1	0,7	:	2,8	1,3	1,1	:
Portugal	-1,7	-2,0	0,5	0,9	-1,9	-4,0	-3,7	-2,4
Roumanie**	-2,8	-4,6	-1,1	-0,7	2,9	-6,2	-8,7	-7,1
Slovénie	-4,1	-6,4	0,7	:	-0,9	-8,9	-9,0	:
Slovaquie**	1,2	-8,6	1,1	1,6	1,6	-5,7	-5,5	-4,9
Finlande	-2,5	-3,0	-2,6	:	-3,0	-6,5	-8,9	:
Suède	-4,9	-0,9	0,2	:	-5,1	-6,5	-6,1	:
Royaume-Uni	-1,8	-2,5	-0,6	-0,4	-2,0	-5,0	-5,5	-5,2
AELE								
Islande	3,2	-5,9	-2,0	:	1,6	-7,1	-3,1	:
Norvège	0,4	-0,8	-1,3	:	0,5	-0,7	-2,5	:
Suisse	-0,6	-0,9	-0,3	:	-0,2	-1,6	-2,1	:
Principaux partenaires								
Etats-Unis	-1,4	-1,6	-0,2	0,9	-1,9	-3,3	-3,8	-2,3
Japon	-3,4	-3,3	0,6	:	-4,5	-8,4	-7,2	:

: Données non disponibles

* Les données corrigées des variations saisonnières sont également corrigées des jours ouvrables pour la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, la Slovénie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni

** Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente calculé sur la base des données non désaisonnalisées

Distinction

Europäischer Wirtschaftssenat: Jean-Claude Juncker reçoit l'Award 2008

En date du 19 novembre 2009, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est vu décerner l'«Award 2008» de l'Europäischer Wirtschaftssenat (EWS), ainsi que le titre de sénateur d'honneur du EWS en reconnaissance de son engagement européen.

Le discours en l'honneur du lauréat a été prononcé par Jacques Santer, ministre d'Etat honoraire, ancien président de la Commission européenne et sénateur d'honneur du EWS, qui a relevé les mérites de Jean-Claude Juncker pour ce qui est du traité de Maastricht et de l'introduction de la monnaie unique ou encore du pacte de stabilité et

de croissance, qui lui a valu le surnom «héros de Dublin». Selon Jacques Santer, «Jean-Claude Juncker a le sens des contraintes politiques et économiques, sans pour autant tomber dans la démagogie».

«Européen convaincu, Jean-Claude Juncker a toujours su négocier entre Allemands et Français, et concilier grands et petits Etats membres ainsi qu'anciens et nouveaux Etats membres de l'Union», a estimé Jacques Santer en guise de conclusion.

Dans son discours de remerciement, Jean-Claude Juncker, passionné par la méthode communautaire qui, «sous cette forme, n'existe qu'en Europe», a appelé à un peu plus de fierté vis-à-vis des acquis

et succès de l'Union européenne «qui sont trop souvent oubliés». Il en est ainsi de la pacification du continent européen, «considérée aujourd'hui comme quasi normale», de l'introduction de la monnaie unique ainsi que de la mise en place du marché intérieur, «performance souvent sous-estimée qui nous a néanmoins permis de supprimer les frontières». Même si les hésitations pour ce qui est de la dimension sociale du marché intérieur sont encore nombreuses, Jean-Claude Juncker a estimé que «substantiellement, la politique des 20 dernières années a été la bonne». Et d'ajouter qu'il faut toujours «des hommes qui ne cessent de donner la parole à la cause européenne».

Ce EWS-Award honore des personnalités qui se sont particulièrement distinguées par leur engagement pour l'amélioration des conditions économiques et sociales. Cet Award est décerné par l'«Europäischer Wirtschaftssenat» (EWS), une association de personnalités prépondérantes du monde économique, qui souhaitent entretenir le dialogue avec le monde politique et mettre leur expérience au service des décideurs politiques. Parmi les anciens lauréats du EWS-Award figurent, entre autres, Roland Koch, ministre-président du Land de Hesse et Ivan Miklos, ancien ministre des Finances de la République slovaque. ■



© 2009 SIP / Nicolas Bouvy

Enquête de conjoncture STATEC – Chambre de Commerce

La reprise n'est pas encore garantie

Menée auprès d'entreprises issues du secteur du commerce et des services, l'enquête de conjoncture Statec – Chambre de Commerce a été réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 388 entreprises (152 entreprises du secteur du commerce et 236 entreprises du secteur des services). Elle vise à collecter l'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de leur environnement économique et leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits au travers des graphiques ci-après enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (ces soldes ou «balances» représentent la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques. L'un se rapporte à l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent, tandis que l'autre résume les anticipations pour le prochain trimestre.

Pour cette analyse concernant le quatrième trimestre 2009, le taux de réponse à l'enquête a dépassé les 63 %¹.

■ Secteur du commerce

La balance qui illustre la perception qu'ont les entreprises du secteur du commerce de leur **environnement économique**, du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent (balance de résultat trimestriel), après un temps de variation volatile entre début 2005 et la mi-2007, a connu depuis le 3^e trimestre 2007 une évolution assez régulière et continue, sauf à considérer les résultats des enquêtes des 4^e trimestre 2008 et 1^{er} trimestre 2009. Les résultats correspondant à ces dernières ont en effet traduit un effondrement de l'indicateur causé par la crise économique mondiale s'étant affirmée dès septembre 2008 et n'épargnant pas l'Europe en général et le Luxembourg en particulier. Depuis deux trimestres et après un retournement équivalent à l'effondrement précité, les niveaux atteints par la balance afférente sont de nouveau conformes à la montée progressive et continue entamée le 3^e trimestre 2007 (cf. le graphique 1: -50 en T1/2009, +2 en T2/2009, +6 en T3/2009 et +7 en T4/2009).

Ce résultat était d'une certaine manière assez prévisible puisque la balance relative à la perception de l'environnement économique dans le secteur du commerce en

termes d'anticipations (balance d'anticipations trimestrielles) traduisait au cours du trimestre dernier une atténuation du pessimisme des entrepreneurs (passage d'une valeur de -32 il y a 2 trimestres à une valeur de -21 au trimestre dernier). Plus généralement, la balance de résultat trimestriel est en hausse depuis trois trimestres consécutifs. Toutefois, il est sans doute encore trop tôt pour penser à un retour clair de la confiance des entreprises nationales quant à une tendance durable, d'autant que les données relatives à l'amélioration conjoncturelle internationale et luxembourgeoise ne sont que timidement positives, les prévisions de croissance pour 2010 ne poussant pas à l'optimisme, que ce soit au niveau européen ou du Grand-Duché (les prévisions d'automne de la Commission européenne font état de +1,1 % pour le Luxembourg²).

Concernant l'évolution de la balance d'anticipations trimestrielles, il importe de souligner que cette dernière retrouve au cours du présent trimestre une valeur positive. Il convient également de noter que l'indicateur, qui apparaissait comme relativement volatil jusqu'à l'avènement de la crise économique (chute concomitante à celle de la balance de résultat

¹ Ce taux a sensiblement augmenté, ce qui améliore la signification statistique de l'enquête et, partant, sa qualité

² Au moment de la parution de ce numéro de Merkur, le Statec estime ce chiffre à 2,1 %

BGL BNP Paribas Partenaire des entreprises

**Conditions de crédit
avantageuses et
conseils sur les aides
étatiques**



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

www.bgl.lu

En tant que partenaire privilégié des entreprises au Luxembourg, BGL BNP Paribas s'investit activement pour soutenir le développement de leurs activités.

Conseils sur les aides étatiques

Crédits d'investissement, créations d'entreprises, transmissions,

BGL BNP Paribas encourage les projets des entrepreneurs en leur apportant expertise et conseils précieux sur les aides étatiques disponibles, ainsi que sur les modalités d'obtention.

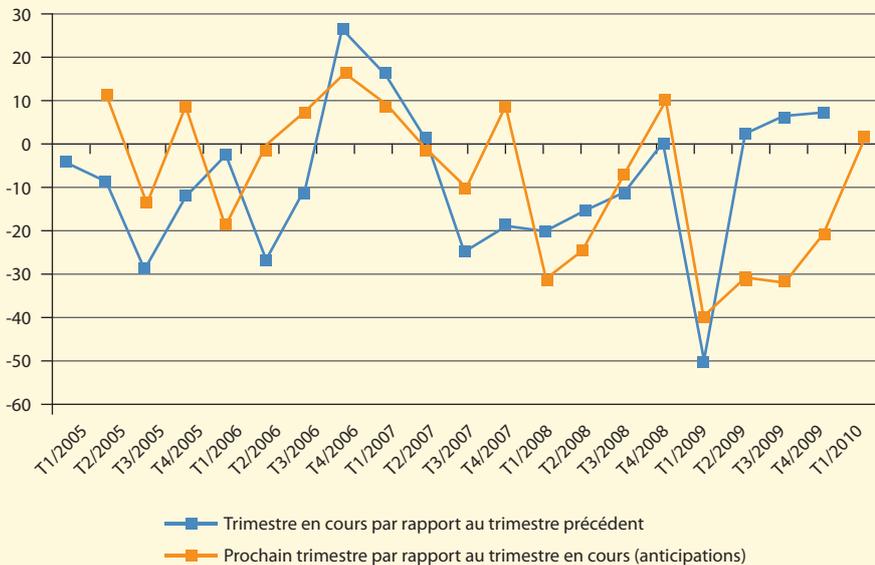
Crédits d'investissement à des conditions avantageuses

Afin d'accompagner ses clients PME dans leurs projets, et grâce à la Banque Européenne d'Investissement, BGL BNP Paribas est en mesure d'offrir des conditions de crédit attractives sous la forme d'une réduction des taux d'intérêt. La BEI a en effet mis en place un dispositif de prêts à des conditions avantageuses pour soutenir les PME et encourager les projets publics et privés situés sur le territoire de l'Union européenne.

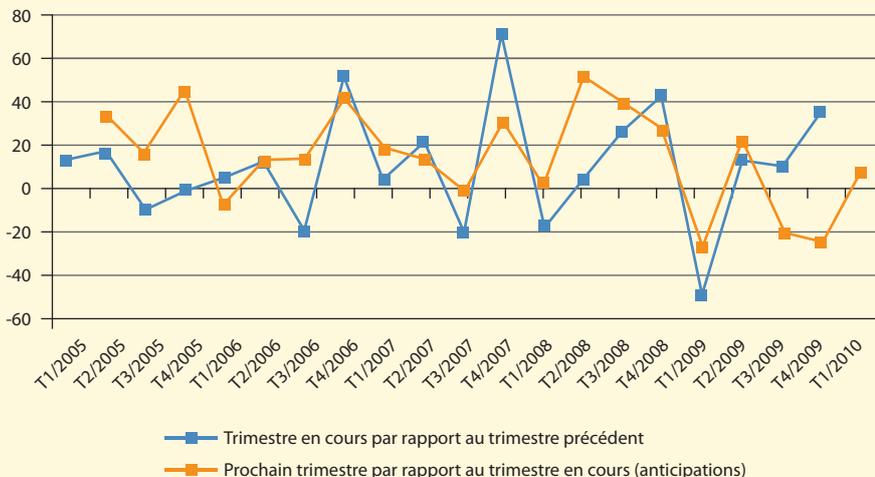


Pour plus d'informations ou un rendez-vous, n'hésitez pas à envoyer un mail à entreprises@bgl.lu ou à appeler le (+352) 42 42-54 55.

Graphique 1 – Environnement économique
Secteur du commerce



Graphique 2 – Chiffre d'affaires
Secteur du commerce



trimestriel) n'a fait que croître depuis lors (hormis certes une stabilisation entre les 1^{er} et 2^e trimestres 2009). Il est vrai, du reste, que cette hausse depuis quatre trimestres consécutifs s'est opérée uniquement dans les valeurs négatives. Ainsi, il est préférable de parler d'une diminution continue du pessimisme plutôt que d'une amélioration durable de l'optimisme. Reste que l'amélioration de la balance afférente concernant le présent trimestre a été relativement ample (de -21 à +1), ce qui est dans tous les cas un signe favorable, d'autant que, du point de vue

économique, les anticipations revêtent une importance particulière quant à l'évaluation de la situation conjoncturelle.

En ce qui concerne la balance relative à l'évolution pour le secteur du commerce du **chiffre d'affaires** entre les 3^e et 4^e trimestres 2009, ainsi que la balance semblable en termes d'anticipations, l'évolution est presque parfaitement parallèle, et ce depuis deux trimestres: de +12 à +9, puis de +9 à +35 pour la première (variations respectives de -3 et de +26) et de -21 à -26, puis de -26 à +8 pour la seconde (variations respectives de -5 et de +34).

Ainsi, après une légère dégradation des deux balances afférentes au cours du 3^e trimestre, les indicateurs ont augmenté assez fortement. Il convient de faire le lien entre ces évolutions et celles des principales données macroéconomiques qui sont le signe à la fois les difficultés conjoncturelles particulièrement aiguës du 1^{er} semestre 2009 (-2,9 % du PIB au 4^e trimestre 2008 et -1,7 % au 1^{er} trimestre 2009 selon les données du STATEC d'octobre 2009) et le ralentissement à partir de la fin du printemps 2009 de la tendance baissière en termes de croissance économique luxembourgeoise (-0,3 % au 2^e trimestre 2009). Enfin, l'assez nette amélioration (passage de surcroît dans les valeurs positives) de l'indicateur d'anticipations fait espérer une confirmation au trimestre prochain de la tendance favorable pour la balance de résultat trimestriel, c'est-à-dire au-delà de 35 points. Sans cette confirmation, il serait illusoire de croire en une véritable reprise économique en 2010.

■ Secteur des services

Comme pour l'enquête de conjoncture précédente, les résultats concernant le secteur des services diffèrent grandement de ceux relatifs au secteur du commerce. Alors qu'au 3^e trimestre 2009, les tendances pour le commerce et les services étaient à la hausse, avec par ailleurs une dynamique plus forte pour les entreprises de services, l'indicateur de perception des entreprises de services vis-à-vis de l'**environnement économique** a reculé quelque peu, évoluant de +28 à +8 (il avait grimpé en flèche au cours du 3^e trimestre: variation totale de +100).

Ce résultat, qui reste néanmoins dans les valeurs positives et qui ne doit pas être immédiatement interprété comme un signe évident de pessimisme des entrepreneurs, interpelle tout du moins dans la mesure où le secteur considéré est traditionnellement le plus porteur pour l'économie luxembourgeoise³. Qui plus est, une part importante des activités de services au Grand-Duché s'opère par le canal des exportations.

Or, si la crise mondiale repose en grande partie sur l'atonie des échanges internationaux, il convient alors d'interpréter le présent résultat comme un indispensable signal que la reprise de la

³ Il y a lieu de rappeler que l'enquête de conjoncture ne concerne pas les entreprises du secteur financier

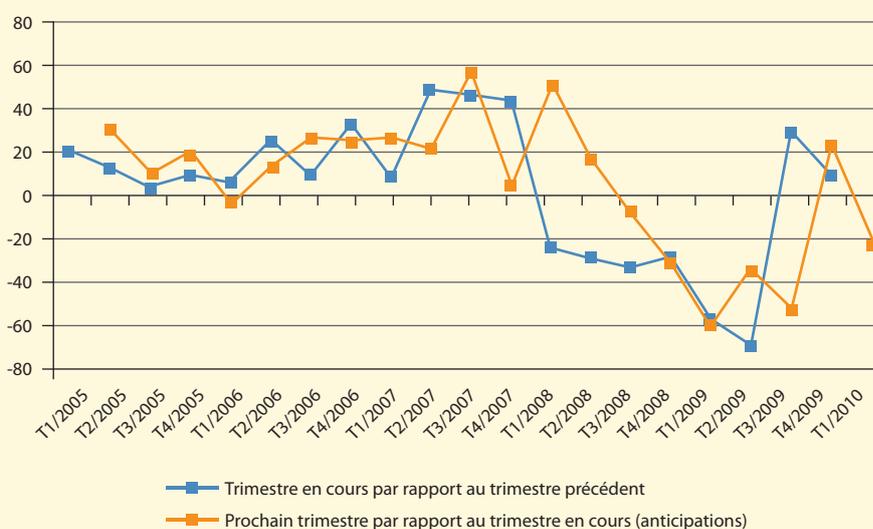
demande mondiale n'est pas encore garantie et, qu'à ce titre, il ne faut pas croire trop vite en cette reprise pour le Luxembourg (graphique 3).

La détérioration précitée se double de celle de la confiance du secteur quant aux prochains mois, ce qui corrobore l'interprétation précédente, à savoir la nécessaire prudence sur une reprise véritable de l'économie des services au niveau national. La reprise est d'autant moins évidente que, plus que la baisse de l'indicateur, il y a également lieu d'insister sur le fait que celui-ci passe assez brutalement dans le rouge (de +22 à -23).

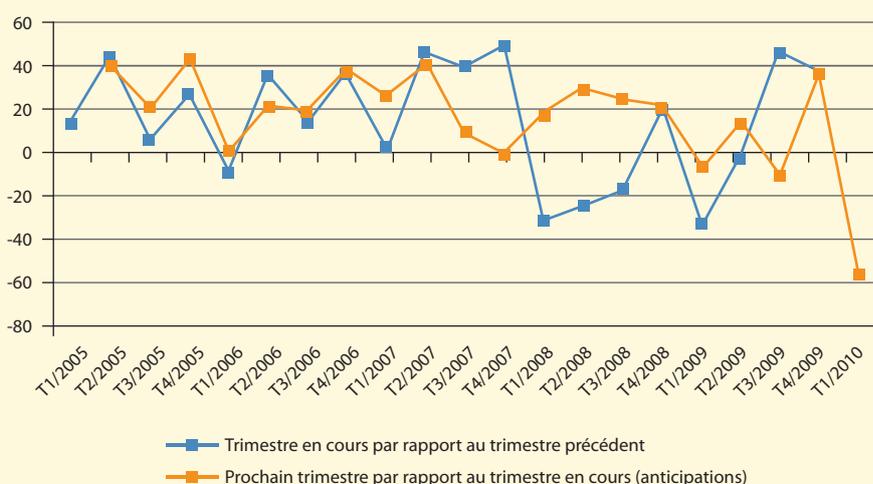
De manière logique, s'agissant des entrepreneurs de services, la balance qui concerne les résultats du point de vue du chiffre d'affaires se dégrade elle aussi au cours du 4^e trimestre, après, il est vrai, deux trimestres consécutifs de forte augmentation (de -34 à -3, puis de -3 à +45). Certes, l'indicateur conserve une valeur que l'on peut qualifier de «confortable», à savoir +36. Mais c'est un arrêt de la tendance haussière et le signe que les entrepreneurs restent malgré tout, très prudents, pour ne pas dire quelque peu méfiants vis-à-vis du contexte économique.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'indicateur d'anticipations portant sur le 1^{er} trimestre 2010, selon lequel les entreprises ayant répondu à l'enquête de conjoncture s'attendent très majoritairement à une diminution de leur chiffre d'affaires (dégringolade de la balance de -93 points). Ce résultat est conforme à l'idée qu'elles se font de l'évolution de l'environnement économique, même si l'indicateur afférent chute pour le coup de manière vertigineuse. Il faut en tout cas noter que les mêmes indicateurs évoluent en sens opposés en ce qui concerne les deux secteurs d'activité considérés, ce qui montre un décalage entre les entrepreneurs luxembourgeois dans l'appréciation de la situation économique.

**Graphique 3 – Environnement économique
Secteur de services**



**Graphique 4 – Chiffre d'affaires
Secteur de services**



Enfin, la prudence est de mise de la part des entreprises nationales. En phase avec les principales prévisions macroéconomiques au niveau international (FMI, Commission européenne), l'enquête de conjoncture de ce trimestre invite à modérer, s'il était besoin, les

perceptions qui se voudraient trop optimistes quant à l'évolution de l'environnement économique et des résultats des entreprises, en particulier en 2010.

ONET LUXEMBOURG
PROPRETÉ - MULTISERVICES
Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives des CE relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (3568SAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant 1) le règlement grand-ducal modifié du 5 décembre 2007 concernant l'octroi d'une aide financière et d'une prime à la casse aux personnes physiques et aux personnes morales de droit privé pour la promotion des voitures à personnes à faibles émissions de CO₂; 2) le règlement grand-ducal du 19 décembre 2008 a) modifiant le règlement grand-ducal du 5 décembre 2007 concernant l'octroi d'une aide financière aux personnes physiques pour la promotion des voitures à personnes à faibles émissions de CO₂; b) portant introduction d'une aide financière pour la promotion des appareils électroménagers réfrigérants à basse consommation d'énergie (A++). (3572BFR)

■ Ministère des Finances

Projet de loi portant modification de la loi du 9 mai 2006 relative aux abus de marché et portant complément de transposition de la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché). (3569WMMR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juin 1999 relatif à l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée des opérations à l'exportation en dehors de la Communauté, des livraisons intracommunautaires de biens et d'autres opérations. (3571TAN)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifié concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation. (3570SAN)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Avant-projet de règlement grand-ducal définissant les règles spéciales applicables à la commercialisation du bétail de boucherie. (3573KLA)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de loi modifiant la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 novembre 2004 portant exécution de la loi du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3574BFR)

Registre de commerce et des sociétés

Inscription et publication du représentant permanent d'un mandataire personne morale d'une société

Conformément à l'article 6.7° de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, les représentants permanents personnes physiques des mandataires légaux personnes morales doivent être inscrits auprès du registre de commerce et des sociétés (ci-après «RCS»), par le biais du formulaire de réquisition.

En outre et sur base des articles 51bis et 60bis-4 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la désignation et la cessation des fonctions de ce représentant sont soumises aux règles de publication selon les dispositions des articles 9 et 11 bis §1, 3) de cette même loi.

Ainsi, il y a lieu de déposer le document portant nomination du représentant permanent d'un mandataire personne morale d'une société, dans le chef de ladite société, aux fins de publication, auquel est joint un formulaire de réquisition, en vue de l'inscription du représentant permanent auprès du RCS.

Sont à indiquer sur le formulaire de réquisition, à l'annexe 11, les nom, prénoms, date et lieu de naissance et l'adresse professionnelle ou privée précise du représentant permanent du mandataire personne morale. Les modifications de ces informations sont également à communiquer au RCS par le biais d'un formulaire de réquisition.

Les nouveaux formulaires du RCS, introduits par le règlement grand-ducal

du 22 avril 2009 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, reprennent les nouvelles informations requises par la loi précitée du 19 décembre 2002. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du RCS (www.rcsl.lu).

S'agissant du champ d'application de ces dispositions, ladite loi du 10 août 1915 précise que l'obligation de nomination d'un représentant permanent ne vise que les administrateurs et membres du directoire personnes morales de sociétés européennes et de sociétés anonymes.

Ainsi, l'inscription au RCS des informations concernant les représentants permanents de mandataires personnes morales n'est obligatoire que pour les administrateurs et les membres du directoire dans ces deux types de sociétés.

Pour les autres formes de sociétés, notamment les sociétés en commandite par actions et les sociétés à responsabilité limitée, la désignation d'un représentant permanent d'un mandataire personne morale n'est pas obligatoire de par la loi. Pour autant, lorsqu'une de ces sociétés a décidé, pour des raisons d'opportunité, de désigner un tel représentant permanent, ce dernier doit également être inscrit auprès du RCS. Sa nomination doit faire l'objet d'une publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

En ce qui concerne les délégués à la gestion journalière personnes morales, non-membres du conseil d'administration et en l'absence de disposition légale exigeant la désignation d'un représentant permanent, les mêmes dispositions qu'au paragraphe précédent prévalent.

En terme de disposition transitoire, les exigences de notification ne s'appliqueront qu'aux mandats nouvellement



inscrits ou renouvelés. Le gestionnaire du RCS n'exigera pas la communication spontanée, sur initiative de la société, des informations concernant les représentants permanents, mais les acceptera.

Dans l'hypothèse d'une communication spontanée, en vue d'inscrire un représentant permanent dont l'identité a d'ores et déjà été publiée au Mémo-

rial, Recueil des Sociétés et Associations, avant l'entrée en vigueur de la loi du 20 avril 2009 sur le dépôt par voie électronique auprès du RCS, copie de la publication effectuée devra toutefois être jointe à la demande de dépôt.

(Communiqué par le Registre de commerce et des sociétés) ■

Registre de commerce et des sociétés

Procédure à suivre en matière de fusions transfrontalières

Le Registre de commerce et des sociétés vient de préciser dans une circulaire la procédure à suivre en matière de fusions transfrontalières, suite à l'entrée en vigueur de la loi du 10 juin 2009 relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux, à la simplification des modalités de constitution des sociétés anonymes et de maintien et de modification de leur capital modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (ci-après «LSC»).

1) Absorption d'une personne étrangère par une personne luxembourgeoise

- Le projet commun de fusion est à déposer au registre de commerce et des sociétés (ci-après «RCS») en trois exemplaires, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art.262 LSC).
- L'acte approuvant la fusion est également à déposer au RCS en trois

exemplaires en vue de sa publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art.273ter (1) LSC). De même et dans le cadre d'une procédure de fusion où la tenue d'une assemblée d'approbation n'est pas requise, le constat de réalisation de la fusion doit être déposé au RCS et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Concernant les personnes participant à une telle opération, le formulaire de réquisition au sein duquel le feuillet sub.14 retranscrivant l'opération de fusion est à compléter, doit être joint à la demande de dépôt.

En effet, l'article 237ter (1) de la LSC dispose que la fusion prend effet à l'égard des tiers à partir de la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale de la société absorbante qui décide la fusion.

- Dès publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de ces informations, le gestionnaire du RCS notifie au registre étranger, auprès duquel chacune des personnes qui fusionne est inscrite, que la fusion a pris effet (art. 273ter (2) LSC).

2) Absorption d'une personne luxembourgeoise par une personne étrangère

- Le projet commun de fusion doit être déposé au RCS en trois exemplaires, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art. 262 LSC).
- L'acte approuvant la fusion est également à déposer au RCS en trois exemplaires en vue de sa publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art. 273ter (1) LSC).

Dans le cadre d'une procédure de fusion où la tenue d'une assemblée d'approbation n'est pas requise, le constat de réalisation de la fusion doit être déposé au RCS et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- La radiation de la personne luxembourgeoise absorbée par le biais du formulaire de radiation ne peut être effectuée qu'après réception par le gestionnaire du RCS de la notification émise par le registre étranger actant de la réalisation de la fusion (art. 273 ter (3) LSC).

Dès réception de cette notification, le gestionnaire du RCS contacte la personne à radier afin qu'elle dépose le for-

mulaire de radiation, en vue de sa radiation au RCS.

3) Fusion par constitution d'une personne au Luxembourg

- Le projet commun de fusion est à déposer au registre de commerce et des sociétés (ci-après «RCS») en trois exemplaires, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art. 262 et 277 LSC).
- L'acte approuvant la fusion est également à déposer au RCS en trois exemplaires en vue de sa publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (art. 273ter (1) et 277 LSC).

Concernant la nouvelle personne luxembourgeoise à immatriculer, le formulaire d'immatriculation, au sein duquel le feuillet sub.14 retranscrivant l'opération de fusion est à compléter, doit être joint à la demande de dépôt.

- Dès publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de ces informations, le gestionnaire du RCS notifie au registre étranger, auprès duquel chacune des personnes qui fusionne est inscrite, que la fusion a pris effet (art. 273ter (2) et 277 LSC).

(Communiqué par le Registre de commerce et des sociétés) ■

Marché immobilier

Nouvelle publication: le bail d'habitation

Rik Vandenberghe, Administrateur Délégué d'ING Luxembourg et Maître Georges Krieger, avocat à la Cour, ont récemment présenté le nouveau livre «Le bail d'habitation» élaboré et publié par Maître Georges Krieger.

Lors de la présentation de l'ouvrage, Maître Krieger a fait un exposé sur l'évolution des prix des loyers face à l'évolution des prix de la construction. Il a démontré que les loyers de l'habitation n'ont augmenté qu'à un rythme

inférieur à l'inflation au cours des dernières années. L'évolution était largement inférieure à l'évolution des coûts de la construction. Il a aussi démontré que la fonction initiale du régime luxembourgeois du bail à loyer: la limitation de l'évolution des prix de la location était respectée à la fin des années 40 et 50. La fonction sociale était assurée par un régime interventionniste qui se justifiait sans aucun doute au moment de la reconstruction du patrimoine immobilier luxembourgeois.

L'auteur a ensuite expliqué comment cette fonction initiale a été utilisée abusivement à la suite de la révision de la loi en 1987. En s'appuyant sur un régime obsolète qui faisait la différence entre la location d'immeubles réalisés avant la guerre et après la guerre, le marché de la location était en permanence perturbé. Aujourd'hui, non pas à cause d'un nouveau régime juridique, mais à cause de l'état de notre économie, la loi sur le bail d'habitation (l'ancienne loi sur le bail à loyer) n'a plus aucune fonction de régulation des prix. Au contraire, elle peut être utilisée par les propriétaires pour voir augmenter le loyer au niveau légal étant donné que beaucoup de loyers sont en-deçà de la limite retenue dans la loi. Le régime n'est plus un régime de pure fixation des loyers, il est devenu le régime juridique d'un contrat spécifique qui régit la vie d'un grand nombre de citoyens.

Le livre se présente en langue française et allemande. M. François Biltgen, ministre de la Justice, a fait précéder le livre par une préface; les versions antérieures de cet ouvrage ont été rédigées au départ par M. Biltgen, et ensuite par M. Biltgen et M. Krieger. Il comprend 350 pages et est disponible dans les librairies (n° ISBN13-978-2-87963-761-7) au prix de 19,90 €.



Wildgen Partners in Law lance un blog sur le Droit administratif luxembourgeois

Le cabinet d'avocats, Wildgen, Partners in Law à Luxembourg vient de lancer un blog juridique traitant du droit administratif. Cet outil recense les lois, projets de lois et jurisprudences en matière de droit administratif. Le blog offre une information claire, précise et mise à jour et permet un accès facile et rapide à la législation applicable en matière administrative.

Pierre Metzler, Associé de l'étude Wildgen commente: «Nos clients nous contactent régulièrement pour des informations sur une jurisprudence ou un projet de loi. Les non-initiés ont parfois du mal à trouver l'information qui leur est nécessaire. Cet outil est donc un service gratuit de veille juridique que nous offrons à nos clients mais aussi à tous les professionnels de la place qui doivent jongler avec le droit administratif. Notre ambition pour ce blog est d'en faire un

référentiel en la matière.» Le blog est donc avant tout destiné à tous les professionnels du droit administratif luxembourgeois soucieux de mieux maîtriser le sujet.

Il peut néanmoins servir à tout internaute désireux de trouver facilement les ressources utiles en matière administrative.

Les blogs ne sont pas encore monnaie courante dans le milieu des avocats mais le cabinet a choisi ce format notamment pour la flexibilité et la réactivité qu'il offre mais surtout pour la plateforme d'échanges qu'il constitue. ■



Les personnes intéressées sont invitées à découvrir le blog sur www.administratif.lu

Insertion professionnelle

Un site pour accompagner le contrat d'initiation à l'emploi – expérience pratique (CIE-EP)

Un nouveau site Internet a été mis en ligne par le Ministère du Travail et de l'Emploi, l'ADEM et le Service National de la Jeunesse pour accompagner le contrat d'initiation à l'emploi – expérience pratique (CIE-EP). Sous l'adresse <https://cie-ep.anelo.lu>, les jeunes diplômés sortant de l'école et les employeurs trouvent un site d'information mais aussi un outil de prise de contact. Ce site a été créé dans le cadre de la loi concernant certaines mesures visant à atténuer les effets de la crise économique sur l'emploi des jeunes voté le 27 octobre 2009 à la Chambre des Députés.

Les employeurs proposant des contrats d'initiation à l'emploi – expérience pratique (CIE-EP) peuvent enregistrer leurs offres sur ce site. De même, les jeunes diplômés



intéressés à un poste sous contrat CIE-EP peuvent soumettre leur candidature via ce site. Le site permet la mise en relation de l'offre et de la demande.

(Communiqué par le Ministère du Travail et de l'Emploi, de l'Administration de l'Emploi et du Service National de la Jeunesse) ■

Simplification administrative

Etablissement des fiches de retenue d'impôt par l'Administration des contributions directes



1) **Règlement grand-ducal du 27 octobre 2009 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 2007 portant exécution de l'article 143 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.** (*Mémorial A – N° 211 du 29 octobre 2009, page 3611*)

Dans le cadre de la simplification administrative, une solution informatisée est mise en place pour établir et émettre les fiches de retenue d'impôt

des contribuables résidents par l'Administration des contributions directes. Les adaptations législatives sont dues au fait qu'à partir de l'année d'imposition 2010, l'Administration des contributions directes établira par ses soins, dans une première phase, les fiches de retenue d'impôt des salariés et pensionnés ayant habité ou habitant la Ville de Luxembourg après le 30 septembre 2009, ainsi que celles de leurs conjoints salariés ou pensionnés, indépendamment de leur commune de résidence.

Une deuxième phase, regroupant également les autres communes du Grand-Duché, est prévue pour l'émission des fiches de retenue d'impôt relatives à l'année d'imposition 2012.

2) **Règlement grand-ducal du 27 octobre 2009 fixant la compétence des bureaux d'imposition de la section de la retenue d'impôt sur**

les traitements et salaires de l'Administration des contributions directes. (*Mémorial A – N° 211 du 29 octobre 2009, page 3612*)

Les changements essentiels prévus pour les bureaux d'imposition de la section de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires consistent en l'établissement par l'Administration des contributions directes des fiches de retenue d'impôt prévue par la loi du 19 décembre 2008 relative à la coopération interadministrative entre les administrations fiscales (*Mémorial A – N° 206 du 24 décembre 2008, page 3130*). L'établissement des fiches de retenue d'impôt étant prévu par le *bureau d'imposition RTS Luxembourg 2*, certaines compétences actuelles de ce bureau sont transférées au *bureau d'imposition RTS Luxembourg 3* et vice versa. ■

Pour plus d'informations: www.impotsdirects.public.lu

Jeudi 17 décembre 2009

Colloque: La fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé

L'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce organisent le jeudi 17 décembre 2009 de 08h30 à 18h00 à la Chambre de Commerce un colloque sur le thème «La fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé» avec le programme suivant:

- 08h30-08h45: Accueil, *Paul Emering*, Secrétaire général de la Chambre de Commerce de Luxembourg, *Pierre Henri Conac*, Professeur à l'Université du Luxembourg
- 08h45: Matinée, sous la Présidence de *Jacques Loesch*, Avocat associé, Linklaters LLP

I. Le Droit communautaire et sa transposition

- 09h00-09h30: La directive 2005/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux, *Michel Menjucq*, Professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
- 09h30-10h00: La transposition de la directive du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières en droit luxembourgeois, belge et français. *Isabelle Corbisier*, Chargée de Cours à l'Université du Luxembourg
- 10h00-10h30: Pause café

II. Le droit luxembourgeois

- 10h30-11h00: La fusion transfrontalière en droit luxembourgeois à la suite de la loi du 10 juin 2009 relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux, *Pierre-Henri Conac*, Professeur à l'Université du Luxembourg
- 11h00-11h30: La fusion transfrontalière en droit luxembourgeois: regard du praticien. Maître *Jean-Paul Spang*, Avocat associé, Linklaters LLP

III. Aspects spécifiques des fusions transfrontalières

- 11h30-12h00 La fusion transfrontalière et la participation des travailleurs en droit luxembourgeois. *Achim Seifert*, Assistant Professeur à l'Université
- 12h00-12h30 Discussion avec la salle
- 12h30-14h00 Déjeuner – Buffet
- 14h00: Après-midi, sous la Présidence de *Jacques Delvaux*, Notaire
- 14h15-14h45 Le régime fiscal de la fusion transfrontalière en droit luxembourgeois *Jean-Pierre Winandy*, Avocat Associé Loyens & Loeff Luxembourg
- 14h45-15h05 La fusion transfrontalière et le droit des organismes de placement collectif. *Isabelle Riassetto*, Professeur à l'Université du Luxembourg
- 15h05-15h15 Discussion avec la salle.

IV. La fusion transfrontalière de sociétés en droit comparé

- 15h15-15h45 La fusion transfrontalière de sociétés en droit belge *Thierry Tilquin*, Professeur à la Solvay Business School et avocat associé Liedekerke
- 15h45-16h15 La fusion transfrontalière de sociétés en droit français *Hélène Chanteloup*, Professeur à l'Université de Picardie
- 16h15-16h45 Pause café
- 16h45-17h15 La fusion transfrontalière de sociétés en droit allemand *Gebhard Rehm*, Professeur à l'Université de Munich
- 17h15-17h45 La fusion transfrontalière de sociétés en droit suisse *Florence Guillaume*, Professeur à l'Université de Neuchâtel
- 17h45-18h00 Conclusion *André Prüm*, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg

La conférence sera suivie de la publication d'un ouvrage collectif aux éditions Larcier.

Inscriptions & Renseignements:

Frais d'inscription pour le colloque (documentation et buffet): 50 €; pour le colloque et ouvrage (à paraître 06/2010): 130 € par virement à l'ordre de l'Université du Luxembourg, Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Numéro de compte: LU36 0019 2355 9899 3000, Code Bic: BCEELULL avec la communication: Votre nom suivi de «Fusion Transfrontalière». Il est également possible de s'inscrire par email à l'adresse suivante: fdef-colloques@uni.lu (Nom, prénom, institution, adresse postale), tél.: (+352) 46 66 44 6619 (Mme Marie Delafont).

UDEL

Le groupe patronal vote contre le projet de budget 2010 de l'assurance maladie



contre le projet de budget 2010 de l'assurance maladie-maternité. Ce faisant, le groupe patronal exprime son profond désaccord face à l'artifice tendant à abaisser le niveau minimum de la réserve de la Caisse nationale de santé à 5,5 % de son budget annuel pour éponger ainsi un déficit estimé à quelque 90 millions d'euros pour l'année 2010.

Le groupe patronal avait déjà identifié un certain nombre de mesures de réduction des dépenses en amont de la réunion quadripartite du 7 octobre 2009. Il a ensuite soumis une liste de propositions de mesures chiffrées et limitées au seul exercice 2010 au comité directeur de la CNS le 5 novembre 2009 permettant de présenter un budget 2010 en équilibre. Le groupe patronal avait notamment proposé l'introduction d'une participation fixe et supplémentaire par acte aux soins de santé ou encore l'abaissement du taux de remboursement des médicaments, l'augmentation de la participation des assurés aux frais de pension dans les hôpitaux, aux cures de convalescence, la non prise en charge de certains frais de transport, etc. Ces propositions n'ont pourtant pas trouvé l'aval ni du président de la Caisse nationale de santé, ni du groupe salarial.

De l'avis du groupe patronal, ce refus obstiné de se pencher dans l'immédiat sur le redressement du déséqui-

libre financier structurel de l'assurance-maladie et de reporter toute discussion à une date ultérieure ne correspond pas aux exigences d'une gestion responsable de la Caisse nationale de santé. Face à un déficit cumulé projeté pour les exercices 2011 et 2012 de l'ordre de respectivement 180 et 310 millions d'euros, un tel attentisme ne saurait trouver l'appui du groupe patronal pour lequel une gestion efficace doit davantage se consacrer à l'exploration de pistes visant à réduire les dépenses, ceci d'autant plus que le rythme de croissance des dépenses continuera à dépasser largement à moyen terme celui des recettes, ce dernier étant conditionné par l'évolution moins dynamique de l'emploi.

Les représentants patronaux reconnaissent le bien-fondé du refus du Gouvernement de ne pas augmenter les cotisations sociales, ceci afin de ne pas peser davantage sur la compétitivité des entreprises créatrices d'emploi et de valeur ajoutée. Ils partagent également la volonté gouvernementale de préserver un système de santé basé sur la solidarité nationale, l'équité et l'accessibilité. Ils déplorent, toutefois, le défaut d'impulsions politiques courageuses à ce stade, impulsions néanmoins indispensables à la maîtrise du coût de l'assurance-maladie.

Communiqué par l'UDEL ■

INDR

La responsabilité sociale des entreprises face aux jeunes et aux 45+

La Journée européenne de la diversité, initiée par la Commission européenne, a servi de cadre à l'Institut national pour le

développement durable et la responsabilité sociale des entreprises – INDR pour mettre en exergue les principes de l'égalité et de la diversité dans les entre-

prises à l'égard de deux groupes cibles qui sont particulièrement vulnérables sur le marché de l'emploi. La conférence «La responsabilité sociale des



entreprises face aux jeunes et aux 45+» s'est en effet penchée, d'une part, sur les bonnes pratiques envers les jeunes et leur première relation avec le marché de l'emploi et, d'autre part, sur les salariés plus âgés (45+) qui sont souvent, à tort, considérés en fin de parcours professionnel. Financée par le programme communautaire «PROGRESS» pour l'emploi et la solidarité, cette conférence a réuni plus de 80 participants le 11 novembre dernier à la Chambre de Commerce.

Concernant les jeunes, les sujets étaient aussi variés que les modalités des jobs d'étudiants (Happy Snacks), les difficultés à trouver des apprentis disposés à s'investir dans l'entreprise (Cactus), les stages d'entreprise inhérents au cursus du Baccalauréat Technique Supérieur BTS (Ecole de Commerce et de Gestion) ainsi que les modalités du tout nouveau contrat d'initiation en entreprise – expérience pratique pour jeunes diplômés (Chambre des Métiers). Dans tous les cas de figure, l'importance du contact avec l'entreprise dès le plus jeune âge a été relevée, d'une part, pour familiariser le jeune avec l'environnement de la vie active et, d'autre part, pour aplanir un certain déséquilibre entre les exigences de l'employeur et les attentes des jeunes.

L'INDR a saisi cette occasion pour présenter le référentiel «Social et Egalité des chances professionnelles» et annoncer la possibilité pour les entreprises d'obtenir le label ESR – Entreprise Socialement Responsable – dès 2010. La thématique de l'intégration des jeunes et des moins jeunes dans les entreprises a été illustrée par des exemples de bonnes pratiques au sein des entreprises, qui ont accompagné l'INDR pendant les différentes phases d'élaboration du référentiel et parcouru les différentes étapes pour aboutir à la vérification de leur auto-évaluation en entreprise. Les cas pratiques de BGL BNP Paribas, Etablissements Guy Gardula, Groupe Goeres et Siemens ont été mis en lumière sous la forme de clips ou d'interviews.

Pour les 45+, plusieurs projets ont été présentés favorisant, soit leur maintien dans l'entreprise comme vecteur de stabilité, soit leur réintégration sur le marché du travail. Ainsi, le *coaching* (Centre Jean-Baptiste Rock) s'avère être un outil utile pour les salariés plus âgés ayant perdu leur travail, notamment à la suite de la crise économique et financière, pour leur redonner confiance en soi et les aider à retrouver un emploi. Le *mentoring* (Perspective 45), quant à lui, présente l'avantage pour les entreprises de favoriser la transmission du savoir, de compétences,

de savoir-être, de la culture d'entreprise, mais aussi du maintien du lien intergénérationnel. A ces projets s'ajoute l'initiative «Valorisation de l'employabilité des seniors» lancée par le Personnel Officers Group (POG) et l'Institut universitaire international Luxembourg (IUIL) en partenariat avec le Centre Jean-Baptiste Rock et l'INDR. Ce projet a pour objectif d'aider les entreprises à mieux cerner les avantages compétitifs des travailleurs seniors.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi a pour sa part souligné la complémentarité des hommes et des femmes, jeunes et moins jeunes, qui font partie d'une communauté qui tente de contribuer à la durabilité de leur entreprise. Pour lui, ne pas utiliser le savoir-faire et l'énergie des 45+ relève de l'absurde et du gaspillage. Par conséquent, des réflexions s'imposent sur des modèles innovateurs d'entrée à la retraite et sur une nouvelle organisation de vie devant mener à des actions concrètes et encourager les entreprises à mettre en place une meilleure diversification au niveau de l'âge.

Les Luxembourg Senior Consultants, le Personnel Officers Group, SES Astra, Michael Page, IP Luxembourg, l'Association Nationale des Etudiants Ingénieurs Luxembourgeois et l'Association Nationale des Etudiants en Sciences

Economiques et Commerciales étaient les acteurs de la table ronde, animée par ADT-Center. Cette table ronde a insisté sur la nécessité pour les entreprises d'assurer l'interaction entre toutes les catégories d'âges des salariés, la meilleure

équipe étant celle qui reflète une diversification des visions, des caractères et des approches, garantissant ainsi la durabilité de l'entreprise.

La conférence a été clôturée par la représentante de l'OLAI – Office

luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration – qui a apprécié les efforts effectués par l'INDR au cours des dernières années dans la lutte contre les discriminations sur le marché du travail.

Communiqué par l'INDR ■

CESGR

Mieux vivre et mieux travailler dans la Grande Région



La première assemblée plénière du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) a permis de définir les axes de travail

La maîtrise des conséquences de la crise économique et financière et l'élaboration commune de stratégies d'avenir pour le bien-être de la population de la Grande Région sont au centre du travail du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR), actuellement sous direction sarroise. C'est ce qu'a expliqué le nouveau président du CESGR, Hans Peter Kurtz, à l'occasion de la première assemblée plénière de cette instance, qui s'est déroulée à la Chambre du Travail de Sarrebruck. Les quelque 50 délégués y ont adopté le programme de travail pour la période à venir et constitué les groupes de travail correspondants. Afin d'assurer une certaine continuité, ils partent directement du travail accompli jusque-là sous la présidence luxembourgeoise.

L'un des principaux axes de travail consistera à mettre à jour le «Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région». Le gouvernement du Land en a garanti le financement. Ce rapport sera présenté dans le cadre d'une grande conférence prévue pour l'automne prochain à Sarrebruck et fera l'objet d'une discussion avec les ministres compétents de la Grande Région.

Le CESGR soutient, en outre, la devise choisie par la présidence sarroise pour le prochain Sommet des Exécutifs de la Grande Région, «Initiatives pour la mobilité de la Grande Région», et soumettra des propositions concrètes de mise en œuvre. Une conférence d'experts sur les transports en commun (ÖPNV) est également prévue et quatre groupes de travail se penchent sur les domaines thématiques suivants:

économie et travail, transports en commun et infrastructures de transport, formation professionnelle et secteur de la santé.

Les représentants des employeurs et des salariés s'engagent au CESGR en faveur du développement économique et social de la Grande Région. Cette dernière se compose de la Lorraine, du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de la Wallonie et de la Communauté germanophone de Belgique. La présidence du CESGR suit par roulement la présidence du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, que la Sarre assure depuis cet été. Les représentants des employeurs et des salariés se relaient au sein du CESGR. Hans Peter Kurtz, président de la Chambre du Travail de la Sarre, en est l'actuel président.

Fall Welcome Back 2009: Riding Out the Storm...

The annual *Fall Welcome Back* event is one of the highlights of AMCHAM's fall season. This year the get-together took place in October at the recently opened Hotel Meliá Luxembourg and was generously sponsored by Rowlands International and Tempo Team headed by Marios Paras.

AMCHAM's Chairman, Paul-Michael Schonenberg, was pleased to announce the presence of H.E. Jeannot Krecké, Minister of the Economy, who honored the event with his presence and shared his views on the current economic situation with the more than 175 participants.

Although the economic signs a year ago were not exactly uplifting, no one could have foreseen the magnitude of the problems that were lying ahead of the international business community. The Minister warned that people should not be misled by the slight recovery on the stock markets. "*Nothing will be the same, reforms will be necessary,*" stated Minister Krecké. The problem was perception – although people assumed that we were at the end of the tunnel, the road to recovery was difficult. The unemployment rate will grow despite the efforts the Government had made to safeguard jobs, for

example, by extending flexible working hours until 2010.

At the same time Luxembourg was also facing additional challenges inflicted by the governments of neighboring countries that were incessantly attacking the Grand Duchy's financial sector, although Luxembourg had implemented all requirements defined by the G20 such as double tax treaties.

In the course of the continued economic crisis Luxembourg's industry had not gone unaffected including restructuring measures at several companies with U.S. origins. Minister Krecké explained that he was traveling to the United States in order to discuss with top management what signals it would take to convince them to stay in Luxembourg.

The long-term strategy of the Government was to establish new business sectors in the Grand Duchy, e.g. the health technologies sector. The promotional efforts had been a huge success to put Luxembourg on the map. The benefits of these ventures would be reaped long-term, especially in sectors where tax issues were less prevalent but matters of intellectual property were of greater interest.

Minister Krecké expressed his appreciation for AMCHAM's role in



H.E. Jeannot Krecké, Minister of the Economy, Paul-Michael Schonenberg AMCHAM's Chairman

supporting the development of the new law on intellectual property by delivering ideas gathered by an AMCHAM working group. Without the protection of IP it was impossible to foster research and innovation.

The networking following Minister Jeannot Krecké's speech offered the participants the opportunity to discuss the current economic situation with the Minister and other AMCHAM members. ■

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE

L'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et aide les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR). La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.

Pour aller au-delà de cet engagement, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» qui est un outil offert aux entreprises désireuses de formaliser leurs efforts en la matière, de partager leurs expériences, d'évoluer en communauté et de communiquer leurs efforts et réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur. Ce label se décline en trois certificats qui s'obtiennent individuellement, adressant chacun un pilier du modèle RSE: Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est celui de l'augmentation de l'engagement et de la loyauté envers l'entreprise et de la motivation de ses salariés, de leur capacité d'innovation et de leur productivité. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

Tous les mois, le Merkur, en collaboration avec l'INDR, propose désormais à ses lecteurs des exemples de bonnes pratiques au sein des entreprises luxembourgeoises.

LETTRAGE ■
DIGITAL PRINT ■
SERIGRAPHIE ■
SIGNALETIQUE ■
TEXTILE ■

**Technique Publicitaire
Professionnelle & Créative**



Technique Publicitaire

**D-54317 Osburg / Trier
Phone: +49 6500 9141-30**

Z.I. à côté de la B 52 /
Prolongement direct de l'autoroute Wasserbillig-Trier

**L'engagement en RSE des entreprises citées ci-dessus va évidemment
bien au-delà des exemples de bonnes pratiques illustrées.**

**Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître vos efforts en matière de RSE,
alors n'hésitez pas et contactez-nous
par e-mail à l'adresse: indr@indr.lu ou par téléphone: (+352) 27 33 01**

**Si vous souhaitez évaluer l'état d'avancement de votre entreprise en matière
de RSE, alors nous vous invitons
à consulter le site de l'INDR: www.indr.lu**

Pilier Environnement

LeasePlan prône une mobilité plus propre et plus durable

En tant que société de leasing, LeasePlan estime avoir un rôle à jouer en facilitant aux sociétés et à leurs conducteurs, l'accès à des solutions de mobilité plus propre et plus durable, notamment au travers du projet GreenPlan. GreenPlan comporte les dimensions suivantes: le conseil client (*car-policy green*, choix des véhicules), le *reporting* (audit écologique, suivi des émissions CO₂ réelles), les formations d'éco-conduite (sessions pratiques et/ou théoriques) ou encore les activités de compensation.

Ce programme permet de réaliser des économies de coûts importantes puisque ces initiatives ont des impacts considérables, notamment au niveau de la consommation de carburant. La mise en place de cours d'éco-conduite permet, en outre, de réduire d'autres facteurs de coûts (sinistralité, stress au volant, etc.)

LeasePlan encourage également auprès de ses employés un comportement écologique.

Une *car policy green* intégrant les émissions de CO₂ dans les budgets a été mise en place en interne. Une véritable limite CO₂ a été établie en fonction de la catégorie de loyers.

L'objectif de cette mesure est de réduire à la fois les coûts de véhicules, mais aussi de motiver les salariés à utiliser des véhicules plus écologiques.

Ainsi, en prenant une voiture moins polluante en termes de CO₂, le conducteur a droit à un budget supplémentaire de 0,50 €/g (pour ajouter des options de confort, par exemple), tandis qu'un conducteur qui choisit une voiture dite polluante et dépasse le taux de CO₂ préconisé pour sa catégorie se voit pénalisé dans son budget sur la même base (-0,50 €/g).

- **Dénomination:** LeasePlan
- **Activité:** Leasing voitures
- **Localisation:** Luxembourg-ville
- **Effectif:** 60



Bob Walté, Managing Director

Pilier Social

RTL a développé un programme «Well Being»

Au siège social de RTL Group à Luxembourg, le département des ressources humaines, avec l'appui de la direction générale, s'est donné comme objectif d'attribuer à la santé et au bien-être des employés du site une très grande attention. Le Groupe a développé un programme «Well being». Ce programme vise tout d'abord à favoriser l'activité physique de son personnel. Pour ce faire, RTL Group a investi dans un terrain de football à l'extérieur et dans une salle de fitness à l'intérieur de ses infrastructures. Les employés peuvent y accéder gratuitement pour s'entraîner à leur convenance, suivre des cours ou profiter de la présence des professionnels pour un accompagnement personnalisé. C'est dans cette même salle de fitness que RTL Group organise une fois par an

un événement de «*spinning*» au profit de «Télévie». La société mène également des campagnes de prévention santé et sensibilise ses employés à l'importance de l'équilibre alimentaire. Par ailleurs, le Groupe offre gracieusement des pommes à tous ses salariés.

- **Dénomination:** RTL Group
- **Activité:** Médias
- **Localisation:** Luxembourg-ville
- **Effectif:** 611



Romain Manelli,
Executive Vice President Human Resources

EN BREF

ArcelorMittal

Signature d'un accord pour le dialogue social

La Fédération européenne des métallurgistes (FEM) et la direction européenne d'ArcelorMittal ont signé le 2 novembre dernier un accord important comprenant des dispositions sur le redémarrage d'équipements, ainsi que des changements et opportunités négociés pour améliorer l'employabilité des 115.000 salariés d'ArcelorMittal en cette période difficile d'activité réduite qui a débouché sur l'arrêt de hauts fourneaux et de sites industriels. Par ailleurs, cet accord se propose de mettre en œuvre des transformations de la sidérurgie en Europe qui assureront sa compétitivité et son avenir à long terme. Entre autres initiatives, il promeut un développement des compétences et une politique de formation à long terme au sein du Groupe, un dialogue social amélioré au plan national et la mise en place d'un tel dialogue là où il n'existe pas encore.

LuxairGroup

Primé pour son programme d'évaluation des risques

Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a récemment remis un prix à LuxairGroup pour récompenser son programme d'évaluation des risques. La distinction prime des années d'efforts pour analyser et limiter les risques sur le lieu de travail. LuxairGroup, dont l'activité répartie sur 7 sites, intègre 244 métiers différents, fait face à un défi considérable pour prévenir les accidents. Une évaluation et une catégorisation efficaces sont des étapes primordiales pour éliminer les sources de risque et pour les contrôler. Suite à l'analyse des risques, des campagnes de sensibilisation et des formations sont organisées pour les travailleurs occupant un poste à risque. Le projet «Inventaire et Gestion des risques» a été réalisé par le service Santé & Sécurité sous la responsabilité du travailleur délégué Emile Fox, en collaboration étroite avec le Comité Santé & Sécurité.



Yellow.lu

«Op Letzebuergesch» et sur iPhone

Nouveauté inédite, l'annuaire complet des privés et professionnels est désormais disponible en luxembourgeois sur www.yellow.lu. Ainsi, l'utilisateur peut par exemple entrer Gemeng Monnerech ou Apdikt

Biele comme critères de recherche, ou encore chercher un Aendokter au lieu d'un ophtalmologue. «Nous sommes persuadés que la reconnaissance du Luxembourgeois facilitera les recherches pour de nombreux utilisateurs, car il n'est pas toujours évident de trouver ou d'écrire le bon terme en Français ou Allemand, par exemple pour les médecins spécialisés» commente Marc Neuen, Administrateur Délégué de **Yellow.lu**. Autre nouveauté, la nouvelle application **Yellow.lu** pour l'iPhone est disponible gratuitement sur App Store. La version 2.0 est plus rapide, présente des résultats géolocalisés plus précis et permet surtout de nombreuses fonctions interactives, telles que l'ajout aux contacts personnels, l'affichage du chemin d'accès, l'envoi d'e-mails, la consultation des détails du client etc.

Numericable

Un an déjà!

Il y a un an, Numericable faisait son entrée sur le marché luxembourgeois avec le Triple Play proposant téléphonie illimitée, Internet haute débit et télévision numérique & HD. Cette année d'expérience lui a permis de découvrir les attentes de ses clients et d'adapter son offre de services. L'opérateur a ainsi mené une grande enquête de satisfaction, qui a démontré que les abonnés désiraient plus d'informations surtout en ce qui concerne l'utilisation du matériel. Numericable a donc mis en place un service d'accompagnement lors de l'installation du terminal par un technicien et un welcome pack est en cours de créa-

Marchés financiers

Cetrel lance une nouvelle prestation de domiciliation au Luxembourg



A l'entrée en vigueur au Luxembourg de la nouvelle directive européenne relative aux services de paiement, la «Payments Services Directive», Cetrel lance une nouvelle prestation SEPA pour le marché luxembourgeois et européen en collaboration avec SIX Group et la SECB Swiss Euro Clearing Bank. Cette offre s'adresse aux établissements financiers au Luxembourg et dans les 31 autres pays de l'espace unique de paiement en euros (SEPA) qui souhaitent permettre à leur clientèle d'effectuer des domiciliations en euros normalisées dans toute l'Europe.

Cette offre de service, complémentaire à la solution de domiciliations nationales actuellement opérée depuis plus de 10 ans par Cetrel pour les principales banques de la place, a été développée afin d'offrir aux acteurs luxembourgeois la possibilité de réaliser des domiciliations internationales dans les 31 autres pays constituant de SEPA. Ce service permet ainsi aux établissements de toute taille d'externaliser au meilleur coût et dans le respect des contraintes légales, le traitement des domicilia-

tions SEPA. Cetrel, SIX Group et la SECB assurent les conditions techniques pour un traitement conforme aux réglementations en vigueur des domiciliations SEPA dans toute l'Europe. De la sorte, les établissements financiers de l'espace SEPA peuvent introduire les domiciliations en euros pour leur clientèle de manière simple, rapide et avantageuse, sans devoir procéder à une coûteuse adaptation de leur infrastructure de trafic des paiements (par ex. application e-banking). Cette solution complète sera également accessible aux entreprises à travers des solutions luxembourgeoises de référence telles qu'entre autres SOFiE.

Un grand établissement financier luxembourgeois a déjà confirmé sa participation aux domiciliations SEPA. Quatre autres établissements financiers suisses ont également adhéré à ce service. Outre cette nouvelle prestation de domiciliation, Cetrel, SIX Group et la SECB offrent un service de virement SEPA. Plus de 110 banques suisses et liechtensteinoises sont en mesure d'exécuter les virements de leurs clients conformément aux réglementations SEPA via

l'infrastructure du trafic des paiements de SIX Group, laquelle a traité l'an passé presque un demi-million de transactions SEPA d'une valeur de plus de 4,6 milliards d'euros. L'Union européenne et la Banque centrale européenne mettent tout en œuvre pour favoriser la création de l'espace unique de paiement en euros

(Single Euro Payments Area, SEPA). A ce titre, les conditions cadres juridiques et les normes techniques pour le traitement des transactions de paiement sans numéraire seront harmonisées. Ces mesures visent à la libéralisation et à l'ouverture des marchés dans la zone euro. ■

Exercice 2008-2009

Deloitte enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 13,5 %

Deloitte au Luxembourg a enregistré pour l'exercice 2008-2009 clos au 31 mai 2009, une hausse de 13,5 % de son chiffre d'affaires à 143,9 millions d'euros. C'est la cinquième année consécutive de croissance à deux chiffres pour la firme.

Deloitte est cette année l'une des seules firmes de services professionnels à avoir connu une croissance à deux chiffres. L'ensemble des métiers de la firme a connu de bons résultats. La ligne de service advisory & consulting – la plus importante de la place avec quelques 250 collaborateurs – réalise une croissance de 18,4 %. Le département audit réalise une progression exceptionnelle de 19 %. Le département fiscal réussit pour sa part à stabiliser son activité dans un environnement difficile pour les transactions internationales. Pour répondre aux besoins de son activité, Deloitte a notamment recruté près de 290 nouveaux collaborateurs et continuera à embaucher pour l'exercice social à venir. Actuellement la firme emploie un total de 1.100 collaborateurs de 45 nationalités différentes dont 59 partners.

Malgré une conjoncture économique difficile et des réductions de budgets, Deloitte a su conserver la confiance de ses clients pour les assister dans leurs projets. Comme le souligne Maurice Lam, Managing Partner de Deloitte au Luxembourg, « nous voyons le signe que la combinaison d'expertises multiples au sein d'une même firme représente une offre plus que jamais attractive pour nos clients. Notre approche par «industrie» du marché est clairement porteuse de valeur



Yves Francis prendra la relève de Maurice Lam aux commandes de Deloitte Luxembourg à partir de juin 2010

ajoutée. Nos professionnels sont avant tout des experts du secteur économique dans lequel ils interviennent, avant d'appartenir à une ligne de services interne à Deloitte».

En dépit de signes de reprise perceptibles, la crise n'est pas finie et l'environnement va rester difficile pour les métiers de Deloitte. La firme espère continuer à croître sur l'exercice 2009 – 2010, même si une progression à deux chiffres semble difficilement réalisable. Yves Francis, qui prendra la relève de Maurice Lam à partir de juin 2010, met l'accent sur les priorités: «Deloitte a lancé un plan axé sur 3 initiatives prioritaires: clients et marchés, talents et qualité. La première vise à renforcer la position de la société en tant que partenaire et conseiller privilégié des entreprises, la deuxième permettra de conserver et attirer les professionnels qui nous aideront à servir toujours mieux nos clients, enfin la troisième initiative aura pour objectif d'augmenter la satisfaction que les clients tirent de nos services». ■

EN BREF

tion. L'opérateur lance également une nouvelle campagne de communication. Numericable n'étant pas présent dans toutes les communes, cette campagne souhaite montrer la chance que ses abonnés ont de pouvoir accéder au numérique à un prix démocratique et à une technologie de pointe. Enfin, Numericable a constaté que bon nombre de ses clients ne souhaitaient pas disposer d'Internet. Le Duo Pack comprenant télévision numérique et HD + téléphonie illimitée en national a donc été créé.

Steria Luxembourg

«One Day Challenge» pour les chiens guides d'aveugles

Pour sa première édition, le *One Day Challenge Steria* Luxembourg a décidé de soutenir l'association Chiens Guides d'Aveugles au Luxembourg. Cette association à but non lucratif, est un lieu d'entraide et d'échange d'idées tournant autour du placement et de la vie quotidienne avec le chien guide d'aveugles. Sa mission est de faire connaître le chien guide d'aveugles par tous les médias. Elle assiste chaque demandeur dans ses démarches pour devenir maître de chien guide d'aveugles, tout en veillant à la dignité et à l'intérêt de chaque personne aveugle ou malvoyante. Tous les dons de cette association sont transmis aux écoles de chiens guides d'aveugles qui éduquent des chiens guides performants, qui forment les demandeurs à l'éducation du chien guide pour les remettre ensuite gratuitement aux personnes aveugles. Le *One Day Challenge* est une initiative du Groupe Steria. Le but est d'encourager les salariés à trouver des opportunités de développement personnel et professionnel qui soient complémentaires à l'activité de Steria. Cette journée de solidarité «One Day Challenge» a ainsi été organisée dans tous les sites Steria pour attirer l'attention sur les problèmes des plus démunis et encourager le bénévolat local.



Rollinger Toiture

Nouvelle identité et nouveau siège social

Société centenaire, de tradition familiale, Rollinger inscrit son développement en 2009-2010 à travers une suite d'événements. Tommy et Dany Rollinger, la nouvelle génération, assistent leur père Marco Rollinger pour la restructuration des différentes activités et la préparation du déménagement à Steinsel dans un nouveau bâtiment répondant aux normes environnementales. Nico et Serge Rollinger continuent à proposer les activités de chauffage et sanitaire sous l'enseigne Rollinger Walfer tandis que Marco Rollinger œuvre dans le domaine de la toiture, avec une activité de rehaussement et d'aménagement d'annexes en bois, et de la construction de maisons passives tout en bois ainsi que de maisons basse énergie. La livraison clés en main de ce type de construction est assurée par la société House Concept, filiale de Marco Rollinger. Le déménagement de tous les départements et de toutes les activités est prévu en mars 2010 au n° 70 de la rue des Prés à Steinsel. Le nouveau siège a été conçu dans un esprit écologique. Quant au parking, il est situé sur le toit!



Ernst & Young

Alain Kinsch devient nouveau country managing partner

Alain Kinsch prendra, à compter du 1^{er} janvier 2010, la responsabilité du Luxembourg en tant que «country managing partner» et succèdera à Raymond Schadeck, dont le mandat arrivera à terme à cette date. Alain Kinsch, 38 ans, luxembourgeois, débute sa carrière en 1995 et a réalisé l'ensemble de celle-ci chez Ernst & Young au Luxembourg, où il effectue des missions d'audit et de conseil, en particulier pour les acteurs des secteurs bancaire et du *Private Equity*. Coopté associé en 2004, il continue de s'investir dans la stratégie de développement du cabinet et lance, cette même année, le département *Private Equity* d'Ernst & Young au Luxembourg. Cette activité compte aujourd'hui plus de 100 professionnels des



EN BREF

métiers de l'audit, de la fiscalité et du conseil dédiés au *Private Equity*. Alain Kinsch est par ailleurs en charge de l'activité fonds d'investissement *Private Equity* sur la zone EMEA (Europe, Moyen Orient, Inde et Afrique) et membre de l'Asset Management Board d'Ernst & Young sur cette même région.



Distinct Communication

Accord stratégique avec AGC Communications

Distinct Communication, le cabinet-conseil en communication corporate et change management, a signé un accord stratégique avec AGC Communications, cabinet spécialisé en gestion de la réputation et relations publiques basé au Canada. Cette alliance renforce les relations entre les deux agences. Cet accord consolide la stratégie des deux acteurs visant à accompagner au mieux leurs clients en gestion de la réputation dans un monde de plus en plus global. Distinct Communication et AGC Communications collaboreront pour concevoir des solutions pertinentes pour leurs clients présents sur les deux continents. De surcroît, les clients des deux groupements bénéficieront d'une palette d'expertise et de savoir-faire encore plus large suite à cet accord. Ainsi, Distinct Communications pourra jouir des compétences en design graphique d'AGC Communications. Pour sa part, AGC profitera du savoir-faire de Distinct Communication en gestion des transitions et Post-Merger Integration.



Mastercraft Language Solutions

Mastercraft Language Solutions vient de fêter ses deux ans d'existence. Deux ans, pendant lesquels Mastercraft a su s'imposer

comme un acteur incontournable sur le marché des formations de langues au Luxembourg. La société a fêté son anniversaire avec ses clients, des représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Continue et de l'INFC, des cadres dirigeants de grandes sociétés, ses clients, ses fournisseurs et son personnel enseignant. Lors de la soirée d'anniversaire, une tombola gratuite, avec un cours de langue à gagner, a été organisée et Madame Gholm (photo) de la société Citco Fund Services (Luxembourg) S.A. fut l'heureuse gagnante du tirage au sort. Elle pourra donc suivre un cours de son choix dans les locaux de Mastercraft.

Technologies de l'information et de la communication

Les P&T et l'Université du Luxembourg s'associent pour mieux innover



1^{er} rang, de d.à g.: Marcel Gross (Directeur Général, P&T), Rolf Tarrach (Recteur, Université), Björn Ottersten, (Directeur SnT, Université). **2^e rang, de d.à g.:** Marco Barnig (membre du Comité de direction divisionnaire télécoms, P&T), Thomas Engel (Directeur adjoint SnT, Université), Kate Yeadon (Project Manager Télécoms, P&T), Dominique Vautrot, (Conseillère juridique, P&T); Jean-Marie Spaus, (Directeur division télécoms, P&T)

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (P&T), premier opérateur de services postaux et télécoms au Luxembourg, et le «Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust» (SnT) à l'Université du Luxembourg ont signé début novembre 2009 un important accord de partenariat de recherche dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce partenariat pluriannuel entre P&T et le SnT de l'Université du Luxembourg porte sur des projets innovants dans les domaines de l'Internet dans l'industrie automobile, de la communication «machine-to-machine» (M2M), de la logistique et du développement durable. P&T contribuera en savoir-faire et en ressources pour établir un programme de recherche dans ces domaines ensemble avec les chercheurs du SnT et les doctorants. Soucieux de proposer en tout lieu et à tout instant à une clientèle de plus en plus exigeante des produits et services de haute qualité,

P&T voit dans ce partenariat une possibilité d'accélérer sa stratégie de diversification technologique et de valorisation de son savoir-faire ainsi que de ses infrastructures et équipements postaux, financiers postaux et télécoms, existants et futurs.

Créé en février 2009 et situé au Campus Kirchberg, le SnT s'engage à faciliter la recherche en collaboration avec des partenaires établis ainsi qu'avec des sociétés nouvellement créées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le programme de partenariat SnT constitue une plate-forme de coopération avec des partenaires de l'industrie et du gouvernement. Les partenaires participent aux projets du SnT à la fois par le financement de base ainsi que directement à différents projets par une contribution en compétences. En plus de leur participation aux projets et financement, les partenaires externes contribueront à tous les niveaux de la planification de la stratégie et par leur représentation au Comité Consultatif du SnT. ■

Partenaires Sociaux

La Solution informatique pour le calcul des salaires et la gestion du personnel pour les PME, FIDUCIAIRES et SOCIÉTÉS de TRAVAIL TEMPORAIRE

Présentation gratuite à domicile
Installation, formation et suivi de l'utilisateur

www.partenaires.lu
Tél : 26 44 78 51
commerce@partenaires.lu

PRIX DE L'INNOVATION DANS L'ARTISANAT 2010

A QUI LE TOUR ?



innovation
dans
l'Artisanat

Vous avez développé un **produit**, un **service**, un **procédé de fabrication**, une **technologie** ou une **stratégie de gestion innovante**? Alors, inscrivez-vous au concours dès à présent jusqu'au 1^{er} mars 2010!

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez contacter Christiane Bram au 42 67 67 230 ou christiane.bram@cdm.lu · www.cdm.lu

INSCRIPTIONS
AU CONCOURS
JUSQU'AU
1^{ER} MARS 2010



L'Europe à la portée de votre entreprise.



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Le concours est ouvert à toutes les entreprises ressortissantes de la Chambre des Métiers.

Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

Bahnhofseröffnung, Wohnungsübergaben und Konzerte in Belval



Bahnhof: Belval-Universität. Es fährt ein: RB 001 – der Zug mit der Lizenz zum Anhalten
(Foto: Carlo Hommel)

■ Eröffnung des Bahnhofs "BELVAL-UNIVERSITE"

Am 9. November wurde Belvals Bahnhof offiziell eröffnet und der regelmäßige Zugverkehr aufgenommen. Alle 30 Minuten kommt man von Luxemburg nach Belval und retour. Vom Gleis aus können Rockhal, Hochofenterrasse und Belval Plaza schnell erreicht werden. Und da aus meteorologischer Sicht der Luxemburger Winter eher London als Hawaii gleicht, gibt es auch eine Direktverbindung vom Bahnhof in die Einkaufsgalerie, die bereits als Passe-relle angelegt ist. Wenn man dann morgens ankommt, können Schirm geschlossen werden und Mantelkragen untenbleiben.

Die Zeiten der Umwege sind vorbei.



Offizielles Begehen – Belvals Bahnhof ist eröffnet! Marco Goelhausen, Lucien Lux, Georges Engel, Lydia Mutsch, Felix Braatz und Claude Wiseler und viele Gäste testen den fertigen Weg vom Gleis zur Rockhal, Hochofenterrasse und ins Belval Plaza
(Foto: Carlo Hommel)

■ Belval Plaza

Türen auf! Endlich ist es soweit: Die etwa 100 Apartments in den oberen Stockwerken des Belval Plaza werden ab Anfang November den Eigentümern übergeben. Das urbane Einrichten und Leben beginnt.

■ From Metal To Mental Work: Eine Vorstellung der Gebäude und Institutionen Belvals

Belvals aktuelle Wandlung vom ehemaligen Industriestandort zum Denk- und Dienstleistungszentrum der Zukunft zeigt sich nicht nur an der Gestaltung und Architektur, sondern auch an Inhalten, den Organisationen und an den Menschen, die hier wohnen, leben und arbeiten. Eines der wichtigsten Gebäude in Belval, das genau diese Transformation verkörpert, ist „La Maison de l’Innovation“.

Drei Institute werden im „Maison de l’Innovation“ vertreten sein: Das Öffentliche Forschungszentrum CRP Henri Tudor mit seinem Inkubator „Technoport Schlassgoart“, Luxinnovation, die staatliche Agentur zur Förderung von Forschung und Innovation in Luxemburg und FNR - Fonds National de la Recherche, der Luxemburg als international wichtigen und renommierten Forschungsstandort etabliert.

Das Bauwerk, in unmittelbarer Nähe der ehemaligen Hochofenblöcke A und B errichtet, ist klar, transparent und selbstbewusst genug, die grandiose und barocke Hochofenarchitektur in ihrer patinierten Stahlschönheit neben sich wirken zu lassen. Mit der Integration dieser drei führenden Institutionen wird Belval weiter zum Zentrum der Luxemburger Zukunftssicherung.

■ Und sonst?

Viel denken, viel arbeiten, aber auch feiern und entspannen. Kein unwesentliches Merkmal im Konzept Belvals,



Schlüsselerlebnis... vor allem für die neuen Eigentümer: Die Studios im Belval Plaza können bezogen werden



Nicht das Olympiadorf, sondern sogar zwei Ringe mehr: die neue nächtliche Fassade des Belval Plaza I



La Maison de l’Innovation mit Brasserie und Wintergarten – noch eine Computergrafik, aber durchgeplant und in der Umsetzungsphase (Composing: Le Fonds Belval)

denn gerade die Rockhal wurde als eines der ersten Gebäude fertig.

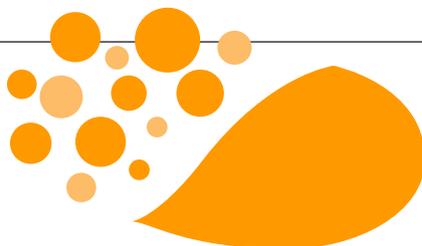
Internationale Grüße aus Belval!

Text und Fotos:
Hugues SCHLUETER ■

Stimm-Ikone, Charmeur und Jungsenior Tom Jones, zeigt in der Rockhal, dass man Frauen auch mit 69 noch begeistern kann



Mehr Informationen über Belval bei den umsetzenden Organisationen unter www.agora.lu und www.fonds-belval.lu



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Centre

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Réf C1928: Vends local commercial de 300 m² sur deux niveaux, cave, situation rare et exceptionnelle, 3 appartements de +/- 180 m², travaux à prévoir pour aménager le fond de commerce.

Réf C1888: Cessation des parts d'une société d'achat-vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1705: Vends fonds de commerce, textile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, Moyen de Gamme.

Réf C1768: Vends fonds de commerce magasin spécialiste dans le domaine de la B.D., Films, Comics, Manga.

Réf C1797: Vends fonds de commerce de boutique de mode nuptiale, articles pour mariage.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc., portefeuille de +/- 1.000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition

E-mail: bourse@cc.lu – Tél.: (+352) 42 39 39 338

Personnes de contact: Géraldine Flammang et Blazenka Bartolovic

150 capitales pour vos exportations



Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés ? Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché !



Depuis 1954 le «Guide du Marché» publié par la Chambre de Commerce est l'instrument phare de sensibilisation et de promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Publié sur CD-Rom, il est envoyé à des organisations de promotion économique, ambassades et consulats dans plus de **150 pays** du monde. Il est aussi diffusé aux entreprises étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché. Le Guide contient les coordonnées de quelque **900 entreprises** luxembourgeoises proposant leurs produits et services à l'exportation. Une version du guide est également disponible en ligne sous: <http://guidedumarche.cc.lu>

Si vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés, inscrivez gratuitement votre entreprise au Guide du Marché.

LE GUIDE DU MARCHÉ

 (+352) 42 39 39 – 310

 international@cc.lu





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Simone Joachim

Conseillère, Secrétaire Générale de l'Office du Ducroire, Département International

Simone est Conseillère et Responsable de l'Office du Ducroire au sein du Département International. L'Office du Ducroire est chargé de couvrir les risques à l'exportation, l'importation et l'investissement. Simone conseille et assiste les entreprises luxembourgeoises en matière d'assurances-crédits à l'exportation. Elle soutient ces mêmes entreprises dans leurs actions de promotion de leurs biens et services sur les marchés étrangers. Dans le cadre de ses fonctions, Simone est en relation avec le Gouvernement et les ministères. Elle coopère également avec les autres assureurs crédit, et intervient notamment dans les négociations des conditions d'assurance et l'élaboration des offres pour les assurés luxembourgeois, ou encore la négociation de conventions de réassurance. Simone représente les

intérêts luxembourgeois au sein du groupe «Crédits à l'exportation» auprès de l'Union européenne et de l'OCDE. Enfin, dans le contexte de la crise actuelle, Simone participe au développement de nouveaux produits d'assurance (assurance top-up individuelle). Au quotidien, Simone assure la gestion courante des polices d'assurance et est amenée à se rendre à diverses entrevues avec des prospects ou des clients existants. Elle participe à la rédaction du rapport annuel et des différentes brochures émises par le Ducroire et organise des séminaires et des séances d'information. «J'apprécie surtout la grande variété de mon travail», déclare Simone enjouée. Côté loisirs, Simone jette son dévolu sur les voyages et aime partager sa passion des beaux endroits.



■ Marc Hilger

Premier Agent administratif, Service Administration et Comptabilité

Marc est en charge de la gestion des membres de la Chambre de Commerce et de leurs cotisations au sein du service Administration et Comptabilité. Parmi ses fonctions principales, Marc gère au quotidien la base de données des membres et est chargé de sa mise à jour. Il effectue l'encodage de nouvelles entreprises suivant les données de l'Administration des Contributions ou les radiations reçues par lettre, ainsi que la recherche et l'encodage de codes NACE. La NACE est la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne. «Les dossiers que je traite sont souvent très intéressants et demandent un soin tout particulier», estime Marc avec satisfaction. Passionné de pêche, Marc jette sa ligne dans les étangs, les

rivières et les fleuves. Depuis dix ans, il ne rate aucune ouverture de la pêche qui a lieu tous les ans au mois de juin sur les bords de la Moselle. Il pratique également avec bonheur le jeu de quilles et prend part au championnat du Luxembourg.

Direct Mail

le mailing visiblement très efficace

mikado.lu



Direct Mail est le service qui vous permet de faire distribuer tous types de publicités sans adresse dans les boîtes aux lettres, partout au Luxembourg. C'est le moyen idéal pour développer votre chiffre d'affaires et augmenter la fréquentation de votre point de vente. Plus de détails sur www.pt.lu ou au 8002 3210.

Direct Mail

Communiquez avec efficacité.



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - www.pt.lu

INTEGRAL PRO

regroupez vos abonnements Fixe, Mobile et Internet et bénéficiez de nombreux avantages !

- ✓ Internet illimité
- ✓ Communications fixes nationales et internationales à des tarifs avantageux
- ✓ Appels nationaux de LUXGSM vers LUXGSM illimités !

Faites encore plus d'économies en souscrivant au **Forfait National Illimité**: communications fixes nationales illimitées pour 19 € HT/mois.

INTEGRAL PRO | Regroupez vos exigences



Division des Télécommunications - L-2999 Luxembourg - Tél. gratuit: 8002 4000 - www.pt.lu

eco+ P&TLuxembourg: acteur du développement durable.